

NATIONS UNIES



1948 - 1988

CEPALC

COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AMERIQUE LATINE
ET LES CARAIBES

Distr.
GENERALE

LC/G.1506 (SES.22/6)
29 mars 1988

FRANCAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

Vingt-deuxième session
Rio de Janeiro, Brésil, 20-27 avril 1988

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU
SYSTEME DE LA CEPALC, 1990-1991

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME	4
DESCRIPTION DES PROGRAMMES 1990-1991	5
Programme 10: Questions et politiques de développement	7
Programme 11: Questions d'énergie	23
Programme 12: Environnement	28
Programme 13: Alimentation et agriculture	31
Programme 14: Etablissements humains	38
Programme 15: Développement industriel	45
Programme 16: Commerce international et financement du développement	55
Programme 17: Ressources naturelles	84
Programme 18: Population	89
Programme 20: Science et technique	108
Programme 21: Développement social et affaires humanitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes	113
Programme 22: Statistiques en Amérique latine et dans les Caraïbes	121
Programme 23: Sociétés transnationales	131
Programme 24: Transports, communications et tourisme	137

INTRODUCTION

Le Secrétariat exécutif de la CEPALC soumet à l'examen des Etats membres de la Commission le projet de programme de travail pour la période 1990-1991.

Ce programme a été élaboré à la lumière des exigences et des besoins du développement économique et social des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes qui traversent, depuis le début des années 80, l'une des crises les plus longues et les plus graves de leur histoire contemporaine.

Etant donné l'évolution constante de la situation économique, tant sur le plan régional que mondial, ce projet de programme de travail doit être formulé avec une certaine souplesse, afin de pouvoir l'adapter aux conditions réelles de la période biennale 1990-1991.

Ce document sera examiné au sein du Comité II de cette Commission, et envoyé ensuite au Siège des Nations Unies, avec le budget correspondant, en vue de son examen et adoption finale par l'Assemblée générale et ses commissions et comités spécialisés. Les nouveaux mandats émanés de cette session seront incorporés au texte définitif.

Il a été tenu compte, dans l'estimation des ressources affectées à ce projet de programme de travail, des mesures extraordinaires de rationalisation financière adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies et dont la mise en oeuvre a été confiée au Secrétaire général. Cela se traduit, à l'échelon de la CEPALC, par l'application de strictes mesures d'austérité et par l'intensification des mesures permanentes de contrôle de la part du Secrétaire exécutif. En exécution de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, adoptée à la lumière des recommandations du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies, il a été procédé à une réduction de 15 p.100 des postes, tout en veillant à ce que cette réduction compromette le moins possible l'exécution des programmes. Pour cette même raison, le Secrétariat devra suivre de très près les activités programmées afin d'assurer que les ressources limitées du budget ordinaire soient utilisées au mieux et soient combinées avec les ressources extra-budgétaires avec le maximum d'efficacité. Il s'agira essentiellement de garantir l'exécution des activités au rang de priorité le plus élevé. Dans le cas des programmes affectés par la pénurie de ressources, on s'efforcera de ne compromettre que les activités moins prioritaires.

Il est important de souligner que les initiatives adoptées par la Commission et impliquant des activités non prévues dans le programme de travail présenté ici pourraient avoir des répercussions financières que le Secrétariat devra estimer, et que leur réalisation dépendra de l'obtention de ressources supplémentaires. Les ressources techniques existantes ne pourront être affectées à la réalisation de nouvelles activités que moyennant un redéploiement, ce qui compromettrait l'exécution des activités des éléments de programme pour lesquels elles avaient été initialement prévues. Elles sont également conditionnées par la possibilité effective d'échanger du personnel technique de différentes spécialités entre les différents domaines du programme de travail.

La structure du projet de programme de travail, tel qu'il est défini dans le contexte décrit plus haut, respecte les grandes lignes des présentations antérieures. Il comprend des activités de recherche ainsi que des projets concrets de type opérationnel. On prévoit des activités dans les domaines suivants: le développement économique --y compris les projections économiques, la documentation économique et sociale et la planification--, l'énergie, l'environnement, l'alimentation et l'agriculture, les établissements humains, le développement industriel, le commerce international et le financement du développement, les ressources naturelles, la population, la science et la technique, le développement social et les affaires humanitaires, les statistiques, les sociétés transnationales et le transport.

Les programmes correspondants sont énumérés dans l'ordre et selon la nomenclature adoptée par l'Organisation des Nations Unies pour tous les organismes qui composent le Secrétariat. Chaque programme contient une brève description et un tableau présentant l'information sur les ressources disponibles pour chaque sous-programme, exprimées en mois de travail professionnel, ainsi que des données correspondant à la période biennale 1988-1989, à des fins de comparaison. Les sous-programmes et les éléments qui les composent sont ensuite présentés un à un, ce qui permet d'apprécier dans les détails les activités concrètes que le Secrétariat se propose de réaliser au cours de la période biennale 1990-1991.

Comme dans les projets antérieurs, celui-ci comporte également un tableau intitulé "Synthèse des ressources humaines par programme", qui fait le point en matière d'affectation des ressources humaines et donne une idée générale de la distribution et de l'importance des estimations préliminaires en matière de ressources extra-budgétaires potentiellement disponibles. Les données fournies permettent, en termes physiques, d'évaluer la quantité de ressources affectées à chaque sous-programme. Tout comme dans les tableaux correspondant à chaque programme, celui-ci présente également les données correspondant à la période biennale 1988-1989, à des fins de comparaison.

Les activités et les résultats des travaux du Secrétariat de la CEPALC ont essentiellement pour but de répondre aux besoins des gouvernements et des organismes intergouvernementaux de la région. Mais d'autres activités directement liées au secteur privé ont également été réalisées, notamment des projets visant à l'action directe, l'organisation de séminaires et de réunions

d'experts afin d'aborder les problèmes communs que présente le développement de ce secteur, et à encourager la création d'organismes de producteurs et de chefs d'entreprise. Dans ce projet de programme de travail, on prévoit de continuer et d'intensifier ces activités par le biais, essentiellement, de la coopération horizontale.

Il faut finalement mentionner que le processus de programmation, de suivi et d'évaluation des programmes de travail et de leurs résultats a subi un changement important, à l'initiative du Secrétariat général de l'Organisation. Ces changements devraient se traduire par un contrôle plus efficace de l'exécution et une utilisation plus rationnelle des ressources humaines et financières disponibles.

SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
10. Questions et politiques de développement	912	346	1 258	26	744	408	1 152	27
11. Energie	120	48	168	3	96	24	120	3
12. Environnement	72	24	96	2	48	24	72	2
13. Alimentation et agriculture	144	120	264	6	144	120	264	6
14. Etablissements humains	48	48	96	2	24	48	72	2
15. Développement industriel	168	24	192	4	168	144	312	7
16. Commerce international et financement du développement	792	312	1 104	23	648	270	918	22
17. Ressources naturelles	168	-	168	3	120	-	120	3
18. Population	168	528	696	15	144	384	528	12
20. Science et technique	48	24	72	2	48	48	96	2
21. Développement social et affaires humanitaires	264	-	264	5	240	6	246	6
22. Statistiques	216	24	240	5	168	24	192	4
23. Sociétés transnationales	24 c/	-	24	1	24 c/	-	24	1
24. Transports, communications et tourisme	120	24	144	3	96	24	120	3
<u>Total des programmes</u>	<u>3 264</u>	<u>1 522</u>	<u>4 786</u>	<u>100</u>	<u>2 712 d/</u>	<u>1 524</u>	<u>4 236</u>	<u>100</u>
Pourcentage	68	32	100		64	36	100	

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

c/ Plus 72 mois assurés par le Centre sur les sociétés transnationales (chapitre 9 du Budget ordinaire).

d/ Moins une réduction estimée de 15 p.100 des ressources (Res. Assemblée Générale 41/213).

**DESCRIPTION DES PROGRAMMES
1990-1991**

PROGRAMME 10: QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENTPrésentation

A la suite de la crise de l'endettement, et en raison de facteurs structurels, la région a traversé, pendant la décennie 1980, une étape très difficile. Il s'agira, dans les années 90, de reprendre la voie du développement, dans un contexte d'équité, et de surmonter les différents obstacles structurels hérités du passé, ainsi que les graves déséquilibres macro-économiques résultant du fardeau de l'endettement. Tel est précisément l'objectif des deux premiers sous-programmes, dans lesquels on met l'accent, au cours de cette période biennale, sur les rapports importants qui existent entre les équilibres macro-économiques à court terme et les objectifs du développement à long et à moyen terme.

Etant donné que ces deux types de contraintes limitent l'éventail possible d'options, il sera de plus en plus difficile d'élaborer et d'exécuter les politiques adéquates. Il faudra également disposer d'une information opportune, élargie et systématique concernant les tendances nationales, régionales et mondiales, afin que les autorités chargées de la formulation de politiques puissent prévoir les points d'inflexion, ainsi que les nouveaux problèmes et possibilités. De façon spécifique le premier sous-programme vise à fournir, au moment opportun, les données d'information et les études nécessaires à cet effet.

A la suite de la crise, les contraintes en matière de devises et d'épargne ont considérablement entravé le développement; c'est pourquoi il faut donner la plus haute priorité à l'étude du rôle que doivent et que peuvent jouer, dans la solution de ce problème, l'élargissement de la capacité d'exportation et l'augmentation et la consolidation des investissements. Les études comparatives de ces possibilités, ainsi que de l'impact permanent du fardeau de l'endettement et des programmes de stabilisation serviront de base aux études de politiques dont la réalisation est prévue dans le cadre du deuxième sous-programme.

Ces études, basées sur la riche expérience acquise au sein et hors de la région, devrait aider les autorités respectives à élaborer les politiques propres à récupérer les équilibres macro-économiques de base et à favoriser une croissance économique soutenue, de façon équitable, dans des économies épuisées par le fardeau de la dette et les contraintes structurelles d'origine historique.

Le troisième sous-programme, dont l'exécution est confiée au Centre de projections économiques, prévoit certaines activités permanentes de la CEPALC en matière d'évaluation et d'étude des perspectives à long et à moyen terme du développement de l'Amérique latine, visant à aider les gouvernements à définir les politiques nationales et régionales.

Ces études servent également de base aux délibérations du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) pour lequel le Centre fait office de secrétariat technique, ainsi qu'aux réunions plénières de la Commission. Le Centre est également chargé d'élaborer les études et les documents sur lesquels le Secrétariat base sa participation au Comité de la planification du développement et autres organismes des Nations Unies.

La CEPALC doit tenir compte, dans ses études prospectives, des rapports élaborés par d'autres organismes des Nations Unies ainsi que par les entités publiques et privées des pays développés en matière d'évaluation de l'économie et du commerce international; elle doit étudier les perspectives de la région dans le contexte de la modalité actuelle de développement, et envisager les différentes options possibles.

En ce sens, on s'efforcera d'avoir accès aux sources d'information et à d'autres études prospectives permettant de mettre la CEPALC et les groupes latino-américains mieux à même d'évaluer la transformation économique et sociale et proposer, à cet effet, de nouvelles politiques.

D'autre part, on favorisera l'établissement de rapports entre les institutions techniques régionales qui s'occupent de l'élaboration d'études prospectives, ainsi que l'échange de données d'expérience entre ces dernières et entre les gouvernements, notamment en collaboration et coordination avec les principaux organismes ou institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies.

Le quatrième sous-programme traite des activités réalisées en matière d'information et de documentation au service du développement économique et social. A cet égard, le Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) aide les pays de la région à mettre sur pied et à consolider des unités et des réseaux d'information. Ce faisant, il mène également des recherches dans le domaine de l'information, et fournit l'assistance technique en matière de formation de ressources humaines et d'utilisation de techniques nouvelles liées à l'information.

Le Centre prête également des services d'information publique et met à la disposition des fonctionnaires gouvernementaux les différentes bases des données résultant du recueil et du traitement de l'information relative au développement économique et social, afin de favoriser l'échange des données d'information et, de ce fait, la coopération horizontale.

Au cours de la période biennale 1990-1991, les activités de ce sous-programme seront centrées sur: i) l'élaboration et l'application d'instruments de traitement et de diffusion de l'information; et ii) l'assistance en vue du développement et de l'amélioration des systèmes régionaux et nationaux d'information.

Les cinquième et sixième sous-programmes concernent les activités menées par l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES). Les gouvernements de la région ont créé l'ILPES en tant que principal organisme multilatéral spécialisé en planification et coordination de politiques publiques. C'est ainsi que l'ILPES, directement guidé par les gouvernements des Etats membres, a appuyé ces derniers dans la consolidation de leurs systèmes de planification afin de favoriser le développement économique et social.

Dans le contexte des problèmes structurels sérieux persistant dans la région, dont les effets ont été aggravés par la crise des années 80, la planification devrait constituer, au cours de la période 1990-1991, l'un des principaux instruments permettant aux gouvernements et à la société de:

a) garantir la cohérence de l'activité intérieure du secteur public et mitiger, dans le même temps, l'incertitude de tous les agents sociaux quant à l'avenir;

b) offrir des scénarios alternatifs quant aux possibilités de développement et résoudre les graves problèmes économiques et sociaux des pays de la région;

c) suivre l'évolution de la conjoncture, et donner une cohérence à l'ensemble de politiques à court terme en évaluant leurs effets accumulatifs et en contribuant à l'amélioration de la prise de décisions gouvernementales;

d) fournir les antécédents techniques à la pratique de la négociation sociale, quant à la conception et à la mise en oeuvre des politiques de développement, et

e) adapter la conception, l'application et la coordination des politiques de développement aux techniques nouvelles, notamment celles permettant de moderniser la gestion et l'utilisation de l'information et de la communication.

On continuera de mettre l'accent, au cours de la période 1990-1991, sur la satisfaction des besoins des pays relativement moins avancés et des zones géographiques moins développées des pays présentant de graves déséquilibres spatiaux et régionaux.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
10.1 Analyse des tendances économiques et études spéciales à court terme	303	-	303	24.0	274	-	274	24.0
10.2 Analyse des stratégies de développement et des politiques économiques	285	10	295	25.0	230	-	230	20.0
10.3 Projections économiques pour l'évaluation et les perspectives à long et à moyen terme du développement latino-américain	156	36	192	15.0				
10.3 Evaluation et études prospectives du développement latino-américain et des Caraïbes					72	-	72	6.0
10.4 Information et documentation pour le développement économique et social	48	48	96	8.0	48	48	96	8.0
10.5 Services de planification économique et sociale pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes	120	252	372	30.0	90	270	360	31.0
10.6 Planification et coordination des politiques publiques					30	90	120	11.0
Total du programme 10, Questions et politiques de développement	<u>912</u>	<u>346</u>	<u>1 258</u>	<u>100.0</u>	<u>744</u>	<u>408</u>	<u>1 152</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 10.1: ANALYSE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET ETUDES SPECIALES
A COURT TERME

Elément de programme 10.1.1: Analyse des économies de l'Amérique latine
et des Caraïbes

1. Produit

Publications techniques

- a) Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1989 (quatrième trimestre de 1990).
- b) Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1990 (quatrième trimestre de 1991).

L'Estudio Económico de América Latina y el Caribe est élaboré chaque année et est composé essentiellement de deux parties. L'une est consacrée à l'examen global de l'évolution récente de l'Amérique latine et des Caraïbes et est précédée d'une introduction sur les changements intervenus dans la région dans le cadre de l'économie internationale. La deuxième partie correspond aux rapports concernant chacun des pays de la région. On ajoute généralement une troisième partie, comprenant l'étude d'une question économique importante et d'actualité dans la région, ou un examen plus approfondi et détaillé de l'économie d'un pays en particulier. Au mois d'avril, et à titre préliminaire en vue de l'Estudio Económico, on élabore un rapport préliminaire succinct (destiné essentiellement au Conseil économique et social) sur l'évolution économique de la région au cours de l'année écoulée.

- c) Panorama Económico de América Latina (quatrième trimestre de 1990).
- d) Panorama Económico de América Latina (quatrième trimestre de 1991).

Ce rapport, publié au mois de septembre de chaque année, contient une étude succincte mais systématique des politiques et de l'évolution économique de la région, ainsi que des tableaux statistiques clés sur les tendances actuelles en matière de croissance, de chômage, de secteur extérieur, d'inflation, des salaires et rémunérations, et d'autres variables économiques importantes dans les neuf ou dix principales économies de la région au cours du premier semestre de l'année envisagée.

- e) Balance preliminar de la economía latinoamericana (quatrième trimestre de 1990).
- f) Balance preliminar de la economía latinoamericana (quatrième trimestre de 1991).

Le Balance Preliminar est une description et évaluation de l'évolution économique de la région, à la fin de l'année. Il contient l'information détaillée la plus récente quant à l'évolution comparative des principales

variables macro-économiques dans la région et dans chacun des pays en particulier. Le Balance Preliminar est présenté à la fin décembre de chaque année, lors d'une conférence de presse, par le Secrétaire exécutif de la CEPALC.

2. Rapports avec d'autres services et programmes des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées en coopération avec les différents bureaux sous-régionaux et nationaux de la Commission, ainsi qu'avec la Division des statistiques et projections. Cette coopération permettra d'élaborer l'Estudio Económico, le Panorama Económico et le Balance preliminar de la economía latinoamericana. Ces trois publications servent de source d'information au Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies (DAESI), notamment pour l'élaboration de l'Etude économique mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs sont les ministères, les bureaux de planification et les banques centrales; la presse nationale et internationale; les instituts publics, privés et internationaux de recherche économique et sociale; les universités; les bibliothèques; les chercheurs et universitaires liés aux questions relatives au développement économique et social, notamment de l'Amérique latine et des Caraïbes; les fonctionnaires d'organismes internationaux, économiques et financiers, et autres intéressés.

La demande extraordinaire dont font l'objet le Panorama et le Balance Preliminar démontrent que ces publications sont d'une utilité précieuse pour les autorités, les organismes internationaux, les banques, les chercheurs et les agents privés, étant donné leur caractère opportun ainsi que la portée et la qualité de l'information qu'ils contiennent. L'Estudio Económico est, quant à lui, particulièrement apprécié par les autorités et les chercheurs à cause de l'objectivité de ses études et du caractère complet et comparable des données fournies. Il est également particulièrement utile aux études comparatives qui contribuent à distinguer les problèmes spécifiques de chaque pays des questions plus générales, contribuant de la sorte à identifier les problèmes les plus réceptifs aux politiques intérieures et ceux qui exigent une action collective à l'échelon régional ou sous-régional. Finalement, les connaissances actualisées que ces publications requièrent oblige le Secrétariat à suivre de très près la situation de la région et à l'envisager de telle façon à pouvoir s'anticiper aux questions, problèmes et possibilités pouvant surgir dans la région.

Ces études feront l'objet d'une vaste distribution, conformément à une liste actualisée d'institutions, de personnalités et de moyens de communication; elles seront également remises aux participants aux réunions intergouvernementales et techniques et mises en vente.

**SOUS-PROGRAMME 10.2: ANALYSE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET
DES POLITIQUES ECONOMIQUES**

Elément de programme 10.2.1: Etude des stratégies de développement
et des politiques économique et sociales
en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Produit

Publications techniques

a) Deux documents sur la dette et la croissance (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

Le premier de ces documents sera de type rétrospectif et consistera en un examen des origines de la crise de l'endettement et de la façon dont celle-ci a paralysé la croissance au cours de la décennie 80, qui peut être considérée comme perdue pour le développement; le deuxième document sera orienté vers l'avenir et consistera en un examen des perspectives de la croissance sur la base de l'évolution positive enregistrée, en dépit du fardeau de la dette, dans les années 80, notamment dans le domaine de la modernisation et du développement du capital humain.

b) Un document sur les rôles relatifs des exportations et de l'investissement en tant que facteurs dynamiques de la relance et du développement de la région (deuxième trimestre de 1991).

Les deux principales contraintes qui ont fait obstacle au développement pendant la crise ont été la limitation des devises et l'insuffisance de l'épargne. Pour y faire face, d'importants efforts ont été déployés pour accroître et diversifier les exportations ainsi que pour augmenter l'investissement et améliorer leur productivité et affectation. Ce document contiendra une étude comparative, à l'échelon régional, du degré d'effectivité des efforts consentis, à titre individuel ou de façon globale, afin de déterminer quelles sont les politiques qui ont le plus contribué à surmonter les obstacles en question.

c) Rapport comparatif sur les expériences de stabilisation des prix (deuxième trimestre de 1991).

Plusieurs programmes de stabilisation ont été mis en oeuvre, au cours des années 80, pour lutter contre des taux d'inflation de trois chiffres ou plus. Il est donc nécessaire d'évaluer, comparativement, les mérites relatifs des programmes de stabilisation tout à fait différents qui ont été appliqués dans la région. Cette étude non seulement servira à comprendre ce qui s'est passé mais également, et surtout, à formuler des modalités plus efficaces et moins récessives de lutte contre l'inflation chronique, même atténuée, que connaît la région depuis longtemps.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées en coopération avec les services consultatifs et de formation du système de la CEPALC

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les autorités des ministères des affaires économiques et financières, des bureaux de planification et des banques centrales; les instituts publics, privés et internationaux de recherche économique et sociale, les universités, les bibliothèques et autres institutions, ainsi que les chercheurs de la CEPALC et d'autres fonctionnaires d'organismes économiques et financiers internationaux.

Cette information, ainsi que les résultats et les conclusions des études projetées, constitueront un matériel de référence précieux offrant des options de politique aux institutions et autorités responsables de la formulation des politiques économiques et des stratégies de développement des pays, ainsi qu'aux institutions et aux chercheurs qui s'intéressent aux économies de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les études seront présentées aux gouvernements, institutions et personnalités, auxquels seront adressées les publications résultantes. Elles seront également mises en vente.

Élément de programme 10.2.2: Etudes sur le processus d'industrialisation en Argentine

1. Produit

Deux publications techniques annuelles sur des sujets à déterminer (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

Dans le cadre de la stratégie de développement en Argentine, toutes les études liées aux exportations présentent un intérêt particulier. Il est essentiel d'étudier les avantages comparatifs des firmes exportatrices afin de favoriser l'insertion de l'économie argentine dans les échanges mondiaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées avec la contribution du gouvernement de l'Argentine.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les hauts fonctionnaires gouvernementaux de la République de l'Argentine auxquels les documents respectifs seront envoyés.

**SOUS-PROGRAMME 10.3: EVALUATION ET ANALYSE PROSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT
EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES**

Elément de programme 10.3.1: Evaluation et analyse prospective du
développement dans les pays d'Amérique latine
et des Caraïbes

1. Produit

a) Organisation et services fonctionnels de réunions

Organisation et prestation de services en qualité de secrétariat technique pour deux réunions du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), l'une pendant la quatrième trimestre de 1990 et l'autre pendant le quatrième trimestre de 1991.

b) Publications techniques

i) Deux rapports pour le CEGAN et les pays membres de la Commission concernant divers aspects de l'évolution économique et sociale des pays de l'Amérique latine et de l'insertion de la région au processus de développement économique mondial (le premier pendant le quatrième trimestre de 1990 et le deuxième pendant le quatrième trimestre de 1991).

ii) Deux rapports sur des aspects spécifiques, encore non déterminés, du processus de développement de la région et de ses perspectives à moyen et à long terme (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées en rapport étroit avec les groupes organiques de la CEPALC. Pour ce faire, des contacts réguliers devront être établis avec d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi qu'avec des entités gouvernementales de la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs du produit de cet élément de programme seront les gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes, les organismes des Nations Unies et les organisations régionales. Il servira à étudier les stratégies et les politiques propres à favoriser le développement économique et social de la région et sera utilisé dans les réunions intergouvernementales concernant l'adoption de politiques de développement, et dans la formulation d'accords de coopération régionale et de plans de développement national.

Ces utilisateurs seront contactés moyennant l'envoi de documents pertinents aux gouvernements et entités intergouvernementales.

Elément de programme 10.3.2: Préparation de projections économiques1. Produita) Organisation et services fonctionnels de réunions

Prestation de services en qualité de Secrétariat technique à une réunion d'experts de la région visant à l'examen des aspects méthodologiques et fonctionnels des études prospectives ainsi qu'à un échange de vues entre les pays de la région en matière d'évaluation du processus de développement.

b) Publications techniques

Document contenant des projections macro-économiques, énergétiques, sectorielles, de main-d'oeuvre, et du commerce et financement extérieur, qui servira de base aux délibérations du CEGAN en 1990.

c) Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux pays en matière de méthodologies de projection qui, d'une part, tiennent compte des aspects les plus importants du processus de développement et, d'autre part, des aspects politiques tant sur le plan national qu'international (1990-1991). Ces activités dépendront de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées avec les divisions et bureaux régionaux de la CEPALC qui élaborent les analyses prospectives quantifiées ou doivent appliquer des modèles pour certains pays; ainsi qu'avec les principaux organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs de cet élément de programme seront les organisations intergouvernementales, les fonctionnaires gouvernementaux et d'organismes des Nations Unies.

Les rapports leur seront remis lors des réunions intergouvernementales pertinentes et des réunions des organismes des Nations Unies.

SOUS-PROGRAMME 10.4: INFORMATION ET DOCUMENTATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL

Elément de programme 10.4.1: Création ou consolidation de groupes
et de réseaux d'information

1. Produit

Publications techniques

a) Publication de quatre numéros de PLANINDEX (deuxième et quatrième trimestres de 1990; deuxième et quatrième trimestres de 1991);

b) Deux publications de la série INFOPLAN, Questions spéciales du développement (quatrième trimestre, 1990; quatrième trimestre, 1991);

c) Publication de six numéros de l'Informativo INFOPLAN (deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1990; deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1991);

d) Publication de six numéros de l'Informativo Terminológico (deuxième, troisième, et quatrième trimestres de 1990; deuxième, troisième et quatrième trimestres de 1991);

e) Publication de quatre rapports (deuxième et quatrième trimestres de 1990; deuxième et quatrième trimestres de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront réalisées en consultation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, les autorités, les chercheurs et tous ceux qui s'adressent aux centres de documentation, notamment des Ministères de la planification et des finances; les spécialistes en sciences de l'information et en informatique, et les institutions nationales qui s'occupent du développement économique et social.

Ces publications feront l'objet d'une distribution générale et l'information qu'elles contiennent devrait être mise à profit dans les processus de recherche et de prise de décisions.

**SOUS-PROGRAMME 10.5: SERVICES DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
POUR LES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES**

Ce sous-programme comprend les activités de formation, services consultatifs et de coopération entre organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elément de programme 10.5.1: Services consultatifs

1. Produit

a) Prestation de services consultatifs, aux gouvernements qui en font la demande, pour renforcer les systèmes et les processus de planification et projets, et pour coordonner les politiques publiques. On continuera d'accorder la priorité aux pays relativement moins avancés et aux zones moins développées des pays qui présentent des déséquilibres régionaux ou spatiaux. Tout comme lors de périodes antérieures, une attention particulière sera accordée aux pays des Caraïbes et de l'isthme de l'Amérique centrale (six missions en 1990 et six missions en 1991).

b) Formation en cours d'emploi de techniciens des organismes bénéficiant d'une assistance, les missions consultatives, organisées en fonction des besoins des gouvernements, visant essentiellement à appuyer les cadres et les techniciens des organismes de planification dans les domaines prioritaires fixés par les gouvernements dans les accords ou demandes de coopération technique. On continuera d'appuyer les mécanismes de coopération horizontale à titre de complément des services consultatifs (on prévoit la formation de deux techniciens en 1990 et de douze en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les missions consultatives seront réalisées en étroite collaboration avec plusieurs divisions de la CEPALC et avec le CELADE.

Dans certains cas, les activités seront coordonnées avec celles du Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat des Nations Unies, et en contact étroit avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs des services consultatifs seront les organismes de planification à l'échelon national, régional, des états ou local, et autres entités du secteur public liées à la planification, aux projets et à la coordination de politiques publiques.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de missions d'assistance technique et d'activités de coopération horizontale.

Elément de programme 10.5.2: Services de formation

1. Produit

a) Prestation de services consultatifs aux Etats membres en matière d'organisation et de présentation des cours suivants aux échelons régional, sous-régional et national (1990-1991):

i) Cours international sur le développement, la planification et les politiques publiques (échelon régional ou sous-régional) (un cours en 1990 et un cours en 1991);

ii) Cinq cours spéciaux et intensifs sur certaines des questions suivantes: planification et environnement; politiques du secteur extérieur; planification scientifique et technique; planification sociale; planification régionale; gestion du secteur public; programmation des investissements; politique de coopération technique; planification et gestion du développement local (deux cours en 1990 et trois cours en 1991).

b) Prestation de services consultatifs aux Etats membres en matière de séminaires spécialisés en planification du secteur public, planification sociale, préinvestissement et projets; techniques et modèles de planification; planification régionale; planification et gestion locale, et coopération technique (deux séminaires en 1990 et deux séminaires en 1991).

c) Prestation de services consultatifs aux Etats membres en matière d'enseignement par des méthodes audiovisuelles (télévision) (préparation d'un cours sur vidéo en 1990 et un cours sur vidéo en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation seront exécutées en étroite collaboration avec les différentes divisions de la CEPALC et avec le CELADE, et en coordination avec les travaux du Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat des Nations Unies, et d'autres projets régionaux du PNUD.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes régionaux, des états ou locaux de planification, d'autres organismes du secteur public, les centres nationaux et sous-régionaux de formation, les universités et centres universitaires.

Elément de programme 10.5.3: Coopération entre les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Produit

a) Services de secrétariat technique

Services de secrétariat technique et collaboration à l'organisation de la huitième Conférence des ministres et des directeurs de la planification des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1991).

b) Publications techniques

i) Document sur les recommandations émanées de la septième Conférence des ministres et des directeurs de la planification des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (quatrième trimestre de 1990).

ii) Préparation de publications visant à faire connaître les expériences de certains pays en matière de planification (deux en 1990 et deux en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de coopération entre les organismes de planification, ainsi que les publications, seront réalisées en étroite collaboration avec plusieurs divisions de la CEPALC et avec le CELADE, ainsi qu'avec le PNUD et le Département de la coopération technique pour le développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs de ces services seront les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (ministres et responsables de la planification et directeurs et personnel technique des organismes de planification).

Les principaux utilisateurs des publications seront les organismes nationaux de planification, à l'échelon régional, des états ou local; les organismes du secteur public liés à la planification du développement; les universités et les centres universitaires et, en général, toutes les entités liées à la planification du développement économique et social.

Les résultats émanés des conférences des ministres et des directeurs de la planification ainsi que des réunions des responsables de la planification permettront d'améliorer les systèmes nationaux de planification.

Les publications serviront à diffuser l'information pertinente aux besoins de la région.

SOUS-PROGRAMME 10.6: PLANIFICATION ET COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Ce sous-programme comprend les activités en matière de planification et politiques publiques, programmation du secteur public, planification et coordination des politiques sociales, et planification et politiques régionales.

Elément de programme 10.6.1: Planification et politiques publiques

1. Produit

Publications techniques

a) Document contenant des études et des propositions méthodologiques sur certaines des questions suivantes: formulation, exécution et évaluation de plans de développement économique et social à l'échelon national, sectoriel, territorial et local. Prise en considération des répercussions prévisibles des changements intervenus sur le plan démographique, technique et des ressources naturelles; méthodologies sur les modèles de programmation (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

b) Document contenant des études et des propositions de critères techniques en vue de la sélection d'avantages comparatifs dynamiques (deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront réalisées en étroite collaboration avec les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec les différentes divisions de la CEPALC, le CELADE, le PNUD et le Département de la coopération technique pour le développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification à l'échelon national, régional, de l'Etat et local; les universités et les centres universitaires.

Les utilisateurs seront contactés au cours de séminaires spécialisés.

Elément de programme 10.6.2: Programmation du secteur public

1. Produit

Publications techniques

a) Document contenant des études et des propositions en matière de planification et programmation du secteur public et leur articulation avec le budget et la gestion (quatrième trimestre de 1990).

b) Document contenant des travaux de recherche et des propositions en matière de mobilisation et d'affectation de ressources publiques (deuxième trimestre de 1990).

c) Document concernant l'élaboration de principes directeurs destinés à l'examen du rôle et des propositions pour la gestion des entreprises publiques et du secteur gouvernemental décentralisé (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront réalisées en étroite collaboration avec les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'avec les différentes divisions de la CEPALC, le CELADE, le FNUD, le Département de la coopération technique pour le développement et la Banque mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, les universités et les centres universitaires.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de rapports et de séminaires spécialisés.

Élément de programme 10.6.3: Planification et coordination de politiques sociales

1. Produit

Publications techniques

a) Document sur les questions suivantes: distribution des dépenses sociales dans certains pays; étude de l'impact redistributif des politiques sociales dans des pays choisis; études nationales accompagnées de recommandations en matière de coordination institutionnelle dans le domaine social; étude d'expériences de décentralisation et de déconcentration de la politique sociale accompagnée des recommandations respectives; étude théorique et empirique sur les modalités d'accès aux services sociaux (deuxième trimestre de 1991).

b) Document sur certains aspects liés à de nouvelles tendances en matière de concertation, décentralisation avec des régimes politiques; étude d'expériences de coopératives, micro-entreprises et unités de production populaires dans certains pays; mécanismes de financement, préinvestissement et commercialisation dans certains pays (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront réalisées en étroite coordination avec les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, et avec la

collaboration de différentes divisions de la CEPALC, du CELADE, du PNUD et du Département de la coopération technique pour le développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification à l'échelon national, régional, des états et local; les universités et les centres universitaires.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de rapports et de séminaires spécialisés.

Élément de programme 10.6.4: Planification et politiques régionales

1. Produit

Publications techniques

a) Document sur les études et propositions méthodologiques en vue de la formulation et de l'exécution de stratégies et de plans de développement régional (deuxième trimestre de 1991).

b) Document sur les études relatives aux tendances du développement régional (sous-national) en Amérique latine et dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1991).

c) Document sur les propositions visant à renforcer la capacité de gestion des gouvernements nationaux et sous-nationaux dans le domaine du développement régional (quatrième trimestre de 1991).

d) Document sur les méthodologies de l'affectation de ressources publiques du point de vue régional (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en étroite collaboration avec les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, des centres universitaires, au sein et hors de la région, ainsi qu'en collaboration avec les différentes divisions de la CEPALC, le CELADE, le PNUD et le Département de la coopération technique pour le développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification à l'échelon national, régional, des états et local; les universités et les centres universitaires, ainsi que d'autres organismes du secteur public liés à la planification du développement régional.

Les utilisateurs seront contactés moyennant les services consultatifs et de formation, les rapports et les séminaires spécialisés.

PROGRAMME 11: QUESTIONS D'ENERGIE

Présentation

Au cours de ces dix dernières années, la CEPALC a centré ses travaux dans le domaine de la planification et de la politique en matière d'énergie, et notamment, du point de vue thématique, sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables conformément aux dispositions du Programme d'action de Nairobi, et du point de vue géographique, en Amérique centrale.

Les activités prévues au titre du programme de l'énergie par le Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico couvrira, dans son domaine géographique de compétence, notamment l'isthme centraméricain, plusieurs aspects relatifs à la planification et à la gestion intégrale du secteur; le développement du sous-secteur électrique, et en particulier l'appui au processus d'intégration en cours dans l'isthme; le soutien aux activités gouvernementales de supervision et de contrôle des opérations pétrolières, par la réalisation de certaines activités sur le plan sous-régional, et l'orientation du développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie, notamment la biomasse forestière.

En général, on mettra l'accent sur les aspects favorisant la corrélation entre le secteur énergétique, à l'échelon global et sous-sectoriel, et les économies et les sociétés de la région.

En ce qui concerne la planification intégrale du secteur énergétique, on continuera d'appuyer les organismes gouvernementaux par la prestation de services consultatifs et par des études des perspectives énergétiques régionales dans le cadre du développement économique et social des pays de la sous-région.

Les activités menées dans le cadre du sous-secteur électrique seront orientées vers la consolidation de l'intégration régionale. On peut mentionner, entre autres activités: l'étude des réseaux électriques auxquels participent deux ou plusieurs pays; la création de groupes de travail multinationaux en matière de planification et d'opération de réseaux électriques et la consolidation du Conseil de l'énergie électrique de l'Amérique centrale (CEAC).

Dans le sous-secteur pétrolier, des activités visant à aider les gouvernements de la région à atténuer l'impact économique de l'approvisionnement en hydrocarbures. A cet égard, on accordera une importance particulière aux initiatives de type régional contribuant à renforcer la capacité technique des organismes gouvernementaux chargés de la supervision et du contrôle des activités pétrolières. Des études seront élaborées sur des problèmes spécifiques de ce sous-secteur et plusieurs réunions seront organisées à l'échelon régional pour améliorer la gestion des importations pétrolières et leur transport, et aborder toute autre question pertinente.

En ce qui concerne les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, on continuera de fournir un appui aux organismes nationaux chargés du secteur énergétique, en matière de formulation de programmes de développement de ces

sources et dans le cadre des politiques énergétiques nationales respectives, ainsi que de l'identification et de l'élaboration de projets spécifiques et la recherche du financement nécessaire à leur mise en œuvre.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
11.1 Evaluation des ressources énergétiques de l'Amérique latine	104	20	124	74.0	84	24	108	90.0
11.2 Développement intégré du secteur de l'énergie électrique en Amérique centrale	16	28	44	26.0	12	-	12	10.0
Total programme 11, Questions d'énergie	<u>120</u>	<u>48</u>	<u>168</u>	<u>100.0</u>	<u>96</u>	<u>24</u>	<u>120</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 11.1: EVALUATION DES RESSOURCES ENERGETIQUES DE L'AMERIQUE LATINE

Elément de programme 11.1.1: Planification des ressources énergétiques

1. Produit

Publications techniques

Document contenant une étude comparée (sur la base de cas nationaux), des corrélations entre la macro-politique et les indicateurs de l'évolution du secteur énergétique dans la projection des résultats du développement économique et la formulation de la politique énergétique (quatrième trimestre de 1991).

Les résultats seront l'objet d'un séminaire auquel participeront des spécialistes en questions énergétiques et des utilisateurs potentiels du rapport dans la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme de travail sera exécuté en consultation avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), la Division du développement économique et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes officiels des pays, liés à la planification et à la politique en matière énergétique et à la planification du développement macro-économique.

Élément de programme 11.1.2: Etude et perspectives des ressources énergétiques en Amérique centrale

1. Produit

a) Publications techniques

i) Etude du comportement et du développement futur du système énergétique dans l'ensemble de la sous-région (quatrième trimestre de 1990).

ii) Deux études annuelles sur l'actualisation de la base régionale de données en matière d'énergie utilisés dans les services consultatifs (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

iii) Rapport biennal sur la demande et les alternatives d'offre de produits pétroliers répondant davantage à la structure de la demande intérieure du secteur énergétique et aux possibilités du marché pétrolier international (troisième trimestre de 1991).

b) Réunions spéciales d'experts

i) Réunion pour analyser l'étude mentionnée dans l'alinéa i) ci-dessus (deuxième semestre de 1990).

ii) Réunion pour étudier le rapport élaboré conformément à l'alinéa iii) ci-dessus (deuxième semestre de 1991).

c) Activités opérationnelles

Octroi de services consultatifs aux organismes gouvernementaux en matière de planification de ressources énergétiques (dix missions, 1990-1991), sous réserve du concours éventuel d'un conseiller régional (chapitre 24).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront réalisées par le Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, de façon coordonnée avec les institutions et les entreprises nationales sectorielles, ainsi qu'avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

Plusieurs activités seront menées conjointement avec des groupes techniques de travail composés par les entités nationales chargées de la politique énergétique et pétrolière des pays latino-américains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront le secteur énergétique et les organismes liés au secteur pétrolier dans les pays de la sous-région. Les résultats serviront de base à la formulation de plans nationaux en matière énergétique ainsi qu'à la formation de ressources humaines nationales.

Les utilisateurs seront contactés à l'aide de missions d'assistance technique et par la distribution des documents techniques élaborés.

Élément de programme 11.1.3: Sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Amérique centrale

1. Produit

Rapport biennal sur la recherche et les études concernant la situation antérieure et les perspectives de sources d'énergie nouvelles et renouvelables du point de vue de leur utilisation finale. Parmi les sources énergétiques autochtones, une attention spéciale sera accordée au bois, étant donné son importance historique et son rôle dans le bilan énergétique régional (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme est lié aux programmes, projets et institutions suivants: Programme d'action de Nairobi sur la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables; Programme d'évaluation des ressources énergétiques du PNUD et de la Banque mondiale; Programme multinational pour la coopération technique de la production énergétique et alimentaire en Amérique centrale (financé par l'OLADE et le Gouvernement français); OLADE et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions compétentes dans le secteur énergétique des pays de la sous-région. Les résultats contribueront à la coordination et la planification du développement de sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans les pays de la sous-région et à l'incorporation de ces éléments dans les plans énergétiques nationaux.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de missions d'assistance technique et par la distribution des études techniques élaborées.

SOUS-PROGRAMME 11.2: DEVELOPPEMENT INTEGRE DU SECTEUR DE L'ENERGIE
ELECTRIQUE EN AMERIQUE CENTRALE

Elément de programme 11.2.1: Le secteur de l'énergie électrique
en Amérique centrale

1. Produit

a) Publications techniques

i) Etude sur la disponibilité de l'énergie électrique dans l'avenir immédiat, tant à l'échelon national que régional, afin de formuler des recommandations favorisant son usage plus rationnel dans la région, notamment de l'énergie générée par des ressources autochtones (hydroénergie et géoénergie) (quatrième trimestre de 1990).

ii) Rapport de suivi des conditions existantes dans le secteur électrique après le renforcement des interconnexions électriques signalé dans les nouvelles études; recommandations techniques pour résoudre les problèmes détectés (deuxième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

Octroi d'une assistance technique aux pays couverts par le Bureau pour consolider les réseaux régionaux d'interconnexion électrique, ainsi que dans les projets en matière de planification de génération et transmission supplémentaire (dix missions, 1990-1991).

Les activités opérationnelles dépendent de l'obtention de ressources extra-budgétaires ou du concours d'un conseiller régional (section 24).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées par le Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, en coordination avec les entreprises de l'Etat de l'Amérique centrale, par l'intermédiaire de groupes techniques de travail de ces dernières, afin de favoriser le transfert de technologie et faciliter la formation spécialisée des professionnels nationaux. On consultera également les organismes sous-régionaux et régionaux pertinents, ainsi que le Comité centraméricain de l'énergie électrique (CCE), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les entités nationales de l'énergie et/ou de l'énergie électrique des pays de la sous-région. Les résultats permettront d'améliorer le fonctionnement et d'élargir les réseaux électriques des pays de la sous-région, selon les perspectives nationales, afin que les sociétés d'énergie électrique soient mieux à même de réaliser des études et des plans opérationnels de façon autonome.

A cet égard, des missions d'assistance technique seront organisées et les études techniques élaborées seront distribuées aux abonnés.

PROGRAMME 12: ENVIRONNEMENT

Présentation

En matière d'environnement, l'Amérique latine présente, au seuil de la décennie 1990, les caractéristiques suivantes:

a) Une vaste prise de conscience de l'importance de la question de l'environnement et de ses répercussions sur la qualité de la vie et le développement des activités productives; de même, la communauté s'est peu à peu organisée pour faire connaître ses inquiétudes dans ce domaine.

b) L'existence de symptômes évidents du fait que la détérioration de l'environnement, ainsi que certains accidents coûteux, ont poussé les gouvernements à prévoir des mesures visant à protéger les milieux urbain et rural ainsi que les différents écosystèmes existant dans la région.

c) La préoccupation des autorités, manifestée de façon concrète dans plusieurs pays, s'est matérialisée par l'élaboration de projets de loi et de règlements, l'étude de nouveaux modèles institutionnels, la prise en considération explicite dans la planification d'objectifs relevant du domaine environnemental, ainsi que la création d'entreprises destinées spécifiquement à la gestion de certains problèmes concrets, tels que les résidus.

d) L'existence d'une forte hétérogénéité entre les différents pays, quant à la capacité d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes et des politiques en matière d'environnement; cette diversité d'expériences offre de nombreuses perspectives à la coopération horizontale et aux différentes modalités d'assistance technique.

Les activités prévues dans le domaine de l'environnement, pendant la période biennale 1990-1991, visent essentiellement à satisfaire les besoins spécifiques des pays qui ont entrepris une démarche systématique de formulation et d'exécution de politiques environnementales.

Dans ce contexte, il faut continuer de consolider les institutions, et d'élaborer et appliquer des instruments de gestion de l'environnement, comme, par exemple, les évaluations de la détérioration de l'environnement, l'information en matière environnementale et l'aménagement du territoire.

D'autre part, étant donné les importants progrès accomplis dans ce domaine par certains pays, il faut encourager la coopération horizontale et l'assistance technique moyennant de nouvelles modalités permettant d'appuyer les pays présentant les besoins les plus urgents.

De même, les autorités compétentes en matière d'environnement, les responsables de la planification et de l'application de la politique économique ayant besoin d'une réflexion actualisée sur les implications d'un développement soutenu, le programme prévoit l'élaboration d'une étude qui permettra d'envisager ce développement à la lumière des variables environnementales. D'autres études seront également élaborées pour contribuer à l'élaboration de programmes et politiques de l'environnement et faire connaître les instruments existant en matière de gestion de l'environnement.

Dans l'accomplissement de ces tâches, le programme devrait coordonner deux projets multinationaux qui seront probablement financés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
12.1 Environnement et développement	72	24	96	100.0	48	24 c/	72	100.0
Total du programme 12, Environnement	<u>72</u>	<u>24</u>	<u>96</u>	<u>100.0</u>	<u>48</u>	<u>24</u>	<u>72</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

c/ Il faudra, pour réaliser cette activité, faire appel aux services d'un conseiller régional imputable au Chapitre 24.

SOUS-PROGRAMME 12.1: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Elément de programme 12.1.1: Prise en considération des facteurs environnementaux dans le processus de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Produit

a) Publications techniques

i) Document sur les options en vue d'un développement soutenu dans le cadre socio-économique de la région (quatrième trimestre de 1991).

ii) Document concernant la conception et l'application de programmes et de politiques dans le domaine de l'environnement (quatrième trimestre de 1990).

iii) Document sur l'application d'instruments spécifiques de gestion de l'environnement (quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

On prévoit la continuation d'un projet multinational financé par le PNUE, ainsi que les services d'un expert pour les missions d'assistance technique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le PNUE.

Des consultations officielles seront effectuées périodiquement auprès du PNUE et de son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ORPALC/PNUE), pour ce qui a trait au projet commun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les autorités gouvernementales et les experts d'organismes compétents en matière d'environnement et de planification des pays de la région.

Ces institutions seront contactées par la distribution de rapports, selon des listes d'envoi, et la réalisation de missions d'assistance technique.

Élément de programme 12.1.2: Renforcement des capacités de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans le domaine de l'environnement

1. Produit

Activités opérationnelles

On prévoit la continuation du financement d'un projet multinational par le PNUE; à cet effet, on fera appel aux services d'un conseiller régional imputables au Chapitre 24.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le PNUE.

Des consultations officielles seront effectuées périodiquement avec le PNUE et l'ORPALC/PNUE, pour ce qui a trait au projet commun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les autorités gouvernementales et les experts des organismes compétents en matière d'environnement et de planification des pays de la région.

Ces institutions seront contactées par la distribution de rapports, selon des listes d'envoi, et la réalisation de missions d'assistance technique.

PROGRAMME 13: ALIMENTATION ET AGRICULTURE**Présentation**

Ce programme, qui sera exécuté avec l'appui de la FAO par l'intermédiaire de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, poursuit deux types d'objectifs: étudier et analyser des questions prioritaires liées aux aspects économiques et sociaux de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural; et appuyer les pays de la région dans les efforts qu'ils déploient sur le plan méthodologique, analytique et opérationnel en faveur de la situation alimentaire et nutritionnelle, et du développement agricole et rural. Ces deux objectifs impliquent la réalisation d'activités en matière de coopération internationale et d'intégration intrarégionale.

Il existe une corrélation entre les différents éléments du programme qui visent à l'atteinte des objectifs suivants: i) l'éradication de la pauvreté rurale; ii) l'élimination de la faim et de la dénutrition; et iii) l'augmentation de la production agricole afin d'améliorer et de stabiliser l'approvisionnement alimentaire et d'accroître, de façon soutenue, les disponibilités monétaires. Cette expansion de la production devra être obtenue dans un contexte d'efficacité, de compétitivité et d'utilisation rationnelle des ressources productives.

Une attention particulière est accordée, dans le programme pour la période biennale 1990-1991, à l'analyse des conséquences et des répercussions que pourrait entraîner, à moyen et à long terme, la gestion macro-économique associée à l'ajustement et à la stabilisation des économies nationales, sur le plan des résultats économiques et sociaux des agricultures nationales, de la structure des politiques spécifiques favorisant la croissance sectorielle, ainsi que des revenus et conditions de vie des différents agents productifs dans le domaine agricole. Il s'agit d'évaluer les effets positifs et négatifs exercés par les politiques macro-économiques appliquées au cours des années 80 sur les agricultures nationales. A cet égard, on tiendra compte non seulement de leurs répercussions sur la production et sur les prix relatifs, mais également sur la répartition du revenu, les salaires et rémunérations agricoles et le coût des biens intermédiaires importés, étant donné leur importance respective en matière de rentabilité agricole. On prêterera une attention spéciale, dans cet examen, aux avantages et à la détérioration de l'agriculture paysanne.

Au cours de ces dernières années, la réalité agricole et rurale de l'Amérique latine a subi de profonds changements, qui, très certainement, se poursuivront à plus grande échelle et plus rapidement. Parmi les facteurs qui conditionnent la transformation de la structure productive agricole, l'un des plus importants est l'ensemble de répercussions directes et indirectes dérivées du processus de transformation des modalités d'organisation sociale de la production industrielle et des conditions techniques dans lesquelles celle-ci se déroule.

On prévoit l'étude de situations nationales où les articulations intersectorielles ont favorisé et orienté les transformations agraires et sur

lesquelles on puisse baser un effort analytique, à l'échelon régional, permettant d'offrir des alternatives de politique propres à consolider le développement agro-industriel et ainsi porter remède à la pauvreté rurale.

En matière de sécurité alimentaire, on prétend évaluer les résultats et les lacunes des politiques alimentaires appliquées par les pays de la région vers la fin de cette décennie, dans le cadre de l'ajustement et de la stabilisation. A cette fin, on évaluera les répercussions de ces politiques en termes de degré d'autonomie, de suffisance, de stabilité, de pérennité et d'équité des systèmes alimentaires nationaux. On accordera la priorité, dans cette étude, à l'examen des problèmes que présente l'accès aux aliments de la part de la population présentant le plus haut risque alimentaire et nutritionnel, ainsi qu'à la conception de politiques et de programmes alternatifs pour les résoudre.

Ces efforts analytiques seront complétés par l'application de nouvelles approches méthodologiques faisant largement appel, et de façon systématique, aux instruments de la micro-informatique aux différentes phases du processus de planification et de programmation du développement agricole et rural. Cette modernisation permettra d'obtenir un processus plus efficace et souple et de perfectionner l'utilisation de sa base quantitative.

L'intégration progressive de l'agriculture au développement général s'est traduite par un changement profond des rapports campagne-ville et par des relations intersectorielles plus étroites et complexes. C'est pourquoi le programme proposé pour l'alimentation et l'agriculture présente plusieurs corrélations avec d'autres programmes de la CEPALC, ce qui s'est déjà traduit par la réalisation de plusieurs études interdivisions. On prévoit une intensification de ces travaux conjoints, étant donné l'importance accordée à l'analyse des principaux éléments du développement agricole dans le cadre du développement global.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
13.1 Politiques, plans et programmes de développement agricole et perspectives à long terme	144	120	264	100.0	144	120	264	100.0
Total programme 13, Alimentation et agriculture	<u>144</u>	<u>120</u>	<u>264</u>	<u>100.0</u>	<u>144</u>	<u>120</u>	<u>264</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

**SOUS-PROGRAMME 13.1: POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET PERSPECTIVES A LONG TERME**

Elément de programme 13.1.1: Macro-économie et politique agricole

1. Produit

Publications techniques

a) Document sur la structure de la politique agricole prédominante (troisième trimestre de 1991).

Dans ce document, on examinera les conséquences et les répercussions, dans les années 80, de la gestion macro-économique, associée à l'ajustement et à la stabilité des économies de la région, sur la structure des politiques agricoles nationales et sur les instruments utilisés dans l'évolution de l'économie agricole, ainsi que sur le degré de bien-être et d'efficacité des différents agents productifs agricoles.

Le premier trimestre de 1990 sera consacré à la conception de l'étude et au recueil de l'information quantitative pertinente. Au cours du deuxième trimestre de cette même année, on choisira et engagera les consultants nationaux qui participeront à l'étude; ceux-ci remettront leurs rapports nationaux au début du troisième trimestre de 1990, période au cours de laquelle une version préliminaire du rapport, sur le plan régional, sera élaborée et soumise à l'examen et aux observations d'autres divisions et groupes de la CEPALC et de la FAO au cours du premier trimestre de 1991; la version finale du document sera ainsi élaborée vers la mi-1991.

b) Document sur le comportement de la production agricole dans la sous-région centraméricaine, contenant des éléments d'appréciation visant à accroître et à diversifier la production agricole en Amérique centrale en l'orientant vers de nouveaux produits (troisième trimestre de 1991).

c) Document sur la situation de la sécurité alimentaire dans la région centraméricaine (premier trimestre de 1991).

d) Document sur la crise de l'agriculture en Amérique centrale au cours des années 1980, et notamment, l'étude des problèmes de type structural et de sécurité alimentaire, ainsi que des changements intervenus dans la conjoncture (quatrième trimestre de 1990)

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le document mentionné à l'alinéa a) sera élaboré conjointement avec la FAO, par l'intermédiaire de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, en consultation avec d'autres divisions de la CEPALC et avec les divisions techniques pertinentes de la FAO.

Les documents b) à d) seront élaborés par la Section CEPALC/FAO de l'agriculture du Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, en coordination avec la Division CEPALC/FAO de l'agriculture du siège de la CEPALC, et en consultation avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. On établira également des rapports de coordination et de

consultation avec des organismes sous-régionaux et régionaux de coopération liés au secteur agricole, tels que le Département agricole du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), le Conseil régional de coopération agricole de l'Amérique centrale, Panama et la République Dominicaine (CORECA), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), etc.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la formulation et de l'application des politiques conçues du point de vue macro-économique et des stratégies de développement global et sectoriel prévoyant des activités relevant du domaine agricole. L'information et l'analyse résultant de cet élément de programme serviront à la prise de décisions de la politique globale en matière agricole, et à la formulation de plans de développement agricole à court et à moyen terme.

Élément de programme 13.1.2: Influences intersectorielles sur la structure de production agricole

1. Produit

Publications techniques

Document sur les répercussions du processus d'articulation agriculture-industrie-services sur les changements intervenus dans la structure de production du secteur agricole, à la lumière, notamment, des orientations du progrès technologique et de ses répercussions sur les modalités d'organisation sociale de l'agriculture (deuxième trimestre de 1991).

On commencera l'étude, au cours du premier trimestre de 1990, par la sélection des cas nationaux présentant des articulations intersectorielles favorables, afin d'en évaluer l'incidence sur les transformations au niveau de la production agricole, et par le recueil du matériel statistique et qualitatif disponible. Au cours du deuxième trimestre de cette année, on choisira et engagera les consultants nationaux qui participeront à l'étude; ceux-ci remettront leurs rapports nationaux au début du troisième trimestre de 1990, période au cours de laquelle une version préliminaire du document, sur le plan régional, sera élaborée et soumise à l'examen et aux observations de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technique et d'autres divisions de la CEPALC et de la FAO, au cours du premier trimestre de 1991; la version finale de l'étude sera ainsi élaborée vers la mi-1991.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Exécution conjointe avec la FAO, par l'intermédiaire de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, et en consultation avec la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technique et d'autres divisions de la CEPALC, ainsi qu'avec les divisions techniques pertinentes de la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification globale, régionale et sectorielle, de la formulation de programmes de développement agro-industriel et d'approvisionnement alimentaire, qui pourront utiliser les antécédents, la méthodologie et les analyses contenus dans cette publication technique dans la réalisation d'activités menées, à l'échelon officiel ou privé, en faveur du développement agro-industriel, et liées au développement rural.

Élément de programme 13.1.3: Sécurité alimentaire

1. Produit

Publications techniques

Document sur l'évolution, les résultats et les lacunes des politiques alimentaires adoptées par les pays de la région, à la fin des années 80 (quatrième trimestre de 1991).

Ce document contiendra une évaluation des progrès effectivement accomplis grâce à ces politiques, en termes d'autonomie, de suffisance, de stabilité, de pérennité et d'équité des systèmes alimentaires nationaux. On mettra l'accent sur l'actualisation et la reformulation de la politique économique adoptée dans le secteur agro-alimentaire, à la lumière des résultats pratiques obtenus jusque là par les politiques spécifiques en faveur des groupes vulnérables ou en situation de risque alimentaire et nutritionnel.

L'étude commencera pendant le troisième trimestre de 1990 avec la sélection des cas nationaux les plus représentatifs en matière de sécurité alimentaire, prise dans son sens le plus large. Dans la première moitié de 1991, on recueillera les antécédents, les indicateurs et autres données empiriques pertinentes et on élaborera un rapport préliminaire, à l'échelon régional, qui sera soumis à la discussion et aux commentaires et suggestions correspondants, de façon à être publié à la fin de 1991.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Exécution conjointe avec la FAO, par l'intermédiaire de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, et en consultation avec d'autres divisions de la CEPALC et les divisions et groupes techniques pertinents de la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux responsables de la planification globale et sectorielle, de l'approvisionnement alimentaire et de la sécurité alimentaire nationale; l'approche méthodologique révisée et les formules alternatives de politique contenues dans l'étude leur serviront d'éléments d'appréciation pour l'élaboration ou reformulation et mise en oeuvre de la politique économique dans le secteur agro-alimentaire.

Elément de programme 13.1.4: Micro-informatique et planification agricole

1. Produit

Publications techniques

Document méthodologique sur l'utilisation de la micro-informatique aux différentes phases du processus de planification du développement agricole. Il s'agit d'adapter des programmes informatisés pour produire des modèles d'analyse facilitant l'incorporation des variables propres à la planification sectorielle et l'identification, la formulation et l'évaluation des plans, programmes et projets de développement, aspects qui présentent une importance considérable dans l'exercice de la planification. L'utilisation de la micro-informatique dans le domaine de la planification peut être envisagée de deux points de vue: d'une part, de la perspective de l'action spatiale (nationale, régionale, sous-régionale, dans les domaines des projets, etc.); et de l'autre, du point de vue des différentes phases du processus de planification sectorielle (diagnostic, formulation, exécution, suivi, etc.) (quatrième trimestre de 1991).

L'étude contiendra des références et des propositions sur plusieurs problèmes, dont, notamment: la standardisation des méthodologies utilisées dans la région, l'amélioration des techniques d'analyse, l'incorporation d'un plus grand nombre de variables à l'analyse, l'obtention de résultats alternatifs et comparables selon deux ou plusieurs hypothèses de travail, une plus grande efficacité et un accès élargi à l'utilisation de modèles, la validation systématique de l'information, etc. Les propositions formulées dans l'étude obéiront essentiellement à la nécessité d'apporter un nouvel élan au processus de développement agricole, dans le contexte des stratégies globales et sectorielles, des répercussions de l'ajustement et de la stabilisation des économies nationales.

Pour le premier semestre de 1990, on aura recueilli et analysé les principaux instruments visant à perfectionner les banques et les bases de données concernant l'information automatisée pour la planification sectorielle dans la région. Vers la fin de l'année, on aura une vision détaillée des principaux programmes appliqués au sein et hors de la région, notamment ceux qui sont déjà élaborés et exécutés par la FAO. Pendant la première moitié de 1991, on élaborera une étude préliminaire qui sera soumise à la discussion, aux observations ou suggestions, de façon à être publiée fin 1991.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Exécution conjointe avec la FAO, par l'intermédiaire de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, en consultation avec d'autres divisions de la CEPALC et avec les divisions et les groupes techniques pertinents de la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux responsables de la planification et de la programmation du développement agricole et rural, qui pourront tirer parti de l'approche méthodologique et des progrès accomplis en matière d'adaptation de programmes de micro-informatique aux processus nationaux de planification du développement sectoriel.

Elément de programme 13.1.5: L'avenir des produits traditionnels
d'agro-exportation dans le développement
agricole de l'Amérique centrale

1. Produit

Publications techniques

Document sur la récupération et l'éventuelle amélioration des niveaux de production des produits traditionnels. On mettra l'accent sur les aspects liés à l'industrialisation de ces produits et sur la plus grande participation des opérateurs nationaux à leur commercialisation extérieure, afin de les mettre mieux à même de répondre aux variations de la demande (troisième trimestre de 1990).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté par la Section CEPALC/FAO de l'agriculture du Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, en coordination avec la Division CEPALC/FAO de l'agriculture du siège de la CEPALC, et en consultation avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Vu son caractère multidisciplinaire, il faudra également faire appel, dans l'exécution de cette activité, à des intrants en provenance de l'industrie et du commerce, et à la collaboration avec des fonctionnaires de ces secteurs (au sein du Secrétariat de la CEPALC, avec les groupes ou les divisions correspondants, et dans les pays, avec les ministères pertinents).

On effectuera périodiquement des consultations officielles avec les organismes sous-régionaux et régionaux de coopération tels que la BCIE, le SIECA, le CORECA, etc. Pour certains aspects techniques, on consultera l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) (processus industriels) et le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (processus de commercialisation).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires des pays de la sous-région responsables des bureaux sectoriels de planification et les organisations syndicales (de producteurs et exportateurs de produits traditionnels d'exportation).

PROGRAMME 14: ETABLISSEMENTS HUMAINS

Présentation

Ce programme a essentiellement pour but d'aider les pays dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer de façon substantielle les conditions de logement et des établissements humains dans la région, notamment dans les secteurs disposant de revenus moins élevés, en:

a) favorisant une distribution spatiale de la population et des établissements humains qui soit en harmonie avec le développement des pays et la préservation de l'environnement;

b) encourageant l'emploi et l'acheminement de l'épargne vers l'investissement dans le secteur du logement et des établissements humains; et

c) favorisant la participation efficace de tous les groupes sociaux et du gouvernement à la planification et à la gestion du secteur du logement et des établissements humains.

Ce programme suit les mêmes lignes que celui de la période biennale antérieure, dans le cadre général du plan à moyen terme dont il relève, mais il est structuré de façon différente afin de refléter davantage les priorités signalées par les pays de la région et les orientations de la communauté internationale en la matière.

Il est composé de quatre sous-programmes:

Le premier, basé sur l'examen des conditions, des stratégies et la gestion du développement des établissements humains dans la région, est divisé en quatre éléments de programme:

a) les conditions et les tendances des établissements humains dans la région;

b) l'administration, la planification et le maintien des systèmes métropolitains;

c) les autorités locales et la formulation de plans et de projets à l'échelon local; et

d) la participation communautaire et les organisations non-gouvernementales.

Le deuxième sous-programme, axé sur la formation de ressources humaines, prévoit la mise en oeuvre d'un programme régional de formation en administration municipale.

Le troisième sous-programme concerne la création et l'amélioration du logement, de l'infrastructure et des services dans les établissements humains précaires; il comporte un élément de programme dans lequel sont envisagés certains aspects du développement et des techniques de construction et d'amélioration du logement, de l'infrastructure et des services dans les établissements humains, notamment dans les secteurs à moindres revenus.

Le quatrième et dernier sous-programme est consacré à l'étude des ressources disponibles pour le logement et les établissements humains, et au développement du secteur du bâtiment. L'élément de programme qu'il comprend concerne la mobilisation et l'utilisation de ressources pour le secteur du logement, ainsi que l'évaluation de l'industrie du bâtiment dans la région.

Ces activités visent, en général, à aborder le problème des établissements humains d'un point de vue régional répondant, dans le même temps, aux priorités du développement national.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
14.1 Recherche sur la méthodologie de la planification et sur les techniques appropriées de construction	23	23	46	48.0				
14.2 Formation	10	8	18	19.0				
14.3 Pauvreté urbaine et établissements précaires	12	10	22	23.0				
14.4 Diffusion de l'information et participation	3	7	10	10.0				
Total programme 14 (88-89), Etablissements humains	<u>48</u>	<u>48</u>	<u>96</u>	<u>100.0</u>				
14.1 Etudes des conditions, stratégies et gestion du développement des établissements humains dans la région					10	20	30	42.0
14.2 Formation					6	12	18	25.0
14.3 Etablissements précaires: logement, infrastructure et services					6	8	14	19.0
14.4 Ressources pour le logement et le secteur du bâtiment					2	8	10	14.0
Total programme 14 (90-91), Etablissements humains					<u>24</u>	<u>48</u>	<u>72</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 14.1: ETUDE DES CONDITIONS, STRATEGIES ET GESTION
DU DEVELOPPEMENT DES ETABLISSEMENTS HUMAINS
DANS LA REGION

Elément du programme 14.1.1: Les conditions et les tendances des
établissements humains dans la région

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur les principes directeurs et les méthodologies en vue du recueil systématique, de l'étude et de la publication d'indicateurs et de données sur l'évolution des conditions du logement et des établissements humains dans la région (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et ses résultats serviront de matériel au Centre latino-américain de démographie (CELADE).

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès du Bureau des statistiques du Département des affaires économiques et sociales (UNSO/DAESI) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les bureaux nationaux des statistiques, les organismes nationaux de planification, et les organismes sectoriels en matière de logement et d'établissements humains des pays de la région.

Ces institutions seront contactées moyennant la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

Elément de programme 14.1.2: Administration et institutions métropolitaines

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur l'extension du phénomène métropolitain dans la région, contenant des propositions et des lignes d'action en vue de la planification et de l'administration des centres urbains (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et ses résultats serviront de matériel d'étude à l'Université des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes sectoriels en matière d'établissements humains et d'environnement, et les autorités municipales de centres urbains.

Ces institutions seront contactées moyennant la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

Élément de programme 14.1.3: Les autorités locales. Formulation de plans et de projets à l'échelon local

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur les méthodologies et les instruments propres à améliorer la capacité de gestion des autorités locales et leur coordination avec d'autres organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes sectoriels en matière d'établissements humains et les autorités municipales.

Ces institutions seront contactées par la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

Elément de programme 14.1.4: Participation communautaire et organisations non-gouvernementales

1. Produit

Publications techniques

Rapport sur la participation coordonnée des organisations non-gouvernementales et communautaires au processus de création du logement et de développement des établissements humains dans la région (troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes sectoriels en matière de logement et d'établissements humains, les autorités municipales et les organisations communautaires et non-gouvernementales.

Ces institutions seront contactées par la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

SOUS-PROGRAMME 14.2: FORMATION

Elément de programme 14.2.1: Formation

1. Produit

Activités opérationnelles

On prévoit la mise en marche d'un projet de formation en matière d'administration et de gestion des finances municipales afin que les autorités pertinentes soient mieux à même de jouer un rôle plus important dans l'amélioration des conditions de logement, en particulier, et de l'habitat en général (activité permanente au cours de la période biennale 1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra entièrement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et ses résultats serviront de

matériel d'étude à l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les autorités municipales, les organismes sectoriels en matière de logement et d'établissements humains, et les organismes nationaux de planification.

Ces institutions seront contactées moyennant la réalisation d'activités de formation.

SOUS-PROGRAMME 14.3: ETABLISSEMENTS PRECAIRES: LOGEMENT, INFRASTRUCTURE ET SERVICES

Elément de programme 14.3.1: Développement et techniques du logement, de l'infrastructure et des services

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur la mise au point et l'application de techniques et de normes correspondant aux réalités des établissements humains précaires de la région, en vue de la fourniture, de l'amélioration et de l'entretien du logement, de l'infrastructure et des services (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes sectoriels en matière de logement et d'établissements humains, les autorités municipales et les organisations non-gouvernementales et communautaires qui s'occupent, en général, de la construction et de l'entretien du logement et des établissements humains.

Ces institutions seront contactées par la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

SOUS-PROGRAMME 14.4: RESSOURCES DESTINEES AU LOGEMENT ET AU SECTEUR
DU BATIMENT

Elément de programme 14.4.1: L'industrie du bâtiment

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur l'utilisation de ressources dans le secteur du logement et sur l'incidence de l'industrie de la construction du logement, de l'infrastructure et des services, tant sur le plan formel qu'informel, sur l'emploi et le développement économique et social de la région (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

Des consultations officielles seront effectuées périodiquement auprès du Bureau des statistiques du Département des affaires économiques et sociales internationales et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes sectoriels en matière de logement et d'établissements humains des pays de la région. Ces institutions seront contactées par la divulgation de l'information lors de réunions intergouvernementales et la réalisation d'activités de formation. Les rapports seront également remis aux personnalités s'intéressant à cette question.

PROGRAMME 15: DEVELOPPEMENT INDUSTRIELPrésentation

Les activités prévues au titre de ce programme pendant la période biennale 1990-1991 seront centrées sur l'étude des répercussions, pour le développement industriel de la région, des tendances mondiales au redéploiement industriel et de la crise économique que traversent l'Amérique latine et les Caraïbes depuis le début des années 80. Une des tâches principales sera de favoriser la relance du secteur manufacturier et de réévaluer la stratégie et les politiques industrielles afin de répondre davantage à la conjoncture actuelle du système économique international et des économies des pays de la région. On tentera également d'identifier les aspects qui présentent un intérêt vital pour atteindre les niveaux adéquats de compétitivité internationale en matière industrielle, afin de contribuer à une croissance économique auto-soutenue et compatible avec les plans nationaux de développement.

Outre ces études, on continuera de fournir une assistance aux pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi qu'aux organismes régionaux et sous-régionaux dans la recherche de nouveaux domaines et mécanismes de coopération intra-régionale et internationale sur le plan du développement industriel.

Les éléments de ce programme sont regroupés en deux sous-programmes. Dans le premier, intitulé "L'avenir du développement industriel et le nouvel ordre économique international", on prévoit une série d'activités liées au processus d'industrialisation et à sa contribution à l'atteinte des buts et objectifs du développement économique et social.

Les aspirations des pays et de la région en général en matière de développement impliquent un certain nombre de responsabilités et d'exigences pour le secteur manufacturier en termes de taux de croissance et de modalités de production plus solides, interdépendantes et techniquement avancées, lui permettant de contribuer de façon plus dynamique au processus de développement économique et social. Pendant les décennies 1950, 1960 et 1970, les activités industrielles des pays de la région ont enregistré des progrès sensibles du point de vue de la diversification de la production, de la satisfaction de la demande intérieure et de l'exportation de produits manufacturés; l'importance de ces activités a également augmenté au sein de l'économie, le taux d'expansion industrielle étant supérieur à celui de la croissance économique globale.

Cette modalité de développement a commencé à subir un profond changement vers la mi-1970, avec le fléchissement de la croissance industrielle. La situation est devenue particulièrement critique au début de la décennie 1980, moment où le degré d'industrialisation a enregistré un recul. A la base de cette situation se trouvent des facteurs intérieurs et internationaux, ainsi

que structurels. Ces derniers, inhérents au processus même d'industrialisation, sont liés à la désarticulation de la production au sein du secteur industriel, et entre ce dernier et les autres activités économiques, ce qui constitue l'une des principales lacunes de l'industrialisation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Au début de la prochaine décennie, les efforts viseront essentiellement à sortir de la crise. Il faudra, dans le même temps, réorienter la croissance et définir des critères permettant d'élaborer de nouvelles modalités d'industrialisation. C'est pourquoi il est particulièrement important d'examiner et de réévaluer certaines caractéristiques fondamentales du développement industriel de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de définir les mesures et les ajustements à effectuer, afin que le secteur manufacturier soit en mesure de s'adapter et de répondre aux besoins qui surgiront à la fin de la crise.

Ces activités, qui ont été amorcées au cours des périodes antérieures et ont donné lieu à la production de plusieurs documents d'évaluation et à la réalisation d'une série de réunions, devront se poursuivre au cours de la période biennale 1990-1991.

Les études prévues au titre du premier élément de sous-programme consiste en une analyse et une évaluation de l'industrialisation de la région. Ces études sont particulièrement importantes car elles serviront de base aux autres activités. Le deuxième élément concerne les stratégies de développement et les politiques de développement industriel. Le troisième, le réaménagement industriel en Amérique latine; le quatrième, l'articulation industrielle, le progrès technique et la compétitivité internationale sur le plan des produits manufacturés, et le cinquième, le financement du développement industriel. Finalement, le sixième élément prévoit des activités en matière de services consultatifs et de cours de formation dans le domaine du développement industriel.

Le deuxième sous-programme, intitulé "Etude des processus nationaux et consolidation des capacités nationales de formulation de politiques industrielles", prévoit l'étude de cas nationaux et de l'évolution des secteurs industriels respectifs. Dans les deux premiers éléments du sous-programme, on étudiera les processus d'industrialisation de plusieurs pays de la région, afin d'en établir les similitudes et les principales différences. Le troisième élément concerne l'industrie des biens d'équipement et la continuation des activités amorcées au cours des années précédentes; les efforts viseront à l'élaboration et application de programmes de coopération dans des domaines considérés essentiels pour le développement régional. Le quatrième élément est consacré à l'étude du redéploiement et du développement de certains secteurs de l'industrie manufacturière. Le cinquième élément concerne le secteur de la petite et moyenne industrie, ainsi que les services consultatifs qui seront fournis aux Etats membres de la CEPALC. Dans le septième et dernier élément, on envisage la formulation des plans de coopération entre les pays de la région dans le domaine du développement industriel.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BO _a /	RE _b /	Total	%	BO _a /	RE _b /	Total	%
15.1 L'avenir du développement industriel et le nouvel ordre économique international	122	-	122	64.0	80	48 d/	128	41.0
15.2 Etude des processus nationaux et consolidation des capacités nationales de formulation de politiques industrielles					88	96	184	59.0
15.2 Coopération régionale à l'échelon global et sectoriel	46	24 c/	70	36.0				
Total programme 15, Développement industriel	<u>168</u>	<u>24 c/</u>	<u>192</u>	<u>100.0</u>	<u>168</u>	<u>144</u>	<u>312</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

c/ Correspond à un poste de conseiller régional affecté par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

d/ Correspond à un poste de conseiller régional, affecté par l'ONUDI, et un expert financé à l'aide de ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 15.1: L'AVENIR DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Elément de programme 15.1.1: Examen et évaluation de l'industrialisation en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Produit

Publications techniques

Rapport biennal sur le processus d'industrialisation et les effets de la crise des années 80 sur l'industrie manufacturière en Amérique latine et dans les Caraïbes, et comparaison des résultats avec les objectifs que la région s'est fixée (troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

La publication mentionnée au point 1 servira de document de référence à la formulation de politiques et de plans de développement industriel.

Élément de programme 15.1.2: Stratégies et politiques de développement industriel

1. Produit

Publications techniques

Document concernant les répercussions de diverses politiques et incitations au développement sur l'évolution du secteur industriel (deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

La publication mentionnée au point 1 servira de document de référence à la formulation de politiques et de plans de développement industriel.

Élément de programme 15.1.3: Réaménagement industriel en Amérique latine

1. Produit

a) Publications techniques

Rapport semestriel sur l'industrialisation et le développement technique, contenant un recueil et un examen de l'information relative aux tendances et aux politiques de réaménagement industriel (rapport intitulé: "Industrialisation et développement technique"; deuxième et quatrième trimestres de 1990, deuxième et quatrième trimestres de 1991).

b) Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux organismes gouvernementaux liés au secteur industriel, en ce qui concerne les répercussions des tendances internationales sur l'industrie manufacturière de la région, les programmes de réaménagement et les politiques industrielles (1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Elément de programme 15.1.4: Articulation industrielle, progrès technique et compétitivité internationale

1. Produit

Publications techniques

Document sur l'articulation industrielle, l'application du progrès technique et son incidence sur le plan de la compétitivité internationale (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.1.5: Financement du développement industriel

1. Produit

Document concernant les problèmes de financement du secteur industriel et les politiques proposées dans ce domaine (troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.1.6: Collaboration en matière de services consultatifs et cours de formation dans le domaine du développement industriel

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services de formation aux Etats membres dans le domaine du développement industriel (1990-1991).

Cet élément comprend des activités dérivées de la collaboration avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) et d'autres groupes du système de la CEPALC en matière d'organisation de ces cours de formation.

L'exécution de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

SOUS-PROGRAMME 15.2: ETUDE DES PROCESSUS NATIONAUX ET CONSOLIDATION DES CAPACITES NATIONALES DE FORMULATION DE POLITIQUES INDUSTRIELLES

Elément de programme 15.2.1: Processus nationaux d'industrialisation

1. Produit

Publications techniques

Deux documents concernant les processus nationaux d'industrialisation qui contiendront un examen des problèmes rencontrés par les pays de la région ainsi que des politiques adoptées pour encourager l'industrie manufacturière (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Elément de programme 15.2.2: Création d'industries à technologie intermédiaire dans le cadre des politiques de promotion des exportations et d'ouverture dans l'isthme de l'Amérique centrale, en Republique Dominicaine et à Haïti

1. Produit

Publications techniques

Document concernant le cadre général et une stratégie de développement industriel plus équitable et plus conforme aux modèles nationaux de développement, permettant la mobilisation d'intrants et de composants parmi les pays de la sous-région afin de consolider les produits d'exportation (deuxième trimestre de 1991).

Des réunions et des séminaires d'experts sectoriels seront organisés afin de définir les branches industrielles spécifiques dans lesquelles cette stratégie sera appliquée. A cet effet, il faudra faire appel à des fonds extra-budgétaires.

Des missions d'assistance technique seront également organisées (imputables aux postes d'activités opérationnelles, Chapitre 24).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des rapports de consultation et de coordination seront établis avec des institutions sous-régionales et régionales telles que le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA) et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), ainsi qu'avec les projets régionaux liés au secteur industriel, aux biens d'équipement et au commerce de facteurs de production industriels.

On procédera également à des échanges d'information et à des consultations avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie, ainsi qu'avec des projets sectoriels du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et autres entités de coopération.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les ministères du développement industriel et les bureaux sectoriels de planification; les cadres d'associations syndicales (chambres, fédérations et associations d'industriels), ainsi que les entités universitaires liées à la recherche technologique, la formation et la productivité industrielle.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.2.3: Développement d'industries de biens d'équipement

1. Produit

Activités opérationnelles

Services consultatifs aux Etats membres de la CEPALC, notamment par la création de groupes de travail et l'organisation de réunions régionales à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des chefs d'entreprise, dans le cadre d'un projet régional de coopération technique sur le développement d'industries de biens d'équipement (1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.2.4: Restructuration et développement des secteurs industriels

1. Produit

Publications techniques

Deux documents concernant des secteurs de l'industrie manufacturière, à déterminer. Ces études ont pour but de fournir aux Etats membres les antécédents nécessaires quant au comportement de ces secteurs et aux politiques susceptibles d'y être appliquées (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.2.5: Développement de la petite et moyenne industrie et politiques de promotion

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux Etats membres de la CEPALC, notamment par la création de groupes de travail et l'organisation de réunions régionales à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des chefs

d'entreprise, dans le cadre d'un projet régional de coopération technique sur le développement de la petite et moyenne entreprise et les politiques de promotion (1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 15.2.6: Coopération entre les pays de la région en vue de l'industrialisation

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux Etats membres de la CEPALC, notamment par la création de groupes de travail et l'organisation de réunions régionales à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des chefs d'entreprise, dans le cadre d'un projet régional de coopération technique sur la coopération entre les pays de la région en vue de l'industrialisation (1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales liées au secteur industriel.

Ces institutions seront contactées suivant des listes de distribution et moyennant la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

PROGRAMME 16: COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENTPrésentation

Le programme sur le commerce international et le financement du développement a pour objet d'évaluer les problèmes et de proposer certains principes directeurs concernant les divers aspects liés à ce domaine. Comme on le sait, le développement économique et social de l'Amérique latine est directement et étroitement lié à l'évolution et aux perspectives du commerce international de la région et du financement extérieur que celle-ci pourra obtenir.

Le programme de travail pour la période biennale 1990-1991 comprend cinq sous-programmes. Le premier, intitulé l'Amérique latine et les relations économiques internationales, met l'accent sur les négociations économiques internationales, afin, essentiellement, de proposer des principes d'action en commun susceptibles de renforcer le pouvoir de négociation de la région. L'évaluation de ces négociations constituera, à son tour, un matériel précieux pour l'analyse globale des problèmes et des politiques concernant les relations extérieures de l'Amérique latine. Ce sous-programme prévoit également des activités visant à identifier et à formuler des propositions concrètes propres à renforcer la capacité d'action commune de la région quant au commerce des produits de base, des produits manufacturés et des services, et à évaluer l'incidence négative de la recrudescence du protectionnisme sur les pays de la région. Ce sous-programme a également pour but de favoriser les politiques de promotion des exportations des produits manufacturés latino-américains, et, dans le même temps, d'étudier l'économie de certains produits de base présentant un intérêt pour l'Amérique latine.

Le deuxième sous-programme comprend certaines études systématiques des relations économiques de l'Amérique latine avec les principaux pays du Nord, dans lesquelles on étudie la nature même des problèmes propres à ces relations et on propose des solutions susceptibles de faire l'objet de négociations bilatérales ou multilatérales. Ces rapports ne se limitent pas seulement aux pays ou groupes de pays avec lesquels il existe traditionnellement des échanges commerciaux et financiers, à savoir les pays développés à économie de marché, mais concernent également les pays ou groupes de pays avec lesquels il est possible d'élargir les relations commerciales, tels que les pays à économie planifiée.

L'évolution récente de l'économie mondiale, en général, et de l'Amérique latine en particulier montre qu'il faut mettre au point des critères et des politiques permettant de compatibiliser les ressources financières amoindries des pays de la région et le processus de croissance économique soutenue. Dans le troisième sous-programme, on se penchera sur les aspects institutionnels et les mécanismes éventuels facilitant la mise en oeuvre des politiques visant à consolider la capacité de financement des pays de la région et à favoriser l'utilisation plus rationnelle de leurs ressources financières.

Le quatrième sous-programme traite de l'intégration et de la coopération économique régionales, ainsi que de la coopération économique entre l'Amérique latine et les Caraïbes et les pays et de régions en développement de

l'Afrique et de l'Asie. A la lumière de la crise économique que traverse la région, du degré élevé d'endettement extérieur et du protectionnisme exercé par les centres développés, il est indispensable de renforcer les liens économiques entre pays de la région afin d'améliorer leur insertion au sein de l'économie mondiale et stimuler leur développement économique et social. A cet effet, on fournira un soutien aux mécanismes d'intégration et de coopération de la région, et notamment aux pays relativement moins avancés, afin qu'ils soient davantage en mesure de participer à ces processus. On examinera également la question des services en matière d'intégration et de coopération régionales. L'autre domaine d'action prévu dans ce sous-programme est la coopération horizontale avec d'autres pays et régions en développement, domaine dans lequel on continuera de travailler conjointement avec les commissions économiques régionales des Nations Unies pour l'Afrique et pour l'Asie.

Le cinquième sous-programme correspond aux activités proposées par le Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes. Les activités prévues au titre de ce sous-programme visent essentiellement à encourager la coopération entre les pays des Caraïbes et, en particulier, à favoriser l'échange de données d'expérience dans plusieurs domaines présentant un intérêt mutuel.

Les objectifs visés par certains éléments de programme constituant ce sous-programme peuvent être résumés de la façon suivante.

Le premier, intitulé "Etude économique des pays des Caraïbes", contient des évaluations, par décennie, de l'évolution économique des pays membres du CDCC, servant de matériel de référence aux gouvernements des pays membres du CDCC, et notamment aux ministères de la planification, des finances et du commerce, et, en général, aux professionnels des Caraïbes --notamment les économistes-- et les média.

Le deuxième, qui concerne la planification économique et sociale dans les Caraïbes, est essentiellement destiné aux fonctionnaires chargés de la planification, mais également aux responsables de la formulation des politiques des secteurs public et privé.

Dans le vaste éventail d'activités prévues au titre de l'élément de programme "Développement social dans les Caraïbes", une question importante sera celle de l'intégration de la femme au développement.

Les produits du cinquième élément de programme, intitulé "Population", seront destinés aux instituts nationaux de planification, aux ministères de la santé et de l'éducation, aux bureaux des statistiques et autres entités officielles chargées de la planification et de la formulation de politiques.

Le septième élément de programme, qui comprend divers produits en matière d'information et de documentation pour le développement économique et social (à savoir, les activités opérationnelles et les publications du Système d'information des Caraïbes, du Système d'information sur les brevets et de la Banque de données statistiques des Caraïbes) ont pour but d'appuyer les travaux des fonctionnaires gouvernementaux des Caraïbes, ainsi que la recherche dans les universités et autres institutions universitaires de la sous-région.

Le huitième élément de programme, qui concerne le commerce international et le financement du développement, a pour but de fournir un appui, par le biais d'activités opérationnelles et de publications techniques, aux hauts fonctionnaires gouvernementaux responsables du commerce et des aspects financiers ainsi qu'aux cadres supérieurs du secteur privé.

Le neuvième élément de programme traite du soutien accordé aux travaux du secrétariat de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO), de la direction et des pays membres de l'OECO.

Finalement, le dixième élément de programme "Services d'information générale" est consacré à la publication d'un bulletin d'information du secrétariat du CDCC --Focus--, qui sera distribué aux organismes et services des pays membres du CDCC, aux organisations sous-régionales et régionales, ainsi qu'aux institutions spécialisées des Nations Unies.

A titre général, on constate que, conformément à la stratégie ébauchée dans le Plan à moyen terme, on accorde une plus grande importance aux activités opérationnelles et à certaines modalités telles que les rapports avec certaines organisations sous-régionales, régionales et internationales, ainsi qu'à l'utilisation d'approches multisectorielles et interdisciplinaires pour aborder les problèmes et exécuter les activités prévues au titre de ce sous-programme.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	80g/ REb/	REb/	Total	%	80g/ REb/	REb/	Total	%
16.1 L'Amérique latine et le nouvel ordre économique international	115	60	175	17.0				
16.2 Relations économiques de l'Amérique latine avec d'autres régions	88	4	92	9.0	92	48	140	15.0
16.3 Le système monétaire international et le financement extérieur	26	48	74	7.0				
16.4 Intégration économique et coopération	83	56	139	13.0	84	44	128	14.0
16.5 Intégration et coopération économiques dans les Caraïbes	408	144	552	54.0	336	58	394	43.0
Total programme 16 (88-89), Commerce international et financement du développement	<u>720</u>	<u>312</u>	<u>1 032</u>	<u>100.0</u>				
16.1 L'Amérique latine et les relations économiques internationales					112	72	184	20.0
16.3 L'Amérique latine et les Caraïbes et le système monétaire et financier international					24	48	72	8.0
Total programme 16 (90-91), Commerce international et financement du développement					<u>648</u>	<u>270</u>	<u>918</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 16.1: L'AMÉRIQUE LATINE ET LES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Élément de programme 16.1.1: L'Amérique latine et les négociations économiques internationales

1. Produit

Publications techniques

Un rapport contenant une évaluation des résultats de la participation conjointe des pays latino-américains aux négociations commerciales internationales de type multilatéral (quatrième trimestre de 1991). À la lumière des positions et des stratégies adoptées de façon explicite par les pays de la région, on étudiera les grandes lignes de l'action commune élaborées à l'échelon régional en vue de renforcer le pouvoir de négociation de la région à ces négociations. Ce rapport sera présenté à la vingt-troisième session de la CEPALC en 1990 et devrait contribuer à élargir la participation de l'Amérique latine aux résultats de ces négociations.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC, avec le Système économique latino-américain (SELA), avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi qu'avec tous les organismes pertinents aux fins de l'échange de données et d'information et de consultations techniques.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs des activités prévues seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de formuler et d'exécuter les stratégies en matière de négociations internationales et de favoriser une participation plus effective à ces négociations.

Les utilisateurs seront contactés moyennant des publications, des réunions spécialisées, de l'assistance technique aux gouvernements et des activités de formation exécutées par l'intermédiaire de cours comme ceux de l'Institut latino-américain et des Caraïbes des planification économique et sociale (ILPES), de l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine (INTAL), de la BID, etc.

Élément de programme 16.1.2: L'évolution du commerce international et ses répercussions en Amérique latine

1. Produit

Publications techniques

Deux documents, dans le cadre des rapports techniques publiés dans ce domaine depuis 1987, sur les répercussions qu'entraînent la gestion commerciale et le protectionnisme des pays développés sur les possibilités

d'exportation des économies latino-américaines (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté moyennant le recueil de données et l'échange d'information avec les bureaux régionaux de la CEPALC, avec le SELA, la CNUCED, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et d'autres organismes interrégionaux, régionaux et sous-régionaux.

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès des bureaux sous-régionaux de la CEPALC, du SELA et de la CNUCED.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, les organismes régionaux et sous-régionaux de coopération et d'intégration, les centres universitaires, etc.

Ils seront contactés par la divulgation de publications et la réalisation de séminaires, de missions de coopération technique et d'activités de formation.

Élément de programme 16.1.3: Les produits de base dans l'économie internationale et leur incidence sur le développement régional

1. Produit

Publications techniques

a) Un rapport sur la structuration des marchés (comprenant le rôle des bourses) et les mécanismes de commercialisation des produits de base sur le plan de l'économie mondiale (quatrième trimestre de 1990).

b) Un rapport concernant les nouvelles modalités de progrès technique appliquées dans les pays développés et leurs répercussions sur la demande de produits de base exportés par l'Amérique latine (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès des bureaux sous-régionaux de la CEPALC, de la CNUCED et du SELA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, les associations de chefs d'entreprise d'Amérique latine, les centres universitaires et différents instituts nationaux ou régionaux de recherche.

Ils seront contactés par la divulgation des publications, la réalisation de missions d'assistance technique, de séminaires et de réunions, et d'activités de formation.

Elément de programme 16.1.4: Promotion des exportations

1. Produit

Publications techniques

a) Un rapport concernant certains principes directeurs en vue de l'élaboration d'une stratégie intégrale de promotion des exportations, à la lumière de l'évolution de la situation du commerce international (deuxième trimestre de 1990).

b) Un rapport montrant la situation actuelle de l'Amérique latine en matière de mécanismes de promotion des exportations, leur harmonisation et les perspectives de mise sur pied de mécanismes communs à l'échelon régional et sous-régional (quatrième trimestre de 1990).

c) Un rapport concernant l'organisation éventuelle, aux fins de l'exportation, de systèmes d'exportation communs tels que, par exemple, les consortiums d'exportation, les entreprises de commercialisation, les coopératives d'exportation, etc. (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des consultations périodiques seront effectuées auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Association latino-américaine d'institutions financières de développement (ALIDE), la Banque latino-américaine d'exportations (ELADEX), la Corporation andine de développement (CAF), l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le SELA, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), l'Association latino-américaine d'organismes d'assurances-crédit à l'exportation (ALASECE) et la CNUCED.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les gouvernements des pays membres, les organisations sous-régionales, les chambres de chefs d'entreprise, les chambres de commerce et les organismes nationaux de promotion des exportations.

Ils seront contactés par l'envoi de publications, ainsi que par la réalisation de séminaires et de réunions, de missions d'assistance technique et d'activités de formation.

Elément de programme 16.1.5: Le commerce de services1. ProduitPublications techniques

Deux rapports concernant le commerce de services sur les aspects suivants: i) l'amélioration de l'infrastructure statistique dans ce secteur; ii) l'étude de la question des services au producteur; et iii) l'adoption des critères régionaux en matière de négociations commerciales internationales sur cette modalité de commerce international (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès des bureaux sous-régionaux de la CEPALC, du Groupe CEPALC/Centre sur les sociétés transnationales, ainsi qu'avec le SELA, la CNUCED et le GATT.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires des gouvernements latino-américains responsables de la politique commerciale extérieure; les fonctionnaires chargés des négociations commerciales multilatérales en matière de services, ainsi que les autorités des organismes sous-régionaux et régionaux.

Ils seront contactés par la divulgation des publications, ainsi que par la réalisation de missions d'assistance technique, de séminaires et de réunions de formation.

SOUS-PROGRAMME 16.2: RELATIONS ECONOMIQUES DE L'AMERIQUE LATINE
AVEC D'AUTRES REGIONS

Elément de programme 16.2.1: Relations avec les pays développés
à économie de marché

1. Produita) Publications techniques

i) Deux rapports contenant un examen actualisé et détaillé de certains aspects que présentent les relations économiques internationales et de coopération entre l'Amérique latine et les pays à économie de marché: les Etats-Unis (deuxième trimestre de 1990), et certains pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et le Japon (quatrième trimestre de 1991).

L'étude des relations économiques avec les pays développés à économie de marché est une activité permanente qui permet de connaître et d'évaluer

l'évolution des économies avec lesquelles l'Amérique latine possède ses principaux liens commerciaux et financiers.

ii) CEPAL News, Bureau de la CEPALC à Washington, D.C. (24 numéros), publication mensuelle en anglais (1990-1991).

iii) The U.S. Economy (deux numéros), étude annuelle en anglais (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

b) Services d'information publique

i) Fourniture de données d'information, sur demande, aux organisations intergouvernementales, gouvernementales et non-gouvernementales, y compris les universités (1990-1991).

ii) Diffusion des documents de la CEPALC (1990-1991).

c) Produits intermédiaires

i) Supervision et transmission d'information au siège et aux bureaux sous-régionaux de la CEPALC (1990-1991).

ii) Contribution à la formulation de politiques et à la production de documents élaborés par le Secrétariat (1990-1991).

iii) Rapport sur la participation aux réunions intergouvernementales et interinstitutions (1990-1991).

iv) Relations avec les organisations internationales et avec les Etats membres (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans le cadre de cet élément de programme, des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès de la CNUCED et du SEIA pour les activités correspondantes, ainsi qu'avec les différents groupes de pays latino-américains (GRULA) à New York, Genève et Bruxelles, respectivement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les gouvernements des pays membres de la Commission et des pays développés envisagés.

Il seront contactés par l'intermédiaire des mécanismes réguliers de distribution de documents de la CEPALC.

Les utilisateurs du produit a) ii) sont 700 souscripteurs des pays membres, aux Etats-Unis et au Canada, ainsi que d'organisations internationales, universités, journalistes et organisations non-gouvernementales. Les utilisateurs du produit b) ii) sont les responsables de la formulation de la politique économique des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elément de programme 16.2.2: Relations économiques avec les pays à économie planifiée

1. Produit

Publications techniques

Un document contenant des principes directeurs visant à élargir et à intensifier les relations commerciales et économiques entre les pays de l'Amérique latine et les pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) (troisième trimestre de 1990).

On mettra l'accent, dans ce rapport, sur les aspects liés aux échanges commerciaux, à la coopération industrielle et aux projets communs d'investissement, à la lumière des antécédents quantitatifs et qualitatifs recueillis au cours des phases précédentes des projets en cette matière.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On consultera périodiquement, à l'échelle officielle, le programme de la CNUCED sur le commerce entre pays possédant des systèmes économiques et sociaux différents, la Commission économique pour l'Europe en matière de commerce entre l'Est et l'Ouest, et le secrétariat du CAEM.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays membres intéressés, ainsi que les associations de producteurs et d'exportateurs, les chambres de commerce et les entités intéressées en matière de développement.

Ces institutions seront contactées par le biais des mécanismes réguliers de distribution de documents de la CEPALC.

SOUS-PROGRAMME 16.3: L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES ET LE SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL

Elément de programme 16.3.1: Financement du développement

1. Produit

Publications techniques

Deux documents sur les options de politiques macro-économiques concernant la génération et l'affectation des ressources financières au développement (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

Dans le cadre de cet élément de programme, on examinera les aspects institutionnels et les mécanismes éventuels permettant une mobilisation adéquate des ressources, en matière de transferts de capitaux, d'investissement étranger direct, de diffusion de la propriété, afin de formuler des politiques visant à renforcer la capacité de financement des pays de la région et favoriser l'utilisation plus rationnelle de leurs ressources financières.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront réalisées en coordination avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC et du FNUD, ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux et universitaires pertinents, aux fins de l'échange d'information et de consultations techniques.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs des activités prévues seront les organismes gouvernementaux des pays de la région responsables de l'élaboration et de l'exécution des politiques macro-économiques.

La diffusion sera effectuée moyennant des publications, réunions spécialisées, l'assistance technique aux gouvernements et les activités de formation organisées par l'ILPES.

Élément de programme 16.3.2: Intégration financière régionale

1. Produit

Publications techniques

Deux documents concernant différentes modalités de coopération financière entre les pays de la région (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

On proposera d'élaborer divers mécanismes d'intégration permettant de renforcer les systèmes actuels de coopération financière, et on envisagera la possibilité de mettre en place de nouveaux mécanismes susceptibles d'élargir la capacité de coopération entre les différents pays, notamment en ce qui concerne les unités de comptes régionaux et les marchés financiers régionaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC, les organismes d'intégration régionale et les institutions internationales pertinentes aux fins de l'échange d'information.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes régionaux d'intégration responsables de l'élaboration et de l'exécution des mécanismes de coopération financière.

La diffusion sera effectuée par le biais des publications, des réunions spécialisées, de l'assistance technique aux gouvernements et des activités de formation organisées par l'ILPES.

SOUS-PROGRAMME 16.4: INTEGRATION ECONOMIQUE ET COOPERATION

Elément de programme 16.4.1: Examen des processus d'intégration et de coopération régionales et soutien à ces projets

1. Produit

Publications techniques

a) Un document sur l'évolution des processus d'intégration, accompagné de propositions visant à leur consolidation (troisième trimestre de 1990).

b) Un document concernant les possibilités, pour les pays relativement moins avancés ou présentant des situations spéciales, de participer de façon efficace des bénéfices de l'intégration et de la coopération (premier trimestre de 1991).

c) Un document sur le rôle de l'entreprise privée dans les efforts d'intégration et de coopération régionales (troisième trimestre de 1991).

d) Deux documents contenant une évaluation du processus d'intégration économique en Amérique centrale (deuxième trimestre de 1990 et deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC, et avec certains organismes d'intégration tels que l'ALADI, le Marché commun d'Amérique centrale (MCAC), le Groupe Andin et le SELA, moyennant l'échange d'information et les consultations techniques.

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées conformément aux accords de coopération technique souscrits avec le secrétariat de l'ALADI et du Pacte andin et des contacts réguliers seront établis avec ces deux organismes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs des activités prévues seront des fonctionnaires gouvernementaux responsables de la formulation et de l'exécution des politiques d'intégration et de coopération régionales, les organismes compétents dans ce domaine, les centres universitaires et de recherche, et tous les chefs d'entreprise et les personnes qui s'intéressent au rapprochement et à l'unité entre les pays de la région.

Ils seront contactés par l'envoi de publications, la participation à des réunions spécialisées, et aux activités de formation (cours de l'ILPES, de l'INTAL et autres).

Elément de programme 16.4.2: Coopération et services consultatifs
aux pays de l'Amérique latine
dans des domaines spécifiques

1. Produit

Publications techniques

a) Un document sur les possibilités d'intensifier la coopération dans le domaine des services, notamment ceux qui font l'objet d'échanges internationaux (quatrième trimestre de 1990).

b) Un document sur les possibilités de coopération entre pays latino-américains pour mettre au point conjointement certaines techniques de pointe, telles que la biotechnologie, l'informatique et la micro-électronique, dans la production de nouvelles matières premières (deuxième trimestre de 1991).

c) Un document sur des domaines de coopération entre pays relativement moins avancés et plus avancés de la région, et notamment dans certaines branches industrielles spécifiques, de façon à contribuer à l'amélioration de la capacité exportatrice des premiers pays (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC et certains organismes de coopération tels que le SELA, l'ALIDE, l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et l'Association d'industriels latino-américains (AIIA).

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès du SELA et des organismes pertinents de coopération régionale ou sous-régionale, selon le domaine spécifique à traiter.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes, les secrétariats des organismes d'intégration sous-régionaux et d'autres organismes de coopération tels que le Comité d'action de sécurité alimentaire régionale (CASAR), du SELA, de l'Institut latino-américain du fer et de l'acier (IIAFA), l'ALIDE et l'Association d'industriels latino-américains (AIIA); ainsi que des chercheurs et universitaires et dirigeants politiques et chefs d'entreprise.

Ces institutions seront contactées, essentiellement, par l'envoi de publications et la participation à des activités de formation.

Élément de programme 16.4.3: Les relations de l'Amérique latine avec les régions et les pays en développement

1. Produit

Publications techniques

a) Un document concernant la coopération économique et technique entre les pays en développement de l'Amérique latine et de l'Afrique en matière de commerce interrégional, de transport et de financement du commerce réciproque (premier trimestre de 1991).

b) Un rapport du même type sur la coopération entre les pays en développement de l'Amérique latine et de l'Asie (troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec les commissions économiques des Nations Unies pour l'Afrique et l'Asie, respectivement.

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès de la CNUCED et des bureaux sous-régionaux de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays de la région et des pays en développement de l'Afrique et de l'Asie; les chambres de commerce, les associations de producteurs et d'exportateurs et d'autres organismes publics et privés liés au commerce et à la coopération économique et technique entre pays et régions en développement.

Ils seront contactés par l'envoi de publications et la participation à des réunions techniques. Les rapports serviront de matériel d'appui aux réunions réalisées entre les secrétariats des commissions économiques régionales.

Élément de programme 16.4.4: Coopération technique en vue de la promotion de la coopération économique entre la sous-région centraméricaine et les principaux pays de l'Amérique latine

1. Produit

a) Publications techniques

Deux documents concernant les accords commerciaux et financiers existant entre les pays de la sous-région centraméricaine et les principaux pays de l'Amérique latine (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

b) Réunions d'experts

Les documents mentionnés ci-dessus seront examinés lors de réunions techniques auxquelles participeront des experts spécialisés dans des domaines concrets (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Pour mener à bien ces activités, le Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico établira des rapports de coordination avec des institutions sous-régionales et régionales d'intégration et de coopération. Des consultations seront périodiquement effectuées auprès du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), du Système économique latino-américain (SELA) et de l'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine (INTAL) de la BID.

Cette activité sera également exécutée en collaboration avec la Division du commerce international et du développement de la CEPALC à Santiago, cette dernière pouvant servir de liaison avec d'autres systèmes d'intégration et de coopération. On travaillera également en collaboration avec les autres bureaux sous-régionaux de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires des gouvernements de la sous-région et des organismes d'intégration et institutions de coopération. D'autres bénéficiaires seront les chercheurs et universitaires qui travaillent dans les domaines liés à l'intégration et à la coopération régionales.

Ils seront contactés moyennant l'envoi de documents en fonction des listes prédéterminées d'utilisateurs, et des missions d'assistance technique aux gouvernements et aux secrétariats d'intégration et institutions de coopération.

Les rapports seront également distribués lors de réunions d'experts, de chercheurs, d'universitaires et de chefs d'entreprise, ainsi qu'aux institutions qui s'occupent de l'étude de l'intégration et de la coopération en Amérique latine et dans les Caraïbes.

SOUS-PROGRAMME 16.5: INTEGRATION ET COOPERATION ECONOMIQUES ENTRE LES PAYS
DES CARAIRES

Elément de programme 16.5.1: Etude économique des pays des Caraïbes

1. Produit

Publications techniques

a) Rapport concernant l'évolution économique des pays du CDOC (1979-1988), notamment dans le secteur du tourisme (quatrième trimestre de 1990).

b) Rapport sur l'évolution économique des pays du CDOC (1980-1989), notamment dans le secteur agricole (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Consultations périodiques et officielles auprès des spécialistes sectoriels du système de la CEPALC, notamment du Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, pour les données concernant Cuba, Haiti et la République dominicaine.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les gouvernements des pays membres du CDOC (et notamment les ministères de la planification, des finances et du commerce); le personnel enseignant et les étudiants des universités (en particulier des départements d'économie et d'affaires régionales); les organismes internationaux et interrégionaux des pays du CDOC et les professionnels des Caraïbes (en particulier les économistes), ainsi que les médias.

Les utilisateurs seront contactés en fonction des listes des destinataires, par le conduit du Centre de documentation des Caraïbes, des présentations lors de réunions annuelles d'économistes des Caraïbes, et par la presse, la radio et la télévision.

Elément de programme 16.5.2: Planification économique et sociale des Caraïbes

1. Produit

a) Publications techniques

i) Bulletin d'information sur la planification du développement (quatre numéros, deux en 1990 et deux en 1991).

ii) Document sur l'importance de l'information bibliographique et statistique dans le processus de planification; les réseaux d'information des Caraïbes et la façon dont l'interaction entre les responsables de la planification et des organismes d'information peut favoriser le processus de développement (premier trimestre de 1990).

iii) Publication sur le secteur extérieur dans le processus de développement socio-économique des pays des Caraïbes: perspectives et stratégies (quatrième trimestre de 1991).

iv) Rapport sur les relations entre la planification du développement socio-économique et le secteur privé (deuxième trimestre de 1991). Ce rapport sera présenté à la réunion d'experts proposée à l'alinéa iv) du point b) infra.

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux gouvernements qui en feront la demande, avec la collaboration de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), du PNUD et d'autres organismes intergouvernementaux (1990-1991).

ii) Séminaire sur l'information en vue de la planification sociale et économique. Il s'agit d'une activité à caractère interdisciplinaire et multisectoriel du Secrétariat, à laquelle participeront des fonctionnaires responsables de la planification et de l'information des Caraïbes à l'échelon technique, et de la formulation des politiques (deuxième trimestre de 1990).

iii) Réunion spéciale d'experts sur la planification pour le secteur extérieur. Il s'agit d'une activité interdisciplinaire qui implique la coopération avec les organismes et les organisations sous-régionales, régionales et internationales participant au commerce extérieur (quatrième trimestre de 1990).

iv) Réunion spéciale d'experts pour envisager la façon d'augmenter la participation du secteur privé au processus de planification du secteur public à l'intention de représentants des organisations du secteur privé et des ministères de la planification. On fera appel à la coopération des organisations régionales et sous-régionales qui s'occupent de la planification du développement (troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le Groupe CEPALC/ILPES de planification pour les Caraïbes du sous-siège régional de la CEPALC pour les Caraïbes sera chargé de la responsabilité générale en matière de coordination, en collaboration avec les institutions du système de la CEPALC et celui des Nations Unies.

Certaines activités seront parrainées conjointement par des organismes des Nations Unies et d'autres institutions.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les fonctionnaires de la planification; les responsables de la formulation des politiques en matière de planification socio-économique dans les secteurs privé et public; les institutions et les organismes régionaux et sous-régionaux s'occupant de la planification dans les Caraïbes; les responsables de la prise de décisions en

matière de services et de financement du commerce extérieur; les membres des conseils de commerce; les industries et les personnes qui s'intéressent à l'expansion et à la promotion des exportations; et à titre secondaire, les chercheurs et les bibliothèques des universités.

Les utilisateurs seront contactés moyennant l'organisation de débats, en fonction des listes des destinataires et par le biais des centres de coordination des pays respectifs.

Elément de programme 16.5.3: Science et technique dans les Caraïbes

1. Produit

a) Organisation et prestation de services d'appui a

i) Deux sessions du Conseil des Caraïbes pour la science et la technique (CCST), en 1990 et en 1991, respectivement.

ii) Quatre réunions du Comité exécutif du CCST (deux pendant le deuxième trimestre et deux pendant le quatrième trimestre de chaque année).

b) Publications techniques

CCST Newsletter (12 numéros bimensuels, 1990-1991).

c) Activités opérationnelles

Services consultatifs et de formation aux Etats membres qui en font la demande, en vue de la préparation et de l'exécution de projets, notamment en ce qui concerne la coopération technique entre pays en développement (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Consultations périodiques officielles auprès de spécialistes en la matière. On continuera de collaborer avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la Banque du développement des Caraïbes (section de la technologie et de l'énergie), la Commission océanographique intergouvernementale, le PNUD, l'UNESCO, le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et tous les organismes des Nations Unies compétents en matière de science et de technique. On travaillera également en collaboration avec les organisations non membres du système des Nations Unies, telles que l'Organisation des Etats américains, le Commonwealth Science Council, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et la Caribbean Association of Industry and Commerce, ainsi qu'avec les entités compétentes en matière de science et de technique à l'échelon national. La CARICOM, l'UNESCO et la CNUCED devraient prêter leur concours au CCST, dans l'exécution de programmes en matière de techniques récentes, en finançant des réunions-ateliers et des séminaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les habitants des pays du CDCC, et plus concrètement les responsables de la prise de décisions, ainsi que la communauté scientifique et industrielle. Certains produits de cet élément de programme pourront également servir aux professeurs dans les activités scolaires.

Les utilisateurs seront essentiellement contactés par la distribution de la Science and Technology Newsletter, la diffusion de matériel audio-visuel et la réalisation de réunions. On les contactera également de façon directe moyennant l'envoi des rapports sur les séminaires et les ateliers aux centres de coordination ou autres ministères.

Élément de programme 16.5.4: Développement social dans les Caraïbes

A. Aspects sociaux des mesures d'ajustement structurel, et

B. Questions relatives au développement socio-culturel

1. Produit

a) Publications techniques

i) Rapport sur différents aspects des répercussions sociales du processus d'ajustement économique (troisième trimestre de 1990).

Le sujet sera précisé au cours de la période biennale antérieure, en fonction de l'information recueillie et des résultats obtenus à l'issue des recherches préliminaires.

ii) Bulletin de l'Institut linguistique des Caraïbes, en collaboration avec l'Institut de langues des Antilles néerlandaises (quatre numéros, pendant les second et quatrième trimestres de chaque année).

iii) Documentaire (sur vidéo) concernant les activités d'ordre linguistique dans la sous-région (quatrième trimestre de 1990).

Toutes ces publications dépendront de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

b) Prestation de services d'appui a

La réunion biennale du Comité de coordination de l'Institut linguistique des Caraïbes (troisième trimestre de 1990).

c) Activités opérationnelles

i) Assistance pour l'exécution de projets visant à supprimer les barrières linguistiques, prestation de services provisoires en qualité de secrétariat, et de services au Comité de coordination de l'Institut linguistique des Caraïbes.

ii) Mise en place d'une banque de données au sein de l'Institut linguistique des Caraïbes, liée au Système d'information des Caraïbes (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités en matière linguistique seront exécutées en étroite collaboration avec l'Institut linguistique des Caraïbes et l'UNESCO. On prévoit l'assistance de l'UNESCO pour la réalisation d'activités concernant les changements sociaux de type structurel.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les fonctionnaires gouvernementaux responsables de la planification économique et sociale et les ministères nationaux de l'éducation et de la culture, de la santé et du travail.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des documents et du matériel éducatif.

C. Intégration de la femme au développement

1. Produit

a) Organisation et prestation de services d'appui a

i) La réunion préparatoire sous-régionale de la Conférence mondiale de 1990 chargée d'examiner et d'évaluer la mise en oeuvre des stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme. Au cours de cette réunion, une position commune sera adoptée sur des questions présentant une importance pour les Caraïbes (premier trimestre de 1990).

ii) Réunion sous-régionale sur la violence contre la femme et son rapport avec les mauvais traitements à l'égard des enfants (quatrième trimestre de 1991).

Toutes ces réunions dépendront de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

b) Publications techniques

i) Rapport sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme dans les Caraïbes pendant la période 1985-1990 (premier trimestre de 1990).

ii) Document sur la méthodologie de sélection d'indicateurs-clé en vue de l'élaboration de bases de données sur la femme dans les Caraïbes dans différentes activités (quatrième trimestre de 1990).

iii) Document sur la famille dans les Caraïbes en tant qu'agent du processus de développement économique (quatrième trimestre de 1991).

c) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs aux gouvernements, aux bureaux responsables des affaires de la femme et aux différentes organisations de femmes sur différentes questions, y compris la création d'organisations et l'élaboration de projets.

ii) Assistance et collaboration avec différentes organisations internationales et sous-régionales, notamment le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Groupe pour l'intégration de la femme au développement de la CEPALC, ainsi que les groupes chargés des affaires de la femme du secrétariat de la CARICOM et l'Université des Indes occidentales.

iii) Exécution, pendant la période biennale, de trois projets multinationaux sur l'intégration de la femme au développement.

Toutes ces activités dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Des consultations officielles seront périodiquement effectuées auprès de la Division du développement social de la CEPALC, ainsi que du Bureau sous-régional de la CEPALC à Mexico, notamment sur les aspects de l'étude qui concernent Cuba, Haïti et la République dominicaine. On consultera également les bureaux de l'OIT et de l'UNESCO dans les Caraïbes à ce sujet.

Diverses entités seront également consultées sur plusieurs aspects de l'étude, notamment le Groupe pour l'intégration de la femme au développement du siège de la CEPALC à Santiago; l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW); les organisations régionales de femmes des Caraïbes et les organismes des Nations Unies menant des activités afférentes dans les Caraïbes (ONUDI, FISE et OIT). On consultera également des organisations extérieures susceptibles de fournir une contribution directe telles que le Centre latino-américain de l'Université de Floride et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

On consultera également les ministères responsables des affaires de la femme et le secrétariat de la CARICOM.

Le Centre de documentation des Caraïbes coopérera directement à l'exécution de cette activité et servira de liaison en vue du recueil et de la diffusion systématique de l'information bibliographique émanée du programme de travail en ce qui concerne l'intégration de la femme au développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les organismes chargés par les gouvernements des pays membres de collaborer avec la Division du développement social de la CEPALC, et les organisations non-gouvernementales de femmes. A

titre secondaire, les utilisateurs seront essentiellement les ministères compétents en matière de développement communautaire, de la santé, de la planification, des finances et de l'éducation; les organisations des Nations Unies; des agences nationales et internationales de financement; la communauté scientifique, et les centres de promotion de la femme.

Le produit servira de matériel de référence à la formulation de programmes et de projets dans le domaine de la femme; à l'examen de mesures d'ajustement structurel devant être adoptées par les gouvernements du CDCC; aux plans nationaux de développement; aux délibérations intra-sectorielles et à la formulation de politiques, à la planification, et à l'élaboration de budgets.

Il servira également d'orientation aux délégués des pays du CDCC qui participeront à la cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, sur les questions de fond qui seront envisagées et en vue des travaux préparatoires de la Conférence mondiale de 1992; il servira également de matériel de référence en vue de la formulation de plans et de projets visant à la promotion de la femme et à l'actualisation et consolidation de l'information actuellement disponible sur la femme dans les Caraïbes.

Les utilisateurs seront contactés par courrier; moyennant des brochures transmises par d'importants collaborateurs tels que les centres de coordination de la région; la distribution directe par des fonctionnaires affectés à certaines missions; la divulgation lors de réunions, séminaires et ateliers régionaux et internationaux; l'accès au Système d'information pour la planification économique et sociale pour les Caraïbes (CARISPLAN) et, par le biais du Centre de la Tribune internationale de la femme, la filiale à Santiago du Service féminin d'information et de communication (ISIS international) et le rapport avec les réseaux de diffusion d'information sur les aspects liés à l'intégration de la femme au développement des Caraïbes.

Elément de programme 16.5.5: Population

1. Produit

a) Publications techniques

i) Quatre études nationales sur les facteurs déterminants et les conséquences des changements démographiques (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

ii) Rapport sur l'application de politiques en matière de population dans les Caraïbes (quatrième trimestre de 1991).

iii) Trois études sur le rapport population/développement (premier et troisième trimestres de 1990 et troisième trimestre de 1991).

iv) Profils de mortalité dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1990).

v) Rapport sur l'évaluation des données censitaires et les statistiques vitales (quatrième trimestre de 1990).

Ces publications dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres qui en feront la demande, en matière de mise en oeuvre et d'évaluation de politiques de population; intégration de la population à la planification du développement; techniques d'analyse démographique, et évaluation et analyse de données censitaires et de statistiques vitales (1990-1991).

Ces activités dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

ii) Exécution d'un projet multinational sur l'intégration de la population à la planification du développement (1990-1991).

c) Activité intermédiaire

Création et maintien d'une base de données socio-démographiques (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le Groupe commun CEPALC/CELADE de démographie sera responsable de la coordination générale, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations régionales.

Ces activités seront co-parrainées par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Agence canadienne pour le développement international. On sollicitera également la collaboration d'autres institutions régionales, telles que l'Université des Indes occidentales, la CARICOM et le Collège de Mexico.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les instituts nationaux de planification, d'autres organismes de planification, les ministères de la santé et de l'éducation, les bureaux des statistiques et autres entités gouvernementales responsables de la planification et de la formulation de politiques. A titre secondaire, les utilisateurs seront les universités et les organismes privés de la planification familiale; les organisations sous-régionales, régionales et internationales, ainsi que d'autres organismes qui s'intéressent à divers aspects de la situation démographique des Caraïbes.

Le produit final servira de matériel de référence à la formulation de politiques et aux programmes visant à intégrer la population à la planification du développement.

Les utilisateurs seront contactés par la diffusion de publications, les programmes de formation, l'envoi de missions aux pays et la participation à des réunions sous-régionales, régionales et internationales.

Elément de programme 16.5.6: Ressources naturelles et gestion de l'environnement dans les Caraïbes

1. Produit

Activités opérationnelles

a) Formulation et promotion de projets, de programmes et de propositions concrètes visant à la mise en valeur des ressources naturelles et à la gestion de l'environnement (1990-1991).

b) Assistance à et collaboration avec les activités du Groupe de coordination régionale du PNUE en vue de l'exécution du Plan d'action du Programme de l'environnement dans les Caraïbes (1990-1991).

c) Exécution de deux projets multinationaux pendant la période biennale (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec les groupes du sous-siège régional de la CEPALC pour les Caraïbes et le Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement. On travaillera également en coordination avec le PNUE, l'UNESCO, la CNUCED et d'autres institutions des Nations Unies, moyennant l'exécution conjointe d'activités, la participation et l'organisation de consultations. On prévoit également de continuer à collaborer avec les institutions sous-régionales telles que la CARICOM, l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO), la Banque du développement des Caraïbes et l'Association caraïbe pour l'environnement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les ministères ou les départements gouvernementaux liés à la mise en valeur et à la préservation des ressources naturelles, à la planification économique et à la planification physique urbaine et rurale. A titre secondaire, les utilisateurs seront les institutions sous-régionales pertinentes, les autorités du secteur public, les organisations non-gouvernementales et les entités du secteur privé.

Le produit sera utilisé comme matériel de référence en vue de la formulation de plans de développement nationaux, sectoriels ou régionaux, et à titre d'antécédent en vue de l'évaluation des possibilités d'investissement à l'échelon national, régional ou sectoriel, de l'exécution de projets de coopération technique entre pays en développement, de la formulation de politiques et de stratégies gouvernementales, et d'autres délibérations interrégionales.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi de rapports techniques et autres aux centres de coordination du CDCC et à certains utilisateurs primaires et secondaires, et moyennant la participation aux réunions nationales, sous-régionales et régionales.

Elément de programme 16.5.7: Information et documentation pour le développement économique et social

A. Réseau d'information des Caraïbes

1. Produit

a) Publications techniques

i) CARISPLAN Abstracts, matériel indexé en fonction de la base de données bibliographiques (quatre numéros, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et deuxième et quatrième trimestres de 1991).

ii) Current Awareness Bulletin, liste de certaines acquisitions récentes du Centre de documentation des Caraïbes (15 numéros, 1990-1991).

iii) Updates, indexage des archives de la Direction du Centre de documentation des Caraïbes (deux numéros, quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs et de formation aux Etats membres du CDCO en vue de la mise au point de systèmes automatisés d'information.

Ces activités dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

ii) Service d'appui au mécanisme de coordination des réseaux régionaux d'information des Caraïbes et

iii) Formulation et promotion de projets visant à perfectionner et à consolider le réseau CARISPLAN.

c) Services d'information publique

Distribution, sur demande, d'imprimés d'ordinateur et de photocopies, fourniture de services de recherche de l'information (y compris des bibliographies spécialisées et un service de diffusion sélective) et accès direct à la base de données informatisées (1990-1991).

d) Activité intermédiaire

Maintien et perfectionnement d'une base de données informatisées.

B. Information et documentation en matière de brevets

1. Produit

a) Publications techniques

i) Caribbean Patents Index (1990).

ii) Supplement to the Index (1991).

iii) Quarterly Patent Newsletter (quatre numéros par an).

b) Activités opérationnelles

On prévoit l'exécution d'un projet visant à consolider le Groupe de l'information en matière de brevets et de documentation, notamment par l'informatisation des données en matière de brevets (1990-1991).

c) Services d'information publique

Distribution de données d'information sur demande, et maintien d'un service informatisé d'information technique.

Ces activités dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

C. Banque de données statistiques

1. Produit

a) Publications techniques

i) Série chronologique des principaux indicateurs économiques des pays des Caraïbes (deux numéros, quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

ii) Agricultural Statistics of Caribbean countries, volume IX (troisième trimestre de 1990).

b) Activités opérationnelles

Services consultatifs et de formation aux Etats membres qui en font la demande, en vue de la création et de la gestion de bases de données statistiques (1990-1991).

c) Services d'information publique

Aux gouvernements et aux organisations qui en font la demande (1990-1991).

d) Activité intermédiaire

Soutien statistique aux études et projets de la CEPALC et du CDC (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les pays fournissent un matériel de référence directe sous la forme de publications ou de tabulations en cours de publication.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux souhaitant réaliser des études comparées ou avoir accès aux données requises par le processus de planification; les chercheurs (y compris les universités) ainsi que les organismes internationaux ou régionaux qui souhaitent avoir accès aux données statistiques.

Les utilisateurs seront contactés personnellement ou par l'envoi de documents en fonction des listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 16.5.8: Commerce international et financement du développement

1. Produit

a) Publications techniques

i) Study on selected service industries in the Caribbean (quatrième trimestre de 1991).

ii) Trade Procedures Guide (quatrième trimestre de 1990).

Ces publications dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

iii) Document sur le protectionnisme dans le commerce de produits agricoles des Caraïbes.

iv) Document concernant certaines informations commerciales et financières dans les Caraïbes.

v) Document contenant une étude de faisabilité en vue de la création d'une bourse sous-régionale de produits de base des Caraïbes.

b) Activités opérationnelles

i) Services consultatifs et de formation aux Etats membres qui en font la demande, dans les domaines du commerce à l'échelon de l'Etat, de la promotion des exportations et des réseaux d'information commerciale; le commerce de services et questions spécialisées en matière d'affaires monétaires et financières.

ii) Mise en route de deux projets multinationaux au cours de la période biennale.

Réunion spéciale d'un groupe d'experts concernant la faisabilité de la création d'une bourse sous-régionale de produits de base.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

La CEPALC sera responsable de la coordination générale, en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et d'organisations régionales.

Les activités seront co-parrainées par la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies, le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, le PNUD, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le Centre de commerce international, le GATT, la CARICOM, la Banque de développement des Caraïbes, le SELA, la OECO, l'OEA et la BID.

Ces organismes et organisations fourniront ou prépareront des documents, le matériel de formation, les conférenciers ainsi que d'autres types d'appui administratif et financier, selon les besoins.

Pour exécuter ces activités, des consultations seront effectuées auprès des organismes collaborateurs.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront, au premier chef, les hauts fonctionnaires gouvernementaux responsables des affaires commerciales et financières; les cadres supérieurs du secteur privé; les institutions régionales et sous-régionales qui s'occupent des affaires commerciales, monétaires et financières des Caraïbes, et les responsables de la promotion, de la planification et de la recherche en matière d'exportations. A titre secondaire, les utilisateurs seront les entités commerciales et financières, les universités et les organismes de recherche et les bibliothèques.

Les utilisateurs seront contactés par l'intermédiaire d'ateliers ou de séminaires, la divulgation de documents et d'autres données d'information pertinentes; l'envoi de missions de services consultatifs, et la participation à des réunions régionales et sous-régionales.

Elément de programme 16.5.9: Appui aux pays de l'OECO

1. Produit

Activités opérationnelles

Services consultatifs aux Etats membres qui en font la demande, dans les domaines du commerce international, de la promotion des exportations, des négociations commerciales, de l'administration douanière et de tarifs douaniers, des traités en matière de double taxation, et de consolidation des relations de coopération économique et technique entre les pays de l'OECO et de l'Amérique latine, dans le cadre des activités exécutées par la CEPALC et le CDCC.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme est exécuté à l'aide de consultations périodiques officielles avec le secrétariat de l'OECO. Les activités obéissent généralement aux priorités déterminées par le Conseil des chefs de gouvernement de l'OECO, organe intergouvernemental composé des chefs de gouvernement des Etats membres de l'OECO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront le secrétariat général de l'OECO, le Conseil des chefs de gouvernement de l'Organisation et les différents gouvernements des pays membres de l'OECO.

Les utilisateurs seront contactés de façon directe, et les recommandations leur seront directement communiquées.

Elément de programme 16.5.10: Services d'information générale

1. Produit

Publications techniques

Focus, bulletin d'information du secrétariat du CDCC (huit numéros, un par trimestre en 1990 et 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le bulletin d'information est actuellement élaboré en commun par les départements organiques de la CEPALC à Port-of-Spain. On sollicitera néanmoins la collaboration de personnes et d'organismes avec lesquels le Secrétariat de la CEPALC et du CDCC entretiennent des relations suivies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les départements et les organismes des pays membres du CDCC, les organisations sous-régionales et régionales, ainsi que les institutions spécialisées des Nations Unies.

Les utilisateurs seront contactés moyennant des listes de destinataires périodiquement actualisées.

Elément de programme 16.5.11: Organisation des sessions du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)

1. Produit

Prestation de services d'appui pour les réunions du CDCC (périodicité à déterminer).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec le siège de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organes directeurs et autres organes subsidiaires de la Commission.

PROGRAMME 17: RESSOURCES NATURELLESPrésentation

Les ressources naturelles jouent un rôle stratégique dans le bilan des ressources et des besoins des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes; en effet, elles fournissent les facteurs essentiels du développement économique et social de la région. C'est pourquoi il est de plus en plus important d'exploiter et de mettre en valeur ces ressources de façon rationnelle, à la lumière des besoins d'un approvisionnement adéquat et de leur préservation et développement.

Les ressources minérales constituent, pour les gouvernements, une source de devises et de ressources financières ainsi que de revenus; elles contribuent au développement de la structure de production, notamment du secteur industriel, et sont une source d'emploi à grande productivité. Dans le cas des ressources en eau, leur mise en valeur rationnelle présente des avantages importants du point de vue de la santé, social et productif. Elles constituent également, dans de nombreux pays, la principale source d'énergie.

Dans l'exploitation des ressources naturelles, les pays de la région se heurtent néanmoins à une série de difficultés: notamment les nouvelles contraintes imposées par le marché international à l'expansion rapide du commerce de minéraux; la nécessité d'appliquer de nouvelles techniques d'exploitation et de gestion de ressources en eau tenant compte des aspects environnementaux, et la dispersion du savoir-faire technologique parmi les différents pays de la région. En outre, étant donné les investissements à grande échelle impliqués par ces projets et le délai qui les sépare de la pleine production, il faut disposer d'un flux considérable de ressources financières. Après en avoir identifié les sources et les avoir obtenues, ces fonds doivent faire l'objet d'une administration efficace de façon à pouvoir répondre aux attentes de rendement.

Les différents produits des éléments de programme ont pour but de contribuer à l'élimination ou réduction des obstacles existant en matière de prospection, de mise en valeur, de transformation, de préservation et de commercialisation des ressources naturelles dans la région. En ce qui concerne les ressources minérales, la priorité est accordée à l'examen des possibilités d'élargissement du marché régional de ces produits, à la lumière des perspectives de croissance de la consommation par habitant et de la substitution des importations, et notamment les produits manufacturés d'origine minérale. Dans le cas des ressources en eau, il s'agira essentiellement d'améliorer la capacité de gestion des systèmes de ressources en eau déjà construits, ainsi que le développement intégral des bassins hydrographiques en encourageant la coopération horizontale entre les organismes compétents dans ce domaine.

On prévoit, dans ces deux sous-programmes, la réalisation d'activités périodiques de suivi des progrès accomplis dans l'exécution des activités pertinentes dans les domaines des ressources minérales et en eau des pays. Les résultats feront l'objet d'études, de rapports et de statistiques sur les

ressources minières et en eau. Il s'agira souvent de la seule source d'information globale disponible dans ce domaine pour l'ensemble de la région.

Dans le troisième sous-programme, on prévoit de continuer à appuyer les pays de la région dans la formulation d'une politique océanique répondant à leurs priorités de développement national.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
17.1 Ressources minérales	48	-	48		60	-	60	50.0
17.2 Ressources en eau	96	-	96		60	-	60	50.0
17.3 Ressources de la mer et développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	24	-	24		-	-	-	
Total programme 17, Ressources naturelles	<u>168</u>		<u>168</u>		<u>120</u>		<u>120</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 17.1: RESSOURCES MINÉRALES

Élément de programme 17.1.1: Commerce intrarégional de produits et de facteurs de production miniers

1. Produit

Publications techniques

a) Document identifiant les avantages comparatifs et absolus dans la production de minéraux et de métaux, afin d'encourager la spécialisation et les échanges commerciaux intrarégionaux (deuxième trimestre de 1990).

b) Document identifiant les avantages absolus et relatifs de la production de machines et d'intrants utilisés dans le secteur minier-métallurgique de l'Amérique latine et des Caraïbes, afin d'encourager la spécialisation et les échanges intrarégionaux de ces produits (quatrième trimestre de 1990).

c) Document identifiant de nouvelles possibilités d'échanges intrarégionaux de produits et de facteurs de production utilisés dans le secteur minier-métallurgique de l'Amérique latine et des Caraïbes (deuxième trimestre de 1991).

d) Document sur les nouveaux mécanismes de promotion d'exportations et d'échanges intrarégionaux de produits miniers et de machines et intrants utilisés dans le secteur minier-métallurgique de l'Amérique latine et des Caraïbes (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées, moyennant des consultations périodiques à l'échelon officiel, avec la Division du commerce international et du développement de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les autorités gouvernementales du secteur minier-métallurgique des pays de la région et les groupes nationaux de coordination, ainsi que le secrétariat général de l'Organisme latino-américain des mines (OLAMI).

Ces institutions seront contactées suivant des listes de correspondants et par le biais de réunions régionales d'experts convoquées par l'OLAMI dans les domaines spécifiques.

Le produit mentionné au point 1 servira de document de référence aux négociations intergouvernementales et interentreprises, et à la formulation de politiques et de plans de développement minier-industriel. Il servira également de document d'information aux gouvernements, membres de l'OLAMI et autres entreprises minières et industrielles de l'Amérique latine et des Caraïbes.

SOUS-PROGRAMME 17.2: RESSOURCES EN EAU

Elément de programme 17.2.1: Développement et mise en valeur rationnelle des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Produit

Publications techniques

a) Document sur les progrès accomplis dans l'exécution des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (deuxième trimestre de 1991).

b) Document sur le financement du développement des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes (deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées en consultation avec le Département des affaires économiques et sociales internationales (DAESI), le Groupe intersecrétariats pour les ressources en

eau du Comité administratif de coordination (CAC) et d'autres organisations internationales et régionales au sein et hors du système des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les organismes gouvernementaux de planification menant des activités dans les domaines spécifiques des ressources en eau et les institutions nationales s'occupant de ces ressources.

Les documents respectifs feront l'objet d'une vaste distribution en Amérique latine et dans les Caraïbes, et serviront de référence aux délibérations entre gouvernements et organismes en matière de programmation et de politiques; ils seront également utiles à la planification, à l'échelon national et du sous-secteur des ressources en eau.

Les documents seront distribués suivant des listes de distribution d'organismes nationaux, régionaux et internationaux.

Élément de programme 17.2.2: Coopération horizontale dans le domaine des ressources en eau

1. Produit

Activités intermédiaires

a) Appui à l'organisation des cours à l'échelon régional, afin de préparer des administrateurs de systèmes hydriques complexes (quatrième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991).

b) Elaboration de documentation et autres matériels servant d'appui aux cours nationaux de préparation de personnel visant à la mise en valeur et la gestion intégrée des bassins fluviaux (deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront conçues et exécutées en consultation avec les institutions des Nations Unies compétentes, à l'échelon régional, en matière de formation sur les ressources en eau, dont notamment, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions responsables de la gestion des ressources en eau. Ils seront contactés moyennant leur participation aux cours et activités connexes.

SOUS-PROGRAMME 17.3: LES RESSOURCES DE LA MER ET LE DÉVELOPPEMENT
DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

Élément de programme 17.3.1: Appui à la formulation de politiques nationales
dans le domaine de la mer

1. Produit

Publications techniques

a) Un document sur les politiques nationales dans le domaine de la mer (quatrième trimestre de 1990).

b) Deux documents concernant des études nationales de diagnostic sur le développement des ressources de la mer (quatrième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991).

La réalisation de ces activités dépend de la disponibilité de ressources suffisantes.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en consultation avec le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Bureau régional de l'UNESCO de la science et de la technique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et les présidents des Groupes latino-américains au cours des réunions pertinentes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les entités responsables de la planification nationale en matière océanographique, les ministères des relations extérieures, ainsi que les universités et les instituts de recherche qui étudient les aspects scientifiques et technologiques des ressources de la mer.

Les utilisateurs seront contactés par la réalisation de séminaires nationaux et la distribution de publications, suivant la liste correspondante.

Le produit de ces activités est destiné à fournir aux gouvernements les antécédents dont ils ont besoin pour examiner leur situation en matière de mise en valeur des ressources de la mer, comparer leurs expériences avec celles d'autres pays en développement, tirer un meilleur parti des différents types d'assistance internationale disponibles et jeter les bases d'une coopération régionale, afin de favoriser une meilleure application de leurs politiques océaniques.

PROGRAMME 18: POPULATION**Présentation**

Le Centre latino-américain de démographie (CELADE) est l'organisme du système de la CEPALC responsable de l'exécution du programme régional de population pour l'Amérique latine et les Caraïbes, lequel a pour but de contribuer au développement socio-économique de la région en matière de population, en collaborant avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, de façon à renforcer leur confiance en soi et à encourager la coopération horizontale, et en leur prêtant, dans le même temps, des services que les différents pays ne peuvent réaliser de façon efficace. C'est pourquoi ce programme, qui s'inscrit dans une approche multidisciplinaire des questions de population et de développement, est axé sur quatre domaines principaux, à savoir la coopération technique,* / la formation, les services d'information en matière de transfert de technologie, et les travaux de recherche appliquée présentant un intérêt concret pour les pays de la région.

Au cours de la période 1990-1991, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes devront poursuivre leurs efforts pour atteindre des niveaux adéquats de développement, et se récupérer de la grave crise économique qui a affecté la région. C'est pourquoi, et à la lumière des progrès accomplis dans la région quant à l'intérêt pour les données démographiques et leur utilisation, outre la tendance de plus en plus marquée à planifier le développement, le programme de travail pour la période 1990-1991 présente plusieurs modifications, sur le plan des priorités, par rapport au programme antérieur. Bien que toujours à l'échelon régional, les efforts viseront, au cours de la prochaine période biennale, à ce que les organismes sectoriels des pays soient en mesure de créer et d'utiliser les données démographiques à la lumière des besoins fondamentaux des groupes à faible revenu. Une attention particulière sera accordée à la répartition spatiale de la population, à la migration et à ses répercussions sur le processus de développement; on accordera une plus grande importance à certains groupes-clés, tels que les femmes et les personnes âgées, ainsi qu'aux préparatifs des recensements de 1990 et à l'organisation systématique de la formation démographique afin que la recherche de ces données soit plus rapide et économique pour de nombreux utilisateurs.

Conformément à ces grandes lignes d'action, les activités du CELADE ont été regroupées en trois sous-programmes:

- L'intégration des variables démographiques à la planification du développement.

* / La coopération technique constitue l'une des principales fonctions du CELADE; les missions d'assistance technique aux pays sont prévues dans les éléments respectifs en tant qu'activités opérationnelles. Il faut également signaler que le CELADE reçoit l'aide financière du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui est sa principale source de financement.

- L'information démographique et la technologie au service du développement et

- La formation en matière de population et de développement.

Dans le cadre de ces sous-programmes, les activités exécutées au titre des différents éléments de programme feront l'objet de documents et de publications périodiques spécialisées en matière de démographie.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
18.1 Analyse démographique et projections de population	42	192	234	34.0				
18.2 Population et développement	68	104	172	25.0				
18.3 Formation	34	162	196	28.0				
18.4 Documentation et traitement de données démographiques	24	70	94	13.0				
Total du programme 18 (1988-1989), Population	<u>168</u>	<u>528</u>	<u>696</u>	<u>100.0</u>				
18.1 L'intégration des variables démographiques à la planification du développement					62	240	302	57.0
18.2 Population, information et technologie au service du développement					32	66	98	19.0
18.3 Formation en matière de population et de développement					50	78	128	24.0
Total du programme 18 (1990-1991), Population	<u>144</u>	<u>384</u>	<u>528</u>	<u>100.0</u>				

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

**SOUS-PROGRAMME 18.1: L'INTEGRATION DES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES
A LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

Elément de programme 18.1.1: Etude de la situation de la population et fourniture d'intrants démographiques en vue de la formulation de plans et de politiques de développement

1. Produit

a) Publications techniques

i) Quatre numéros de la publication semestrielle Boletín Demográfico (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

ii) Deux brochures annuelles contenant des projections démographiques pour des pays à déterminer, dans le cadre de la série Fascículos de Población (deuxième et quatrième trimestres de 1990 et de 1991).

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin d'évaluer et de divulguer les résultats de l'étude en matière de fécondité, notamment en ce qui concerne l'identification des secteurs présentant un taux élevé et les migrations internationales, ainsi que l'étude des éléments qui seront inclus dans les recensements de 1990, la façon de les intégrer et les progrès accomplis en matière de techniques censitaires (1990-1991).

ii) On prévoit également que huit pays environ feront l'objet de services consultatifs, notamment par l'organisation d'ateliers de formation ou par la formation en cours d'emploi de fonctionnaires gouvernementaux (1990-1991) (RE).

iii) Promotion de la coopération horizontale dans les domaines où les entités nationales sont en mesure de fournir et d'affecter des consultants adéquats à certaines phases spécialisées du processus censitaire.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, ainsi qu'avec l'ILPES. Certains travaux seront également coordonnés avec ceux de la Division de la Population des Nations Unies, qui approuve officiellement les projections démographiques élaborées par le CELADE, conjointement avec les pays, le Bureau des statistiques des Nations Unies, le FISE, l'OPS, l'UNESCO, l'OIT/PREALC et le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les bureaux nationaux des statistiques, les ministères de la santé, de l'éducation et du logement, les bureaux nationaux responsables de la planification sociale et économique, les municipalités et les systèmes de sécurité sociale.

Ces utilisateurs seront contactés par la publication et la distribution gratuite des rapports et publications périodiques par le conduit des missions d'assistance technique; l'organisation de réunions, séminaires et ateliers, échange de correspondance, la formation en cours d'emploi de fonctionnaires nationaux et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.2: Population et planification du développement et modèles de politique

1. Produit

a) Publications techniques

i) Deux documents sur des monographies régionales visant à comparer les modèles de développement démographique actuels avec l'information nationale réelle et corriger les lacunes en matière de documentation et de programmes informatisés, afin d'améliorer l'utilisation des modèles dans la planification (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

ii) Document contenant une étude de la politique intermédiaire sur l'élaboration d'un modèle pouvant être utilisé sur les micro-ordinateurs à manipulation facile en vue de l'étude intermédiaire des influences réciproques du développement démographique, conjointement avec l'ILPES (quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres en vue de l'application de modèles de développement démographique; la diffusion de techniques pertinentes à l'élaboration de modèles de développement et de démographie (ou séminaire); la mise en place de modèles pouvant être utilisés sur micro-ordinateurs dans les organismes de planification centrale et sectorielle de certains pays (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que le Centre des projections économiques, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les activités seront également coordonnées avec celles de la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, le Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement, l'OIT/PREALC, les universités de la région, et les entités qui ont élaboré des modèles informatisés telles que l'OIT, le Research Triangle Institute, le Futures Group et le Bureau de recensement des Etats-Unis d'Amérique.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les bureaux nationaux s'occupant de la planification centrale et sectorielle.

Les utilisateurs seront contactés par la diffusion de monographies et de rapports, moyennant le contact avec les institutions pertinentes lors des missions d'assistance technique; l'organisation de séminaires, l'échange de correspondance et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.3: Intégration des facteurs démographiques à la planification et à la politique globales et sectorielles, notamment en ce qui concerne les besoins fondamentaux

1. Produit

Activités opérationnelles

a) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres en vue de l'élaboration d'études intégrant les facteurs démographiques aux diagnostics globaux et sectoriels; l'évaluation des répercussions des tendances démographiques dans des secteurs déterminés; l'évaluation de l'impact démographique des politiques étatiques; l'amélioration de la capacité des pays pour formuler des plans, des programmes et des politiques à l'échelon global et sectoriel (1990-1991).

b) Organisation d'un séminaire favorisant l'échange de vues sur la formulation des politiques démographiques, à l'intention de fonctionnaires nationaux et d'experts internationaux; réalisation de séminaires nationaux afin de sensibiliser les fonctionnaires nationaux quant à la nécessité d'intégrer les facteurs démographiques à la planification (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, ainsi qu'avec l'ILPES. Les travaux seront également coordonnés avec ceux d'autres organismes des Nations Unies dotés d'un personnel spécialisé dans des secteurs spécifiques et qui coopèrent avec les gouvernements de la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les bureaux de planification centrale et les organismes de planification sectorielle, notamment les secteurs qui participent directement à la satisfaction des besoins fondamentaux des groupes à faible revenu.

Les utilisateurs seront contactés par la divulgation des rapports parmi les principales institutions des pays; le contact permanent avec les entités

nationales pertinentes par le biais de missions d'assistance technique; l'organisation de réunions et de séminaires; l'échange de correspondance; la formation en cours d'emploi de fonctionnaires nationaux et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.4: Population et santé

1. Produit

a) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin de déterminer les secteurs présentant le risque le plus élevé en matière de mortalité infantile, d'en quantifier l'importance et les identifier géographiquement; signaler les causes de mortalité afin d'adopter les mesures preventives pertinentes en matière de santé et élaborer les rapports correspondants; mettre au point et adapter les procédures de recueil de données afin d'évaluer les programmes et d'étudier de façon approfondie les causes déterminantes de la mortalité infantile; déterminer les besoins actuels et futurs en matière de ressources humaines, d'infrastructure hospitalière et de soins primaires de santé, à la lumière de la distribution géographique et spatiale (1990-1991).

ii) Un séminaire d'évaluation pour établir les conclusions et divulguer les résultats et les documents émanés du séminaire (1990-1991).

b) Services d'information publique

Fourniture de documents illustratifs et de manuels à l'intention des utilisateurs de ce type d'information (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également coordonnés avec ceux de l'OPS et du FISE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les ministères de la santé et d'autres institutions publiques et privées compétentes en matière de santé ainsi que les bureaux nationaux responsables de la planification économique et sociale.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la divulgation de documents et de rapports; le contact avec les institutions pertinentes par le biais de missions d'assistance technique; l'organisation de séminaires et autres réunions; l'échange de correspondance; la formation en cours d'emploi des fonctionnaires nationaux et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.5: La situation de la femme et le développement

1. Produit

a) Publications techniques

Rapport sur les rapports entre la situation de la femme et la dynamique démographique (quatrième trimestre de 1990).

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres en vue de la formulation de diagnostics à l'échelon global et sectoriel (éducation, santé, emploi) tenant compte de la situation de la femme dans l'étude des relations entre les variables du développement et les variables démographiques; la réalisation d'études concrètes sur des objectifs déterminés, tels que les femmes enceintes, l'avortement volontaire et la contraception dans les secteurs à faible revenu, et l'étude de l'information disponible pour réaliser des études spéciales sur la grossesse chez les adolescentes (1990-1991).

ii) Deux séminaires sous-régionaux visant à sensibiliser et à motiver les fonctionnaires publics quant à la nécessité de tenir compte de la situation de la femme dans les plans, programmes et projets (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Ces travaux seront également coordonnés avec ceux de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme et d'autres institutions internationales spécialisées.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les ministères du travail, de l'éducation, de la santé et du bien-être social, les bureaux nationaux responsables de la planification sociale et économique, les municipalités et les systèmes de sécurité sociale.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des rapports techniques aux principales institutions de chaque pays; le contact permanent avec les institutions pertinentes par le biais de missions d'assistance technique; l'échange de correspondance; l'organisation de cours dans les pays et la formation en cours d'emploi de fonctionnaires nationaux, ainsi que l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.6: La situation socio-économique des personnes âgées

1. Produit

Activités opérationnelles

a) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin d'étudier les aspects démographiques du processus de vieillissement; d'élaborer des diagnostics socio-démographiques sur la situation des personnes âgées; d'intégrer les intrants socio-démographiques à la formulation de politiques et de projets visant à améliorer la situation socio-économique des personnes âgées et leur insertion au processus de développement (1990-1991).

b) Un séminaire régional destiné à examiner les résultats des études monographiques nationales sur la situation socio-économique des personnes âgées (si l'on dispose des fonds nécessaires); deux ateliers destinés à divulguer et à étudier les résultats des diagnostics socio-démographiques sur les personnes âgées, à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux pertinents (si l'on dispose des fonds nécessaires) (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, ainsi qu'avec l'ILPES. Certaines activités seront également réalisées en coordination avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les ministères et les bureaux nationaux chargés des systèmes de sécurité sociale.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la publication et la distribution gratuite des rapports; les missions d'assistance technique aux entités nationales pertinentes; l'organisation de réunions, séminaires et ateliers; l'échange de correspondance et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.7: Gestion et évaluation des programmes de planification de la famille

1. Produit

a) Publications techniques

i) Rapport sur le comportement des systèmes de gestion de l'information de certains programmes de planification de la famille dans la région (quatrième trimestre de 1990).

ii) Rapport sur l'utilisation de micro-ordinateurs et autres techniques peu coûteuses dans la gestion de programmes de planification de la famille et dans l'information clinique sur les programmes de planification de la famille ayant été exécutés avec succès au sein et hors de la région (quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin qu'ils puissent adapter ou mettre au point des programmes de micro-ordinateurs et la documentation afférente en fonction des besoins précis des programmes sélectionnés.

ii) Examen et adaptation de techniques d'évaluation des effets démographiques des programmes de planification de la famille.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, ainsi qu'avec l'ILPES. Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec les Nations Unies et les institutions privées internationales compétentes en cette matière.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les ministères de la santé, les institutions privées prêtant des services de planification de la famille, ainsi que les organismes de planification et les chercheurs.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la distribution des rapports aux principales institutions; les missions d'assistance technique aux entités nationales pertinentes; l'organisation de réunions et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.1.8: Population et planification spatiale

1. Produit

a) Publications techniques

Un rapport technique ou méthodologique sur chacun des thèmes suivants:

i) Intégration de l'examen des tendances de la redistribution démographique à la planification spatiale.

ii) Elaboration des composants démographiques d'un système d'indicateurs en vue de la planification régionale et locale.

iii) Détermination des facteurs économiques et sociaux liés à la redistribution spatiale de la population.

iv) Analyse des modalités de mobilité spatiale de la population afin de déterminer les zones préférées et rejetées par les migrants et les caractéristiques de l'intégration de ces derniers à l'endroit choisi.

v) Etude des effets des politiques et des programmes sur la distribution spatiale de la population et la migration interne.

vi) Evaluation de l'effet de l'occupation des zones frontalières intérieures.

vii) Autres procédures pour élaborer des estimations et des projections démographiques à l'échelon sous-national.

b) Activités opérationnelles

i) Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres dans le domaine de la population et de la planification spatiale.

ii) Elaboration de systèmes de programmation et de manuels concernant d'autres programmes de projections démographiques (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également coordonnés avec ceux du Groupe commun CEPALC/CNUEH pour les établissements humains, le Groupe commun CEPALC/PNUE du développement et de l'environnement, et la Division CEPALC/FAO de l'agriculture, ainsi que l'OIT/PREALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification et d'autres entités intervenant directement à l'exécution de programmes et de projets de planification spatiale.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la publication et la distribution gratuite des rapports; les missions d'assistance technique aux institutions nationales pertinentes; l'organisation de réunions, séminaires et ateliers; l'échange de correspondance; la formation en cours d'emploi de fonctionnaires nationaux et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

**SOUS-PROGRAMME 18.2: INFORMATION DEMOGRAPHIQUE ET TECHNIQUES
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT**

Elément de programme 18.2.1: Base de données et techniques visant à accroître les ressources et la capacité en matière d'informations nationales sur la population

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin de:

a) Mettre en place des bases de données pour les recensements nationaux qui seront utilisées avec le système REDATAM de recherche de données; de deux à quatre séminaires sur l'utilisation du système REDATAM; traitement de données concernant les recensements et les enquêtes.

b) Connecter le système REDATAM et l'un des systèmes d'information géographique (GIS) et application expérimentale de cette interconnexion dans un pays (si les fonds nécessaires sont disponibles); création ou adaptation de systèmes de programmation pour micro-ordinateur destinés aux utilisateurs des données démographiques ou qui en dépendent dans une certaine mesure; installation expérimentale d'un réseau de télécommunications entre le CELADE et les entités nationales dans le cadre de vastes programmes de coopération technique (si les fonds nécessaires sont disponibles) (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront coordonnés avec la Division de la population et le Bureau des statistiques des Nations Unies, ainsi qu'avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification, les ministères compétents, les bureaux nationaux des statistiques, les banques de développement, les autorités locales, ainsi que les institutions privées de recherche et les entités commerciales.

Les utilisateurs seront contactés moyennant l'envoi de missions chargées de la réalisation des activités opérationnelles; l'organisation de réunions, de séminaires et d'ateliers; l'échange de correspondance et la formation de fonctionnaires nationaux.

Elément de programme 18.2.2: Les recensements démographiques et de logement de 1990 en tant que bases de données pour la planification du développement

1. Produit

a) Publications techniques

i) Rapport sur la prestation de services d'information en vue de la planification locale ou sectorielle (quatrième trimestre de 1990).

ii) Rapport sur la création d'archives cartographiques primaires en vue de l'élaboration de cartes censitaires et leur utilisation postérieure avec les données censitaires. (Voir également le chapitre relatif à l'interconnexion entre le système REDATAM et les systèmes d'information géographique dans l'élément de programme 18.2.1.) (quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs et de formation aux Etats membres afin d'étudier les besoins de planification impliqués par les recensements de 1990 et de recommander l'utilisation de techniques appropriées pour le traitement des données censitaires; la coopération en matière de traitement des données censitaires et le transfert de technologie, notamment avec les pays des Caraïbes. (Voir également le chapitre relatif aux télécommunications dans l'élément de programme 18.2.1.) (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également coordonnés avec ceux du Bureau des statistiques et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec des organisations régionales, telles que l'Organisation des Etats américains (OEA), et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les bureaux nationaux des statistiques, les organismes nationaux de planification, les ministères compétents et les municipalités.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la divulgation des rapports aux principales institutions nationales; par le biais de missions d'assistance technique auprès des entités pertinentes; l'échange de correspondance; les télécommunications; la formation du personnel national et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.2.3: Réseaux d'information sur la population en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Produit

a) Activités opérationnelles

Formation de fonctionnaires gouvernementaux afin qu'ils soient en mesure de donner des cours nationaux concernant l'utilisation de la technologie et les normes du système (1990-1991).

b) Services d'information publique

Envoi de listes de participants et de documents concernant les principales normes de fonctionnement du système; connexion des réseaux nationaux avec le système régional; création de centres nationaux de documentation ou consolidation des centres existants; utilisation de matériel autodidacte de formation afin que les utilisateurs puissent acquérir une formation en matière d'utilisation des ressources dans le domaine de l'information et de la technologie du système (1990-1991).

c) Activité intermédiaire

Mise en place d'une base de données régionale de référence contenant un catalogue d'institutions, de chercheurs et de projets (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec la CEPALC et l'ILPES. Les travaux seront également coordonnés avec le Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP), la Division de la population des Nations Unies et le système d'information démographique (POPIN).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les organismes gouvernementaux, les institutions de planification de la famille, les universités et les entités privées et internationales compétentes en matière de population.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la diffusion de documents et de l'information concernant le système; l'échange de correspondance et les télécommunications avec les institutions nationales; l'envoi de missions d'assistance technique et la formation de personnel national.

Elément de programme 18.2.4: Appui régional et échange d'informations avec la base de données CELADE/DOCPAL

1. Produit

a) Publications techniques

DOCPAL Resúmenes sobre población en América Latina/DOCPAL Latin American Population Abstracts (deux exemplaires par an, deuxième et quatrième trimestres de 1990 et 1991).

b) Services d'information publique

Recherches bibliographiques à la demande des intéressés; service de copie de microfiches et de documents; utilisation de disquettes ou autres moyens dans la documentation des pays afin de l'introduire dans la base de données régionale CELADE/DOCPAL; utilisation de nouvelles techniques, par exemple la CD-ROM (disques compacts), les microfiches et les disquettes en vue de la distribution directe et économique de l'information contenue dans la base de données CELADE/DOCPAL aux institutions nationales.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec la CEPALC et l'ILPES, ainsi qu'en collaboration avec l'UNESCO et la Bibliothèque régionale de médecine (BIREME) du Brésil, liée à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et en coordination avec le PROLAP.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les centres nationaux utilisant l'information démographique, les affiliés aux systèmes régionaux, les centres universitaires, les chercheurs nationaux et les organismes internationaux.

Les utilisateurs seront contactés moyennant la publication et distribution gratuite de la revue DOCPAL Resúmenes, suivant une liste de destinataires comprenant les principales institutions de chaque pays, ainsi que par l'échange de correspondance avec les centres nationaux.

SOUS-PROGRAMME 18.3: FORMATION EN MATIERE DE POPULATION ET DE DEVELOPPEMENT

Elément de programme 18.3.1: Formation de professionnels en matière de population et de développement

1. Produit

Subsides et bourses: cours pratique à l'échelon post-universitaire en matière de population et de développement (deux cours d'une durée de 10 mois sur la population et le développement, à l'intention de 25 professionnels environ) (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également réalisés en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies à Santiago, tels que le Programme régional pour l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes (PREALC), le Groupe commun CEPALC/CNUEH pour les établissements humains, l'UNESCO et le FISE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les cadres intermédiaires de rang universitaire et travaillant dans les ministères ou d'autres organismes de planification du développement, ainsi que les diplômés universitaires dans des spécialités afférentes à la démographie.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de missions réalisées auprès des institutions pertinentes pour exécuter les activités opérationnelles prévues au titre d'autres éléments de programme; l'échange de correspondance, la distribution de brochures et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Élément de programme 18.3.2: Formation de courte durée en matière de population et de développement à l'échelon national et sous-régional

1. Produit

Des subsides et des bourses seront accordés pour les cours suivants:

a) Cours nationaux intensifs d'une durée de trois à quatre mois sur la population et le développement, à l'intention de 20 à 30 fonctionnaires nationaux (1990-1991).

b) Deux cours intensifs, à l'échelon sous-régional, d'une durée de deux à quatre mois, à l'intention des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes, pour une vingtaine de professionnels par cours (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également réalisés en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies à Santiago, tels que le PREALC, le Groupe commun CEPALC/CNUEH pour les établissements humains, l'UNESCO et le FISE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les cadres intermédiaires de rang universitaire et travaillant dans des ministères ou d'autres organismes de planification du développement, ainsi que les diplômés universitaires dans des spécialités afférentes à la démographie.

Les utilisateurs seront contactés à l'aide de missions réalisées auprès des institutions pertinentes pour exécuter les activités opérationnelles prévues au titre d'autres éléments de programme; l'échange de correspondance, la diffusion de brochures et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Élément de programme 18.3.3: Activités de formation visant à actualiser les connaissances

1. Produit

Des subsides et des bourses seront accordés pour les cours et ateliers suivants:

a) Deux cours ou ateliers régionaux d'une durée de deux à trois semaines qui permettront aux fonctionnaires s'occupant de questions liées au développement de se familiariser avec les dernières innovations dans leurs domaines concrets d'intérêt (1990-1991).

b) Deux ateliers nationaux qui permettront aux professionnels d'actualiser leurs connaissances dans des domaines concrets présentant un intérêt pour le pays (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. On sollicitera la collaboration d'autres institutions des Nations Unies, selon le thème à aborder dans les ateliers.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires nationaux s'occupant de questions liées aux développement.

Les utilisateurs seront contactés par courrier et sur invitation aux entités nationales pertinentes; par l'intermédiaire des bureaux respectifs du PNUD dans les différents pays; les missions d'assistance technique réalisées dans le cadre d'autres éléments de programme contribueront également à la divulgation de cette activité dans les pays.

Elément de programme 18.3.4: Intégration des questions démographiques à la formation des étudiants dans les universités nationales

1. Produit

Activités opérationnelles

a) Prestation de services consultatifs et de formation aux universités des Etats membres, dans l'élaboration de cours sur les études démographiques; encourager l'intégration de questions liées à la population dans les cours universitaires; fournir le matériel de formation sur de questions concrètes à traiter lors de cours d'études démographiques et organiser des réunions régionales avec la participation de représentants des universités nationales, en collaboration avec le Programme latino-américain d'activités en matière de population (PROLAP) (1990-1991).

b) Deux ateliers d'une durée d'un mois chacun sur des études démographiques à l'intention des professeurs universitaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les travaux seront également exécutés en collaboration avec le PROLAP, et en consultation avec d'autres organismes des Nations Unies, selon le thème concret à aborder.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les universités nationales, les représentants et professeurs universitaires.

Les utilisateurs seront contactés par des missions d'assistance technique visant à encourager les universités à inclure les questions démographiques à leurs programmes d'étude; par l'organisation d'ateliers et de cours, l'échange de correspondance et l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Elément de programme 18.3.5: Formation dans des domaines spécifiques à l'intention de groupes déterminés

1. Produit

a) Publications techniques

Rapport sur l'étude d'expériences similaires en matière de "formation à distance", et notamment l'élaboration d'un prototype de cours thématique, accompagné du budget et d'autres incidences financières (1991).

b) Activités opérationnelles

Deux ateliers de courte durée (de trois à quatre semaines) sur des questions spécifiques, sur l'utilisation des facteurs démographiques dans des domaines spécifiques du développement, en collaboration avec des institutions internationales spécialisées; élaboration d'un document sur le programme et le matériel didactique des ateliers convoqués sur des questions spécifiques; l'élaboration d'un document sur les résultats d'une expérience concrète de "formation à distance", si l'étude préliminaire de faisabilité s'avère positive (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES. Les ateliers seront organisés, selon le thème concret à aborder, en collaboration avec des institutions spécialisées telles que le FISE, la FAO, l'UNESCO, l'OMS, l'OIT, ainsi que le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les professionnels des pays utilisant l'information démographique en vue de la planification sectorielle et régionale. Etant donné qu'il s'agit d'utilisateurs partiels de l'information démographique, on leur fournira une formation concrète dans leur domaine d'intérêt particulier.

Les utilisateurs seront contactés par la diffusion d'informations sur ce type de formation aux principales institutions nationales; l'échange de correspondance; par le biais de missions d'assistance technique auprès des entités pertinentes réalisées dans le cadre d'autres éléments de programme, et par l'utilisation de listes actualisées de destinataires.

Élément de programme 18.3.6: Séminaires de conscientisation à l'intention de groupes déterminés

1. Produit

Activités opérationnelles

Deux à trois séminaires nationaux d'une durée de trois jours afin de sensibiliser les politiciens et fonctionnaires qui interviennent dans le processus de prise de décisions, quant aux questions de population et de développement (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec certaines divisions de la CEPALC, telles que la Division du développement économique, la Division du développement social et la Division des statistiques et de l'analyse quantitative, et avec l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires et les politiciens intervenant dans le processus de prise de décisions. Les utilisateurs seront contactés par la diffusion de l'information sur ce type de formation aux principales institutions nationales; par des missions d'assistance technique réalisées auprès des institutions pertinentes par de hauts fonctionnaires gouvernementaux dans le cadre d'autres éléments de programme.

PROGRAMME 20: SCIENCE ET TECHNIQUEPrésentation

Les activités prévues au titre du programme de la science et de la technique obéissent au mandat émané de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (Vienne, août 1979). L'accent, au cours de cette conférence, a été mis sur la nécessité, non seulement de mobiliser et de renforcer la capacité scientifique et technique des pays en développement, mais également de réorienter leur potentiel vers la solution des problèmes de développement.

Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes se heurtent à de multiples problèmes d'ordre technique: créer un développement scientifique et technique autonome basé sur une capacité permanente et dynamique; accéder aux techniques de pointe et consolider certains avantages comparatifs dans des activités déterminées; encourager les processus d'innovation susceptibles d'élaborer ou d'adapter des solutions techniques appropriées en vue du plein emploi des ressources nationales et de la satisfaction des besoins sociaux; favoriser une interaction constante et croissante entre l'infrastructure scientifique et technique et le système de production, et intégrer les besoins de développement technologique aux politiques sociales et industrielles.

A la lumière de ce qui précède, le programme prévu pour la période 1990-1991 a pour but de fournir aux gouvernements et autres organismes de la région l'information, les éléments d'appréciation et les recommandations propres à favoriser les actions favorables au renforcement de leur capacité de développement technique.

Etant donné les contraintes d'ordre financier, le programme concentre les ressources dans un seul sous-programme, qui vise à renforcer la capacité scientifique et technique de la région, conformément aux recommandations de la Conférence de Vienne.

Ce sous-programme se compose de cinq éléments. Le premier est consacré à l'évaluation des répercussions des tendances et des progrès techniques récents pour les économies de la région, et les activités propres à favoriser la prise de conscience quant à ces répercussions à l'échelon gouvernemental et de prise de décisions. Des études seront réalisées dans certains domaines de techniques de pointe, afin d'évaluer leur incidence sur les systèmes économiques et sociaux et explorer la possibilité de tirer parti des ressources et de la capacité existants et pouvoir ainsi participer à la concurrence internationale. Le deuxième sous-programme concerne les techniques d'information appliquées au développement économique et social. On y prévoit l'examen des potentialités de la région dans ce nouveau secteur et la prestation de services consultatifs aux différents pays. Le troisième sous-programme traite de la promotion de programmes de coopération en matière de science et de technique entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le quatrième sous-programme prévoit l'examen des tendances et progrès observés dans la région, dans le cadre du programme d'action de Vienne

sur la science et la technique au service du développement. Le cinquième et dernier sous-programme a pour but de resserrer les liens entre les politiques et les stratégies de développement technique, et les stratégies de développement et les politiques industrielles afin de renforcer la capacité technique de la région.

Cet ensemble d'activités devrait permettre d'atteindre un certain équilibre entre les travaux de recherche et les activités orientées davantage vers la pratique. En effet, l'interaction entre ces deux types d'activités permet aux gouvernements de disposer des éléments nécessaires pour formuler leurs politiques de développement scientifique et technique.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BO _a /	RE _b /	Total	%	BO _a /	RE _b /	Total	%
20.1 Renforcement de la capacité technique de la région	48	24 c/	72	100.0	48	48 c/	96	100.0
Total programme 20, Science et technique	<u>48</u>	<u>24 c/</u>	<u>72</u>	<u>100.0</u>	<u>48</u>	<u>48 c/</u>	<u>96</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

c/ Correspond au personnel de projet.

SOUS-PROGRAMME 20.1: RENFORCEMENT DE LA CAPACITE TECHNIQUE DE LA REGION

Elément de programme 20.1.1: Evaluation des répercussions des tendances en matière de technologie sur le développement de la région

1. Produit

Publications techniques

Deux documents sur les tendances et les progrès techniques récents et leurs répercussions sur le développement économique et social et étude des domaines de techniques de pointe afin d'évaluer leurs possibilités de développement dans la région (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le

développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales compétentes dans le domaine de la science et de la technique.

Ces institutions seront contactées moyennant des listes de distribution et la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 20.1.2: Techniques d'information appliquées au développement économique et social

1. Produit

Activités opérationnelles

Services consultatifs aux pays de la région, notamment pour l'organisation de groupes de travail et de réunions régionales à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux et d'entrepreneurs, dans le cadre d'un projet régional de coopération technique sur les techniques de l'information appliquées au développement économique et social et afin de détecter les potentialités de la région de développer ce nouveau secteur (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales compétentes dans le domaine de la science et de la technique.

Ces institutions seront contactées moyennant des listes de distribution et la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Élément de programme 20.1.3: Coopération régionale en matière de science et de technique

1. Produit

Activités opérationnelles

a) Prestation de services consultatifs aux gouvernements qui en font la demande sur le renforcement de la coopération régionale en matière de science et de technique.

b) Formation en cours d'emploi de fonctionnaires gouvernementaux (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales compétentes dans le domaine de la science et de la technique.

Ces institutions seront contactées moyennant des listes de distribution et la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Elément de programme 20.1.4: Evaluation du processus d'application de la science et de la technique au développement

1. Produit

Publications techniques

Document sur le processus d'application de la science et de la technique au développement économique, dans le cadre du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement et son plan d'opérations (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales compétentes dans le domaine de la science et de la technique.

Ces institutions seront contactées moyennant des listes de distribution et la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

Le rapport mentionné au point 1 servira de document de référence à la formulation de politiques et de plans en matière de science et de technique. Les évaluations contenues dans ce rapport seront utilisées dans les travaux

régionaux préparatoires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Élément de programme 20.1.5: Politiques en matière de science et de technique

1. Produit

Publications techniques

Document concernant le rapport entre les politiques et les stratégies de développement technologique et les stratégies de développement et les politiques industrielles en vue du renforcement de la capacité technique de la région (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), par l'intermédiaire de la Division CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les institutions gouvernementales, régionales et intergouvernementales compétentes dans le domaine de la science et de la technique.

Ces institutions seront contactées moyennant des listes de distribution et la participation à des réunions d'experts tenues dans la région.

PROGRAMME 21: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES
EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Présentation

Le programme de développement social et des affaires humanitaires sera orienté, dans le programme de travail 1990-1991, vers deux éléments fondamentaux: les nouvelles connaissances sur la crise et la recherche de propositions pour la surmonter. Les travaux de recherche, les études de cas nationaux et les différentes analyses et réunions ont permis d'accumuler et d'étudier plus en détail l'information concernant la crise que traversent les pays de la région; les répercussions sociales de celle-ci ont donc été intégrées à l'élaboration de diagnostics régionaux.

Dans le cadre de la problématique sociale de la région, les travaux prévus au cours de cette période biennale pour aborder cette question seront basés sur les éléments suivants: l'étude des rôles et des fonctions de l'Etat et des différents agents sociaux intervenant dans la réalité régionale, et l'élaboration de politiques sociales articulées, conformément aux caractéristiques de chaque situation.

L'hétérogénéité des pays latino-américains, aggravée par la crise, et la façon dont chacun d'eux a abordé ce problème, oblige à aller au-delà des sources traditionnelles d'information dans le domaine social. Les travaux seront basés non seulement sur les recensements et l'information statistique régulière mais aussi sur des études approfondies réalisées dans les pays à l'échelon gouvernemental et dans les centres universitaires et de recherche, ainsi que sur les politiques sociales élaborées et appliquées au cours de la période antérieure à la crise.

Les contraintes d'ordre financier obligent à tirer le meilleur parti possible et à faire un usage rationnel des ressources disponibles. C'est pourquoi on s'attachera à renforcer la collaboration avec plusieurs centres de production d'information de la région, ainsi qu'avec les gouvernements. On établira également, au cours de cette période, des contacts permanents avec des organismes des Nations Unies, et les travaux exécutés seront périodiquement évalués afin de répondre aux questions et aux problèmes les plus importants. Bien que les éléments de programme soient définis de façon précise, abordent un thème concret et produisent des résultats spécifiques, ils n'en sont pas moins interdépendants; en effet, ils permettent une alimentation mutuelle d'information et s'intègrent aux décisions répondant aux besoins de l'ensemble des problèmes envisagés. Etant donné la gravité de la situation qui affecte la région, et qui se traduit par la détérioration des conditions de vie d'une grande partie de la population, le programme de travail doit également faire preuve d'une grande souplesse afin de pouvoir répondre, de façon opportune et efficace, aux demandes de soutien et d'assistance à mesure qu'elles se présentent.

Le programme est composé de deux sous-programmes, l'un concernant les styles de développement et les transformations sociales, et l'autre l'intégration de la femme au développement, à la lumière de la priorité accordée à cette question. En effet, la condition de la femme a considérablement varié au cours de cette dernière décennie, ce groupe étant le plus affecté par les répercussions de la crise des années 80.

Le premier sous-programme, sur les styles de développement et les transformations sociales, est composé de cinq éléments complémentaires et intégrés. Ces éléments maintiennent l'orientation des travaux de recherche sur les transformations de la structure sociale, l'importance des agents sociaux et leur rôle réel ou potentiel, et l'étude du comportement de l'Etat et de groupes spécifiques en Amérique centrale et au Mexique.

Dans le cadre du premier élément, on effectuera, en plus des travaux réguliers d'analyse des transformations, des études sur les caractéristiques et orientations des groupes socio-stratégiques urbains et ruraux et leurs modalités de participation sociale. Le deuxième élément concerne l'étude de l'orientation du développement latino-américain, le rôle de l'Etat et l'articulation des processus de consensus sociaux en vue d'un développement assumé en commun du point de vue social. Dans le troisième élément, qui traite des politiques sociales en temps de crise, on prévoit la réalisation d'une étude comparative de l'évolution de ces politiques sociales dans certains pays, notamment du point de vue de la dépense sociale, et l'élaboration de critères en vue de l'adoption de politiques répondant à la nouvelle conjoncture. Dans le cadre des éléments liés aux situations sociales de la sous-région de l'Amérique centrale et du Mexique, on continuera d'étudier les effets du rapport entre la dépense sociale rurale et les changements de comportement de certains groupes.

Le sous-programme consacré à l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes visera, conformément aux mandats, deux types d'objectifs: la prestation de services d'appui aux organes permanents d'évaluation, au Bureau et à la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, et la réalisation d'études et de rapports sur la situation des femmes latino-américaines, notamment celles qui appartiennent aux couches populaires urbaines, au secteur rural et les jeunes, en vue de l'élaboration de politiques sociales propres à améliorer leur condition et à favoriser leur participation.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
21.1 Styles de développement et transformations sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes	240	-	240	91.0	212	-	212 g/	86.0
21.2 Intégration de la femme au développement	24	-	24	9.0	28	6	34	14.0
Total programme 21, Développement social et affaires humanitaires	<u>264</u>	-	<u>264</u>	<u>100.0</u>	<u>240</u>	<u>6</u>	<u>246</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

c/ Pour exécuter cette activité il faudra faire appel aux services d'un conseiller régional, imputables au chapitre 24.

SOUS-PROGRAMME 21.1: STYLES DE DEVELOPPEMENT ET TRANSFORMATIONS SOCIALES EN AMERIQUE LATINE

Elément de programme 21.1.1: Les changements de la structure sociale et l'identification des agents du développement

1. Produit

Publications techniques

a) Deux documents sur les principaux changements de la structure sociale à l'échelon régional (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

b) Deux documents sur les caractéristiques et les tendances des groupes sociaux stratégiques, notamment les couches populaires (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

c) Deux documents sur différentes modalités de participation sociale populaire et des formules alternatives d'association (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE), l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSAH), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme régional pour l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes (PREALC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les analystes et les responsables de la planification des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes. Ces rapports sont également destinés aux instituts universitaires et aux centres de recherche consacrés à l'étude des transformations sociales dans la région.

Ils seront contactés lors de réunions à l'échelon gouvernemental, de techniciens et d'experts, et en fonction de listes de distribution comprenant des bureaux gouvernementaux, centres universitaires, personnes intéressées, bibliothèques et bureaux d'information des Nations Unies.

Élément de programme 21.1.2: Styles de développement

1. Produit

Publications techniques

Deux rapports sur les changements d'orientation des processus latino-américains et des Caraïbes de développement socio-économique dans le cadre des styles de développement (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le CELADE, l'ILPES, le CDSAH, l'UNESCO, le PREALC et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les analystes et les responsables de la planification des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes. Ces rapports sont également destinés aux instituts universitaires et aux centres de recherche consacrés à l'étude des transformations sociales dans la région.

Ils seront contactés lors de réunions à l'échelon gouvernemental, de techniciens et d'experts; suivant des listes de distribution comprenant des bureaux gouvernementaux, centres universitaires, personnes intéressées, bibliothèques et bureaux d'information des Nations Unies.

Elément de programme 21.1.3: Politiques sociales en temps de crise

1. Produit

a) Publications techniques

i) Document sur l'étude comparative de l'évolution des politiques sociales sur la base des études nationales des pays de la région (quatrième trimestre de 1990).

ii) Document sur la formulation de politiques sociales visant à répondre aux nouvelles conjonctures, contenant des recommandations en matière de politiques sociales intégrées aux diverses situations que présentent les pays (quatrième trimestre de 1991).

b) Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux Etats membres en matière de politiques sociales, par l'intermédiaire d'études et de rapports.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme sera exécuté conjointement avec le CELADE, l'ILPES, le CDSAH, l'UNESCO, le PREALC et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les analystes et les responsables de la planification des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes. Ces rapports sont également destinés aux instituts universitaires et aux centres de recherche consacrés à l'étude des transformations sociales.

Ils seront contactés lors de réunions à l'échelon gouvernemental, de techniciens et d'experts; suivant des listes de distribution comprenant des bureaux gouvernementaux, centres universitaires, personnalités intéressées, bibliothèques et bureaux d'information des Nations Unies.

Elément de programme 21.1.4: La main-d'oeuvre et l'extrême pauvreté au Mexique et en Amérique centrale

1. Produit

Publications techniques

Deux documents contenant des principes directeurs sur la mise en oeuvre de stratégies visant à résoudre le problème de la pauvreté dans certains pays

de l'Amérique centrale à déterminer (troisième trimestre de 1990 et troisième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de cet élément de programme seront exécutées par la CEPALC, en coordination avec des organismes sous-régionaux et régionaux, ainsi qu'avec des projets et programmes à l'échelon national, sous-régional et régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions de coopération.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront des fonctionnaires des gouvernements des pays d'Amérique centrale, notamment des ministères et des institutions compétentes en matière de bien-être social (santé, éducation, etc.) et des organismes de coordination, de type multidisciplinaire, exécutant des programmes, des projets et des plans de développement de type intégral à l'échelon rural.

Ils seront contactés lors de réunions à l'échelon gouvernemental, de techniciens et d'experts; suivant des listes de distribution comprenant des bureaux gouvernementaux, centres universitaires, personnes intéressées, bibliothèques et bureaux d'information des Nations Unies.

Élément de programme 21.1.5: Stratégies et politiques de protection du revenu, et amélioration des services sociaux prêtés aux groupes défavorisés

1. Produit

Publications techniques

Deux documents sur les rapports entre le travail urbain et rural et le rôle des organisations publiques de bien-être social, contenant des stratégies et des politiques visant à protéger le revenu réel et à améliorer les services sociaux prêtés aux groupes défavorisés (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément seront exécutées par la CEPALC, en coordination avec des organismes sous-régionaux et régionaux, ainsi qu'avec des projets et programmes nationaux, sous-régionaux et régionaux du PNUD et d'autres institutions de coopération.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront des fonctionnaires des gouvernements des pays d'Amérique centrale, en particulier des ministères et d'institutions compétentes en matière de bien-être social (santé, éducation, etc.) et les organismes de coordination, de type interdisciplinaire, exécutant des

programmes, des projets et des plans de développement de type intégral. Les rapports sont également destinés aux organisations de base.

Ces utilisateurs seront contactés lors de réunions à l'échelon gouvernemental, technique et d'experts; suivant des listes de distribution comprenant des bureaux gouvernementaux, centres universitaires, personnes intéressées, bibliothèques et bureaux d'information des Nations Unies.

SOUS-PROGRAMME 21.2: INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT

Elément de programme 21.2.1: Intégration des femmes au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Produit

a) Prestation de services d'appui aux réunions suivantes:

i) Deux réunions du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement économique et social de l'Amérique latine et les Caraïbes (deuxième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991).

ii) Cinquième Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui pourrait servir de réunion préparatoire en vue de la prochaine conférence mondiale sur cette question. (Les dates correspondantes seront fixées par l'Assemblée générale à sa quarante-deuxième session; il est néanmoins probable que ces conférences aient lieu en 1991 ou 1992.)

b) Publications techniques

i) Deux documents qui seront présentés aux réunions du Bureau de la Conférence régionale sur les progrès accomplis dans l'exécution des activités du sous-programme et des mandats reçus (premier trimestre de 1990 et premier trimestre de 1991).

ii) Rapport de la cinquième Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui contiendra une évaluation de la situation des femmes dans la région (la date sera fixée dans les termes signalés à l'alinéa a) ii)).

iii) Documents concernant les conditions générales de vie des femmes dans la région, et travaux de recherche spécifiques sur des activités menées par ces dernières qui contribuent au processus de développement (quatrième trimestre de 1990; quatrième trimestre de 1991).

c) Activités opérationnelles

Services consultatifs et de formation aux Etats membres qui en font la demande, pour renforcer les centres nationaux de coordination, et les services nationaux de planification (1990-1991).

L'exécution de ces activités dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités opérationnelles seront exécutées conjointement avec l'ILPES, le CELADE, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et les ministères de la planification des pays de la région.

Pour toutes les autres activités, on travaillera en étroite collaboration avec d'autres programmes de la CEPALC, ainsi qu'avec la sous-division de la promotion de la femme du CDSA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, et plus concrètement, les centres de coordination nationaux qui s'occupent des problèmes des femmes ainsi que les ministères compétents en matière de développement social, de développement rural et de planification. Les activités prévues au titre de cet élément de programme sont également destinées aux organisations de femmes à l'échelon national, régional, sous-régional.

Les utilisateurs seront contactés moyennant les études qui seront distribuées dans toute la région, ainsi que lors de réunions et de missions.

PROGRAMME 22: STATISTIQUES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Présentation

La crise des années 80 a entraîné une série de transformations profondes au sein des sociétés latino-américaines; pour expliquer ces changements et contribuer à la formulation de politiques visant à résoudre les graves problèmes rencontrés, il faut pouvoir disposer de statistiques opportunes et fiables. D'autre part, les principales classifications utilisées à l'échelon international en matière de comptabilité nationale, de production sectorielle et d'échanges internationaux sont actuellement révisées afin de tenir compte, sur le plan des statistiques, des transformations structurelles enregistrées par l'économie mondiale. L'application de ces classifications dans la région favorisera le travail de comparaison à l'échelon international et permettra aux pays de la région d'avoir accès aux chiffres concernant les autres pays et les régions développées. De même, la région doit tirer parti des progrès accomplis en matière de développement technique des systèmes automatisés applicables aux statistiques afin d'améliorer, de façon substantielle, le caractère opportun et la fiabilité des informations. C'est en fonction de ces défis qu'ont été définis les principaux objectifs de ce programme, qui a pour but de recueillir, d'évaluer, de divulguer, et de faciliter l'accès aux et la qualité des statistiques relatives au processus de développement de la région; les activités exécutées dans ce sens visent à deux objectifs.

Le premier consiste à perfectionner et à élargir le schéma régional en matière de données quantitatives, homogènes et comparables, indispensable à l'évaluation et au suivi adéquats du processus du développement; le deuxième objectif est de consolider les systèmes de statistiques nationaux et la participation de la région aux activités statistiques exécutées à l'échelon international par l'élaboration et la diffusion de méthodologies, le transfert de progrès technique en matière de traitement de données, l'application, dans la région, des recommandations émanées de la Commission des statistiques des Nations Unies et la promotion de la coopération régionale et internationale.

Le schéma régional d'information statistique a été organisé de façon à couvrir trois types de besoins.

En premier lieu, la nécessité de maintenir la banque de données qui va absorber, au cours de la période biennale 1990-1991, une partie considérable des ressources destinées à élargir sa couverture, tant du point de vue des thèmes qu'à l'échelon temporel et géographique. A l'aide de techniques avancées en matière d'informatique, le processus d'enregistrement et de recherche de l'information sera plus rapide et de ce fait, la banque constituera une source actualisée de données facilement utilisable de la part des secteurs public et privé.

Dans le même temps, des publications qui seront élaborées sur la base de l'information stockée permettront de fournir périodiquement un panorama global de la situation régionale, ainsi qu'un examen plus détaillé de certains sujets présentant un intérêt spécial, tels que les comptabilités nationales, le commerce extérieur, la balance des paiements et la dette extérieure. Ces

données serviront également à satisfaire les besoins d'information statistique utilisée par le Secrétariat dans l'élaboration de divers rapports officiels.

Le deuxième grand objectif concerne les progrès méthodologiques et l'approfondissement de certains thèmes, tels que la comptabilité nationale et l'information relative au commerce extérieur, y compris les révisions des classifications respectives, ainsi que l'apparition de nouveaux défis dans l'examen du clivage social, de la pauvreté, les fonctions des secteurs public et privé et les problèmes dérivés de l'endettement extérieur. Les efforts seront centrés sur l'élaboration et la diffusion de méthodologies présentant une utilité pratique pour améliorer la fiabilité et le caractère opportun de l'information, qui sera contenue dans des publications destinées à un grand nombre d'utilisateurs.

On travaillera également en rapport étroit avec les organismes responsables des statistiques à l'échelon national et on sollicitera des ressources extra-budgétaires afin de fournir l'assistance technique aux gouvernements et favoriser ainsi l'élaboration d'une position régionale face aux délibérations et conclusions de la Commission des statistiques des Nations Unies, et dans la diffusion et application, dans la région, des recommandations émanées de cette dernière.

Au cours de cette période biennale, on mettra également l'accent sur la création et le transfert, vers la région, de systèmes statistiques automatisés facilitant le tri et le stockage efficace des données et permettant une vaste diffusion de et un accès facile à l'information de la part des utilisateurs publics et privés.

Un autre aspect important est celui de la promotion de la coopération régionale et internationale et le rôle décisif que celle-ci peut jouer dans l'utilisation rationnelle des ressources disponibles. On continuera de favoriser la coopération horizontale, en tirant parti des rapports existants avec les bureaux nationaux des statistiques, les organismes régionaux et intergouvernementaux, ainsi que des services consultatifs autorisés par les ressources extra-budgétaires pour consolider un réseau régional de communications.

On coopérera également aux activités de formation, soit par l'intermédiaire de programmes de financement conjoint avec des institutions nationales, intergouvernementales et régionales, soit dans le cadre de projets à financement extra-budgétaire, dans des techniques spécialisées impliquant des intrants importants pour favoriser l'autosuffisance de la capacité statistique nationale.

Il faut, finalement, souligner, que les activités de ce programme doivent être exécutées en rapport étroit avec les bureaux nationaux des statistiques, les différents organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies et les organismes intergouvernementaux, de façon à assurer, grâce à la coordination avec l'institution compétente respective, une utilisation rationnelle des ressources pour répondre aux besoins tout en évitant les chevauchements.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
22.1 Schéma régional d'information statistique	119	-	119	50.0	95	-	95	49.0
22.2 Méthodes d'analyse quantitative	67	6	73	30.0				
22.3 Développement des statistiques et coopération régionale en matière de statistique	30	18	48	20.0				
Total programme 22 (88-89), Statistiques	<u>216</u>	<u>24</u>	<u>240</u>	<u>100.0</u>				
22.2 Développement statistique, analyse quantitative et coopération régionale					73	24	97	51.0
Total programme 22 (90-91), Statistiques					<u>168</u>	<u>24</u>	<u>192</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 22.1: SCHEMA REGIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE

Elément de programme 22.1.1: Banque de données sur les statistiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Produit

Il n'y a pas de produit final. Les activités consistent à organiser et gérer un ensemble intégré de bases de données automatisées qui permettra aux utilisateurs, non seulement d'avoir accès aux données en question mais également de disposer de systèmes automatisés généralisés pour le traitement de données statistiques. On mettra également sur pied un système intégral d'information, de méthodes et de ressources automatisées pour grands ordinateurs et pour micro-ordinateurs. On favorisera également l'accès direct à une partie importante de la définition et de l'identification de l'information généralement utilisée à la CEPALC ainsi qu'aux études globales et sectorielles sur le développement économique et social. On appliquera les nouvelles classifications du commerce extérieur (CITCI, série No. 34, Rev.3 et CITI, série M, No. 4, Rev.2), et la comptabilité nationale sera exprimée en monnaie de 1985 ou de l'année suivante (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en collaboration avec le Bureau des statistiques des Nations Unies, les commissions économiques régionales des Nations Unies, les bureaux régionaux de la CEPALC, les secrétariats d'intégration régionale, ainsi qu'avec d'autres programmes de la CEPALC tels que le programme 10: Questions et politiques de développement, le programme 16: Commerce international et financement du développement, le programme 21: Développement social et affaires humanitaires, et d'autres programmes sectoriels.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les divisions organiques de la CEPALC, ainsi que ses bureaux sous-régionaux, au même titre que les institutions gouvernementales, le secteur privé et les organisations internationales ayant besoin de statistiques régionales comparables.

Les utilisateurs pourront utiliser la banque de données, de façon directe ou par l'intermédiaire de différents moyens magnétiques et d'autres systèmes. Dans ce dernier cas, la diffusion de l'information dépendra, dans une large mesure, des ressources extra-budgétaires mises à la disposition de la Division pour enregistrer l'information devant être envoyée. Cette activité sera évaluée en fonction de la capacité d'accès direct et de l'envoi de données stockées dans la banque; le nombre de demandes satisfaites et d'utilisateurs connectés en ligne serviront d'indicateurs.

Élément de programme 22.1.2: Statistiques et indicateurs régionaux

1. Produit

Publications techniques

a) Anuario estadístico de América Latina y el Caribe (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991);

b) Cahiers statistiques de la CEPALC sur des questions concrètes (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991);

c) Synthèse statistique du développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

Grâce aux statistiques nationales élaborées sur une base comparable à l'échelon régional, on effectuera, par pays, des estimations des indicateurs suivants: produit intérieur brut par composant, production, revenu national, ressources naturelles, commerce extérieur et balance des paiements, répartition du revenu, emploi, secteur public, santé, enseignement, logement; ainsi que d'un ensemble d'indicateurs socio-économiques formant un cadre systématique de données quantitatives indispensables à l'évaluation et au suivi adéquats du développement économique et social de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues au titre de cet élément de programme seront exécutées en collaboration avec le Bureau des statistiques des Nations Unies (UNSO), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, l'OEA, le Pacte andin, le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), la Communauté économique européenne (CEE), le Fonds monétaire international, les commissions économiques régionales, les bureaux régionaux et d'autres divisions de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et régionales ayant besoin de statistiques comparables sur la région. D'autres utilisateurs seront les bibliothèques, les instituts de recherche et les spécialistes en analyse économique, les professionnels de la CEPALC chargés de l'élaboration des rapports officiels et d'autres experts des Nations Unies. La distribution des produits a été systématisée suivant des listes de destinataires organisées par pays et par institutions, en fonction des intérêts respectifs.

Élément de programme 22.1.3: Appui statistique aux études et projets de la CEPALC

1. Produit

Produit intermédiaire. Les activités comprennent l'élaboration de tableaux pour l'Estudio económico de América Latina, des projections économiques et sociales de la CEPALC et des données pour d'autres rapports élaborés par le Secrétariat de la CEPALC (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec les programmes 19: Questions et politiques de développement; 16: Commerce international et financement du développement, et 21: Développement social et affaires humanitaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les divisions organiques de la CEPALC. Cet élément sera évalué par l'intermédiaire de consultations auprès d'autres divisions organiques utilisant l'information, ou en fonction des demandes d'élaboration d'indicateurs spécifiques.

**SOUS-PROGRAMME 22.2: DEVELOPPEMENT STATISTIQUE, ANALYSE QUANTITATIVE
ET COOPERATION REGIONALE**

Elément de programme 22.2.1: Statistiques sociales

1. Produit

Publications techniques

a) Document contenant des estimations de la répartition du revenu, des situations de pauvreté, de l'emploi, de la main-d'oeuvre et d'autres indicateurs sociaux, ainsi que les questions liées à la production de données sur la base d'enquêtes sur les ménages (trois documents en 1990 et trois en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec le Bureau des statistiques des Nations Unies, notamment en ce qui concerne le programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages (NHSCP); avec l'OIT, l'OEA, le Programme régional pour l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes (PREALC), le FISE et le PNUD; ainsi qu'avec le programme 10: Questions et politiques de développement et le programme 21: Développement social et affaires humanitaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux responsables de différentes phases d'élaboration et de formulation de politiques économiques et sociales, le secteur privé et les instituts de recherche, les professeurs, les spécialistes, les bibliothèques et les experts des Nations Unies.

Elément de programme 22.2.2: Comptabilité nationale et indicateurs
du développement économique

1. Produit

Publications techniques

Document sur la comptabilité nationale et les indicateurs de production, visant à faciliter l'application de la révision 3 du Système de comptabilité nationale (deux publications en 1990 et deux en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec le Bureau des statistiques des Nations Unies, le Bureau des statistiques des Communautés européennes, l'OEA, le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), et notamment avec le programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement et le programme 15: Développement industriel.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux compétents dans les domaines pertinents, le secteur privé, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche, les spécialistes et experts des Nations Unies.

Élément de programme 22.2.3: Statistiques du secteur extérieur

1. Produit

Publications techniques

i) Document sur les courants commerciaux et financiers extérieurs à partir des données contenues dans la Banque de données du commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL) (1990-1991).

ii) Document sur l'élaboration de nouvelles séries basées sur les classifications du commerce extérieur (CTCI Rev.3 et CITI Rev.2) (deux documents en 1990 et deux en 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront exécutées en coordination avec la CNUCED, l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le JUNAC, et avec le programme 16: Commerce international et financement du développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, le secteur extérieur, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche et les spécialistes. Les produits seront distribués en fonction des listes de destinataires mentionnées plus haut. L'incidence de cet élément de programme sur les utilisateurs peut être évaluée par la correspondance et l'utilisation des produits en tant que sources d'information pour d'autres activités.

Élément de programme 22.2.4: Coopération technique

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux Etats membres dans les domaines suivants:

a) Enquêtes sur les ménages (1990-1991);

b) Organisation statistique, statistiques économiques et comptabilité nationale (1990-1991);

c) Transfert et adaptation des progrès en matière d'informatique dans le domaine statistique (1990-1991), et

d) Participation, en tant qu'organe exécutif ou associé, à l'exécution de projets nationaux et régionaux financés à l'aide de fonds extra-budgétaires, par la réalisation des démarches administratives nécessaires à l'exécution des projets, des activités de fond et des évaluations périodiques (1990-1991).

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

La réalisation de cet élément de programme dépendra de la disponibilité de fonds extra-budgétaires dont l'octroi devra être coordonné, par l'organisme donateur, en fonction du programme d'activités et du budget. Dans le même temps, les autorités nationales ou régionales devront formuler les demandes de services consultatifs dont l'exécution devra répondre aux besoins formulés. Par conséquent cette activité devra être exécutée en coordination avec l'organisme donateur, ainsi qu'avec le gouvernement ou les autorités participant aux activités de missions consultatives. Des contacts étroits seront établis, suivant les domaines spécifiques intéressant le projet, avec les programmes régionaux, tels que le NHSCP et le PREALC, et certains organismes intergouvernementaux, ainsi qu'avec les bureaux régionaux des institutions spécialisées des Nations Unies, afin d'éviter tout chevauchement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, le secteur extérieur, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche et les spécialistes.

Elément de programme 22.2.5: Ateliers, séminaires et cours de formation

1. Produit

Activités opérationnelles

Prestation de services consultatifs aux Etats membres moyennant les deux modalités suivantes:

a) La coopération avec les institutions régionales, notamment l'ILPES, le Centre interaméricain de formation statistique (CIENES) et le Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA) en vue d'organiser et d'exécuter, sur demande, des cours, séminaires et/ou ateliers sur des techniques spécialisées en matière de statistiques, telles que la mise en oeuvre de nouvelles recommandations en matière de comptabilité nationale et de classifications du commerce extérieur, ainsi que l'organisation, l'édition, la tabulation et l'examen des résultats des recensements de 1990, etc.

L'exécution de cet élément de programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

b) La formation en matière de techniques spécialisées dans le domaine des statistiques, telles que les nouvelles techniques en matière d'informatique, de traitement des données censitaires, l'application des nouvelles recommandations au système de comptabilité nationale et aux classifications du commerce extérieur, etc., selon les ressources financières disponibles pour le projet. On organisera également des activités de formation à l'intention de professeurs ne relevant pas du Secrétariat, en faisant appel aux ressources humaines disponibles dans la région et en encourageant la coopération horizontale.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités mentionnées aux points a) et b) ci-dessus seront exécutées en étroite collaboration avec les organismes donateurs et avec les institutions ou gouvernements bénéficiaires. Les programmes de ces cours, ateliers ou séminaires devront, d'une part, répondre aux besoins formulés par l'autorité qui en a fait la demande, et, d'autre part, remplir les conditions stipulées par l'organisme donateur. Ces activités devront également faire l'objet d'une évaluation préliminaire approfondie afin d'éviter le chevauchement entre les différents organismes des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, le secteur extérieur, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche et les spécialistes.

Élément de programme 22.2.6: Coopération avec les organes régionaux de statistiques et diffusion de l'information

1. Produit

a) Organisation et services de secrétariat

Organisation et prestation de services d'appui aux réunions suivantes:

i) Une réunion des Directeurs de statistique des Amériques, prévue pour 1990 et, éventuellement, une deuxième réunion sujette à la décision des Directeurs, en 1991.

ii) Réunions du Comité permanent de coordination de la Conférence interaméricaine de statistique (COM/CIE) (1990-1991).

b) Publications techniques

Un rapport destiné à la réunion des Directeurs de statistique des Amériques en 1990, comprenant une synthèse des recommandations adoptées par la Commission des statistiques des Nations Unies sur le système statistique international, le développement de techniques de pointe en matière de systèmes automatisés appliqués aux statistiques et les possibilités de les adapter aux besoins et aux équipements de la région, ainsi que de la capacité de coopération horizontale existant dans la région (1990-1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront exécutées en coordination avec l'OEA et le Bureau des statistiques des Nations Unies, ainsi qu'en contact étroit avec les directeurs de statistique des pays de la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux, le secteur extérieur, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche et les spécialistes.

PROGRAMME 23: SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

Présentation

Les groupes communs des commissions régionales et du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales ont été créés aux termes de la résolution 1961(LIX) du Conseil économique et social. Il est également signalé, dans cette résolution, que la principale responsabilité de ces groupes est de réaliser des travaux de recherche, notamment des études de cas, sur les répercussions économiques, sociales et institutionnelles des activités menées par les sociétés transnationales dans les pays des régions respectives.

Dans ce cadre général de référence, et conformément à l'accord constitutif conclu entre le Secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, portant création du Groupe commun CEPALC/Centre sur les sociétés transnationales, il a été convenu que les travaux exécutés par le Groupe commun devaient refléter les intérêts différents mais complémentaires des Etats membres de la CEPALC et de la Commission des sociétés transnationales et mettre en oeuvre les principes directeurs formulés par les Etats membres aux sessions des commissions. La session biennale de la CEPALC ainsi que les sessions annuelles de la Commission des sociétés transnationales constituent donc l'occasion pour les gouvernements de modifier l'orientation du programme de travail du Groupe commun, ainsi que pour vérifier l'exécution des mandats existants ou d'incorporer de nouveaux mandats au programme de travail. Naturellement, des événements extraordinaires, tels que la crise économique traversée par l'Amérique latine au cours des années 80 ou la crise financière de l'Organisation, imposent au programme de travail des contraintes ou des demandes exceptionnelles qui entraînent, à leur tour, des ajustements ou des amendements au plan à moyen terme en vigueur.

Jusqu'à présent, les travaux exécutés par le Groupe commun conformément à son programme biennal de travail, poursuivent deux types d'objectifs. Il s'agit, d'une part, de mettre l'accent sur les recherches d'études de cas par pays, secteur ou produit. Ces études permettent de disposer d'une information récente à partir de la région. D'autre part, ces travaux ont pour but d'analyser et d'interpréter les études de cas, de façon comparative, afin d'évaluer les aspects macroéconomiques, sociaux ou institutionnels plus généraux du phénomène examiné. Il existe une rétroalimentation directe d'un niveau d'analyse à un autre, ce qui garantit le dynamisme du programme de recherche et conduit à l'application pratique de nouvelles données et connaissances qui aident les gouvernements membres à aborder le problème de la participation étrangère à leur développement.

Le programme de travail du Groupe commun prévu pour la période biennale 1990-1991 est composé de trois sous-programmes: i) l'adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les sociétés transnationales; ii) les moyens de réduire au minimum les effets négatifs des sociétés transnationales et d'accroître leur contribution au développement; et iii) le renforcement de l'aptitude des pays d'implantation

en développement à traiter des questions relatives aux sociétés transnationales.

En ce qui concerne le code de conduite efficace et les autres accords et arrangements internationaux touchant les sociétés transnationales, le rôle du Groupe commun dépend directement des progrès accomplis par les pays membres en matière de définition, d'acceptation et d'application de ce code.

En ce qui a trait aux moyens de réduire au minimum les effets négatifs des sociétés transnationales et d'accroître leur contribution au développement, le Groupe commun sera très actif. Les intérêts et les objectifs des sociétés transnationales ne coïncidant pas nécessairement ou automatiquement avec ceux des pays d'implantation, les gouvernements se sont vus dans l'obligation d'adopter une série de mesures visant à tirer le meilleur parti et réduire au minimum les répercussions des activités des sociétés transnationales. Une des façons d'aborder ce problème est de réaliser une analyse comparative des expériences des pays présentant différents aspects de la présence, du comportement et des effets des sociétés transnationales dans la région et d'étudier les politiques les plus adéquates face à certains problèmes spécifiques. Plusieurs domaines d'activité ont été clairement identifiés: la crise de la dette et les transferts nets de fonds; la crise de la dette et les expériences en matière de réaménagement avec les banques transnationales; la crise de la dette et d'autres mesures éventuelles visant à alléger le fardeau de la dette; les tendances et les nouvelles modalités de l'investissement étranger direct; le nouveau comportement des sociétés transnationales; les considérations sectorielles (services, secteur extérieur, etc.) et certaines questions spécifiques (transfert de technologie, emploi, etc.). Il s'agit essentiellement de garantir, dans la mesure du possible, que la participation des sociétés transnationales au processus de développement local s'inscrive dans la stratégie de développement adoptée par les gouvernements des pays d'implantation en développement.

Le troisième sous-programme concerne les efforts de coopération technique visant à renforcer l'aptitude des pays d'implantation en développement à traiter des questions relatives aux sociétés transnationales. Dans les efforts qu'ils déploient pour réduire au minimum les effets négatifs des sociétés transnationales et pour accroître leur contribution au développement, les gouvernements se sont vus dans l'obligation de réglementer et contrôler le rôle joué par ces dernières dans le développement national. C'est pourquoi un nombre croissant de pays formulent des règlements et des politiques nationales couvrant un large éventail de questions relatives aux sociétés transnationales, définissent plus clairement les objectifs de leur participation, élaborent des procédures et des principes directeurs en matière de sélection et de contrôle, mettent en place des systèmes d'information ainsi que des mécanismes institutionnels pour s'occuper de questions relatives aux sociétés transnationales, et s'efforcent de consolider leur pouvoir de négociation à leur égard. Le rôle du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et ses services communs consiste à appuyer ces efforts déployés à l'échelon national à l'aide de services de type consultatif, de formation et d'information. En outre, à l'issue de la crise, des changements profonds vont se produire et créer un nouveau contexte qui différera tout à fait de la situation actuelle. En effet, les activités des sociétés transnationales, étant donné la capacité d'adaptation et l'influence de ces

dernières, risquent souvent d'avoir de graves répercussions en donnant lieu à des mesures qui vont à l'encontre des objectifs fixés par la région. Il est donc indispensable de poursuivre les efforts déployés pour divulguer l'information et assurer la formation nécessaire aux gouvernements pour conclure des arrangements, mener des négociations et formuler leurs politiques en matière de capital étranger. Il va de soi que ce programme de formation et d'assistance technique devra être basé, essentiellement, sur des données actualisées obtenues dans le cadre des projets de recherche prévus dans le sous-programme précédent.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
23.1 Adoption d'un code de conduite efficace et d'autres arrangements et accords internationaux touchant les sociétés transnationales	-	8	8	8.0	-	4	4	4.0
23.2 Moyens de réduire au minimum les effets négatifs des sociétés transnationales et d'accroître leur contribution au développement	12	60	72	75.0	11	60	71	74.0
23.3 Renforcement de l'aptitude des pays d'implantation en développement à traiter des questions relatives aux sociétés transnationales	12	4	16	17.0	13	8	21	22.0
Total programme 23, Sociétés transnationales	24	72	96	100.0	24	72	96	100.0

g/ Chapitre 12 du budget ordinaire (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

b/ Chapitre 9 du budget ordinaire (Sociétés transnationales).

**SOUS-PROGRAMME 23.1: ADOPTION D'UN CODE DE CONDUITE EFFICACE
ET D'AUTRES ARRANGEMENTS ET ACCORDS INTERNATIONAUX
TOUCHANT LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES**

Élément de programme 23.1.1: Application du code de conduite

1. Produit

Activités intermédiaires

Contribution directe aux projets exécutés, dans ce domaine, par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

Jusqu'à l'adoption du code, le rôle du Groupe commun consistera essentiellement à prêter des services consultatifs et d'organisation à l'intention des gouvernements des Etats membres de la région. Après l'adoption du code de conduite, le Groupe commun devra également veiller à ce qu'il soit respecté par les sociétés transnationales et les gouvernements des Etats membres. A cet égard, le Groupe commun prête des services d'appui aux sessions de la Commission, ainsi qu'un service d'information publique dans ce domaine.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme constitue le composant régional du sous-programme 1 du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les utilisateurs seront les gouvernements membres, en général par l'intermédiaire de leurs bureaux chargés du contrôle de l'investissement étranger et de la technologie, et de leurs ministères des relations extérieures, ainsi que les entreprises privées, nationales et étrangères.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de séminaires ou de tables rondes, à l'échelon régional ou sous-régional, de publications techniques (listes de destinataires, ventes) et documents occasionnels de mise à jour.

SOUS-PROGRAMME 23.2: MOYENS DE REDUIRE AU MINIMUM LES EFFETS NEGATIFS DES SOCIETES TRANSNATIONALES ET D'ACCROITRE LEUR CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT

Elément de programme 23.2.1: Les transferts de fonds et la banque transnationale

1. Produit

Publications techniques

Document sur l'évaluation du processus de réaménagement de la dette auprès des banques transnationales (quatrième trimestre de 1990).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme constitue l'un des composant régionaux du sous-programme 2 du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales. Le Groupe commun est l'organisme chargé de l'exécution du projet interrégional original en matière de banques transnationales.

Appui direct aux projets du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales dans les domaines respectifs.

Des consultations de type officiel seront régulièrement effectuées sur l'expérience régionale dans ce domaine.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Cette activité a pour but d'aider les gouvernements des Etats membres à améliorer leur processus de réaménagement de la dette auprès des banques transnationales et alléger ainsi le fardeau de la dette.

Les utilisateurs seront les gouvernements des Etats membres, généralement par l'intermédiaire des responsables du réaménagement de la dette, ainsi que des ministères de l'économie et des finances, les banques centrales et les entreprises de l'Etat; les chercheurs universitaires et les commentateurs politiques, ainsi que le public en général.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi ou la vente de documents techniques, et par le biais de séminaires ou de tables rondes à l'échelon régional ou sous-régional.

Elément de programme 23.2.2: Les sociétés transnationales dans certains pays, secteurs ou catégories de produits

1. Produit

Publications techniques

Deux documents concernant des études de cas spécifiques selon le pays, le secteur ou la catégorie de produit, mettant l'accent sur le fait que le renforcement de la contribution des sociétés transnationales au développement intéresse la formulation de politiques des pays membres de la région (quatrième trimestre de 1990 et quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme est constitué de divers composants régionaux du sous-programme 2 du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

Soutien direct aux projets exécutés par le Centre dans ces domaines.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Il s'agit, en général, d'aider les gouvernements des Etats membres à accroître la contribution des sociétés transnationales dans certaines activités spécifiques, notamment celles qui actuellement présentent un intérêt particulier.

Les utilisateurs seront les gouvernements des Etats membres, généralement par l'intermédiaire de leurs systèmes administratifs chargés de l'évaluation, l'autorisation, l'enregistrement et du suivi de la technologie et des investissements étrangers, ainsi que d'autres institutions telles que les banques centrales, et les entreprises de l'Etat, selon le cas.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi, ou la vente, de documents techniques, par le biais de séminaires ou de tables rondes à l'échelon régional ou sous-régional, et de cours de formation à l'intention des administrateurs nationaux.

SOUS-PROGRAMME 23.3: RENFORCEMENT DE L'APTITUDE DES PAYS D'IMPLANTATION
EN DEVELOPPEMENT A TRAITER DES QUESTIONS RELATIVES
AUX SOCIETES TRANSNATIONALES

Elément de programme 23.2.1: Coopération technique et formation

1. Produit

Activités intermédiaires

Contribution directe aux projets de coopération technique et de formation du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales. Fourniture d'information au réseau du Centre.

En améliorant l'aptitude des fonctionnaires gouvernementaux en matière de formulation de politiques et des employés du secteur public dans le domaine administratif et de recueil de l'information, les pays d'implantation en développement seront mieux à même de traiter des questions relatives aux sociétés transnationales.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément de programme est formé de divers composants régionaux du sous-programme 3 du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Ces activités ont pour but d'aider les gouvernements des Etats membres à tirer un meilleur parti, à l'échelon national, de la participation étrangère au développement local, grâce à une meilleure préparation des fonctionnaires gouvernementaux chargés de cette responsabilité.

Les utilisateurs seront les gouvernements des Etats membres, généralement par l'intermédiaire de leurs systèmes administratifs chargés de l'évaluation, l'autorisation, l'enregistrement et du suivi de la technologie et de l'investissement étranger, ainsi que d'autres institutions telles que la banque centrale et les entreprises de l'Etat.

Les utilisateurs seront contactés à l'aide de services directs d'assistance technique ou de caractère consultatif, de cours de formation à l'intention d'administrateurs nationaux, et de séminaires à l'échelon régional, sous-régional ou national.

PROGRAMME 24: TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TOURISME

Présentation

La crise de l'endettement des années 80 a profondément marqué l'Amérique latine et les Caraïbes et ses répercussions continueront de se faire sentir au cours de la prochaine décennie. Dans le secteur transport, celles-ci se manifestent par des contraintes budgétaires qui limitent les investissements et les subsides. Néanmoins, la demande de transport dérivée de la croissance économique et démographique continue d'augmenter et la seule façon de pouvoir satisfaire les besoins de ce secteur dans le cadre de ces restrictions est d'améliorer substantiellement l'efficacité opérationnelle de ce secteur. Dans le même temps, la coopération internationale joue un rôle de plus en plus important afin de garantir que les capacités de transport répondent aux objectifs nationaux d'expansion des échanges avec l'extérieur et d'intégration économique régionale.

Le programme de travail de la CEPALC en matière de transport a pour but d'aider les pays de la région à mettre sur pied une infrastructure et des services adéquats, tant du point de vue de la quantité que de la qualité, qui servent d'appui aux échanges intérieurs et internationaux et aux mouvements de passagers qui constituent un élément vital du processus de développement économique et social national. L'un des objectifs consiste à tirer le meilleur parti possible des installations et des services existants afin de limiter les nouveaux investissements aux seules situations où il a été impossible de venir à bout des étranglements de façon économique, par d'autres moyens. La meilleure façon d'atteindre cet objectif est d'améliorer l'administration du secteur transport en i) renforçant les schémas institutionnels des organismes publics et privés participants; ii) favorisant l'adoption d'une législation et de politiques favorables à l'innovation technologique et à la modernisation administrative; et iii) favorisant l'utilisation de techniques de pointe en matière de planification et de formulation de politiques. Le programme de travail vise à introduire, dans les systèmes de gestion du secteur transport, des systèmes d'information et d'informatique susceptibles de réduire les coûts et de favoriser le caractère opportun et fiable du processus de prise de décisions.

En matière de coopération internationale, l'intégration régionale constitue, une fois encore, un facteur essentiel, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans la promotion du développement économique et social. A cet égard, les liens physiques créés grâce au transport terrestre favorisent les relations commerciales entre pays voisins, les opérations dérivées de ces relations tendant à prolonger celles réalisées à l'échelon national. L'obstacle le plus important à l'intégration n'est plus l'infrastructure en matière de transport terrestre, même si cette dernière présente parfois certaines déficiences, mais au contraire, les barrières non-tarifaires, telles que l'excès de formalités, les procédures et les règlements inadéquats et, en général, l'absence d'arrangements institutionnels adéquats permettant les opérations à l'échelon international. C'est pourquoi le programme de travail met l'accent sur les activités propres à conduire à une réduction ou, le cas échéant, à la suppression de ces barrières à l'aide d'une rationalisation et modernisation de cette documentation, de ces procédures et de ces pratiques.

Malgré l'importance croissante accordée au transport terrestre international, la grande majorité des échanges de la région avec l'extérieur est encore effectuée par mer. La dépendance du commerce international à l'égard du transport maritime implique que ce type d'industrie soit en mesure de s'adapter, de façon rapide et efficace, aux transformations subies par la structure des marchés mondiaux et aux variations importantes de la demande de certains produits. Dans le même temps, le transport maritime international fait l'objet de profonds changements d'ordre structurel et technologique qui compromettent gravement la capacité des flottes marchandes de la région de faire concurrence, sur les marchés mondiaux de frets, aux compagnies de transport maritime d'autres pays. Pour relever le défi impliqué par ces transformations, l'Amérique latine et les Caraïbes doivent adopter certaines stratégies, telles que l'investissement conjoint dans des flottes, les accords mixtes d'exploitation et les politiques communes de transport maritime et portuaire. Le programme de travail a pour objet d'identifier et d'encourager les mesures spécifiques propres à favoriser une plus grande coopération entre les marines marchandes de la région. C'est pourquoi il a été élaboré en coordination avec le programme de travail de l'Organisation maritime internationale dans ce domaine.

Le transport urbain est une question préoccupante en Amérique latine et dans les Caraïbes où se trouvent plusieurs des plus grandes villes du monde. Même dans les villes les plus petites, les encombrements, notamment dans les déplacements directement liés au travail, donnent souvent lieu à de graves problèmes opérationnels qui peuvent se traduire par des coûts économiques et sociaux excessifs. Dans le contexte de l'urbanisation croissante de la région, il est indispensable de trouver une solution à ce problème. Néanmoins, bon nombre d'entre elles exigeraient des investissements en infrastructure dépassant de loin la capacité des budgets nationaux et municipaux. Le programme de travail a pour but d'aider les autorités municipales à trouver des solutions viables, essentiellement, grâce à la coopération technique mutuelle, afin d'échanger des vues et des expériences sur des innovations qui, non seulement soient socialement acceptables, mais également rentables.

Les ressources professionnelles affectées par la CEPALC au secteur transport du programme de travail ont toujours été modestes. Les résultats sont néanmoins supérieurs à ce qu'on pourrait attendre de ces ressources, étant donné l'effet multiplicateur obtenu grâce à la collaboration étroite avec les organisations gouvernementales et non-gouvernementales à tous les niveaux. Ces rapports permettent, non seulement de coordonner des activités qui pourraient, autrement, faire l'objet d'un chevauchement, mais également d'apporter au programme de travail le dynamisme nécessaire pour s'adapter continuellement aux conditions sociales et économiques changeantes qui caractérisent l'Amérique latine et les Caraïbes.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1988-1989				1990-1991			
	BOg/	REb/	Total	%	BOg/	REb/	Total	%
24.1 Planification et politique	25	-	25	17.0	44	4	48	40.0
24.2 Transport terrestre	64	16	80	56.0	28	20	48	40.0
24.3 Transport fluvial, maritime et multimodal	31	8	39	27.0	24	-	24	20.0
Total programme 24, Transports, communications et tourisme	<u>120</u>	<u>24</u>	<u>144</u>	<u>100.0</u>	<u>96</u>	<u>24</u>	<u>120</u>	<u>100.0</u>

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 24.1: PLANIFICATION ET POLITIQUE

Elément de programme 24.1.1: Planification et formulation de politiques1. ProduitPublications techniques

a) Rapport sur les éléments de politiques sectorielles susceptibles de contribuer à l'exécution des objectifs nationaux des politiques macroéconomiques, dans le cadre du secteur transport, qui sera élaboré conjointement avec la Division du développement économique (quatrième trimestre de 1990).

b) Rapport concernant les caractéristiques déterminant la plus grande efficacité économique de certains modes de transport en commun interurbains par rapport à d'autres (deuxième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le rapport concernant les politiques sectorielles sera élaboré conjointement avec la Division du développement économique.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs de la publication technique mentionnée au point a) seront les autorités de planification globale et sectorielle. Dans le cas du secteur transport, ces autorités seront contactées de façon directe par l'intermédiaire des ministères des travaux publics et du transport.

Les principaux utilisateurs de la publication technique mentionnée au point b), seront les autorités municipales et les fonctionnaires nationaux responsables du transport en commun dans les zones urbaines; ils seront contactés par le biais de réunions, de bulletins d'information et de la correspondance directe.

Elément de programme 24.1.2: Systèmes d'appui à la gestion

1. Produit

Publications techniques

a) Rapport sur les options en matière de systèmes d'appui aux opérations et l'adoption de décisions pour le transit douanier dans certains pays, destiné à la réunion des Directeurs nationaux des douanes de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal (quatrième trimestre de 1991).

b) Boletín FAL, bulletin bimestriel sur la facilitation du commerce et le transport en Amérique latine et dans les Caraïbes (six numéros par an; un pendant le premier trimestre de 1990; deux pendant le deuxième trimestre de 1990; un pendant le troisième trimestre de 1990; deux pendant le quatrième trimestre de 1990; un pendant le premier trimestre de 1991; deux pendant le deuxième trimestre de 1991; un pendant le troisième trimestre de 1991; et deux pendant le quatrième trimestre de 1991).

Ces publications dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs du rapport mentionné au point a) seront les autorités douanières nationales, lesquelles seront contactées lors de la réunion des Directeurs nationaux des douanes de l'Amérique latine, de l'Espagne et du Portugal.

Les principaux utilisateurs du Boletín FAL seront les organisations publiques et privées, et toute personne s'occupant du transport et du commerce international. Les utilisateurs seront contactés moyennant des listes de destinataires.

SOUS-PROGRAMME 24.2: TRANSPORT TERRESTRE

Elément de programme 24.2.1: Transport terrestre1. ProduitPublications techniques

a) Rapport sur le contingentement du transport international par route, destiné à la réunion des Ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud (quatrième trimestre de 1990).

b) Rapport sur les règlements de transit douanier, destiné à la réunion des Ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud (quatrième trimestre de 1991).

c) Rapport sur le transport combiné route-chemin de fer dans la région (deuxième trimestre de 1991).

Ces publications dépendent de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs des trois publications techniques seront les autorités nationales en matière de transport; dans le cas des rapports sur le contingentement du transport international par route et sur les règlements de transit douanier, les utilisateurs seront contactés lors de la réunion des Ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud; dans le cas du rapport sur le transport combiné route-chemin de fer, les utilisateurs seront contactés de façon directe par l'intermédiaire des ministères des travaux publics et des transports.

Elément de programme 24.2.2: Transports urbains1. ProduitActivité intermédiaire

Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la rentabilité du transport urbain (quatrième trimestre de 1991).

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les autorités municipales et les fonctionnaires nationaux responsables du transport en commun urbain. Ces utilisateurs seront contactés par correspondance directe.

SOUS-PROGRAMME 24.3: TRANSPORT FLUVIAL, MARITIME ET MULTIMODAL

Elément de programme 24.3.1: Transport maritime

1. Produit

Publications techniques

Rapport sur les transformations structurelles subies par le transport maritime de marchandises en gros, destiné à la Commission latino-américaine du transport maritime (quatrième trimestre de 1991).

Cette publication dépendra de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue du produit

Les principaux utilisateurs seront les autorités nationales des transports maritimes qui seront contactées par l'intermédiaire de la Commission latino-américaine du transport maritime.